



00

Bases statistiques et généralités

192-1900

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2016 – 2019

Rapport

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 00** Bases statistiques et généralités
- 01** Population
- 02** Espace et environnement
- 03** Travail et rémunération
- 04** Economie nationale
- 05** Prix
- 06** Industrie et services
- 07** Agriculture et sylviculture
- 08** Energie
- 09** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2016 – 2019

Rapport

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: Ruth Meier, OFS, tél. 058 463 60 77
Auteur: Samuel Schütz, OFS
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 192-1900
Prix: 18 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 00 Bases statistiques et généralités
Langue du texte original: Allemand
Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © vinnstock – Fotolia.com
Icônes: OFS; © flaticon, freepik – freepik.com
Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress/Print
Copyright: OFS, Neuchâtel 2016
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISBN: 978-3-303-00548-4

Table des matières

1	Introduction	5	7	La statistique dans le contexte international et régional	38
2	Mandat de la statistique fédérale	6	8	Les charges de la statistique fédérale	39
3	Coordination avec le programme de la législature 2015 – 2019	7	9	Examen du portefeuille statistique	40
4	Evaluation du programme pluriannuel de la statistique 2011 – 2015	11	10	Liste des abréviations	43
5	Objectifs stratégiques et priorités	14	Annexe		45
5.1	Objectif stratégique 1	14	Analyses multithématiques		46
5.2	Objectif stratégique 2	15	 Population		47
5.3	Objectif stratégique 3	16	 Education et sciences		51
6	Domaines stratégiques	18	 Energie		54
	Population	19	 Société		56
	Education et sciences	21	 Santé		58
	Energie	23	 Mobilité et transports		61
	Société	24	 Territoire, environnement et développement durable		63
	Santé	25	 Social		65
	Mobilité et transports	27	 Economie et finances publiques		69
	Territoire, environnement et développement durable	29	 Registres		76
	Social	31			
	Economie et finances publiques	33			
	Registres	35			
	Services d'output	37			

1 Introduction

Ceci est le sixième programme statistique pluriannuel de la Confédération. Il donne une vue d'ensemble des statistiques existantes dans les domaines thématiques les plus importants pour la conduite de l'Etat et il fixe les objectifs et les orientations générales et thématiques de l'activité statistique de la Confédération pour la législature en cours. Il sert de base de planification à long terme de la statistique fédérale.

L'évaluation du programme statistique pluriannuel 2011–2015 est positive. Les cinq objectifs stratégiques ont été atteints entièrement ou en grande partie. L'offre d'information statistique a été continuellement adaptée aux besoins à long terme des utilisateurs de statistiques, l'utilisation des registres administratifs a été développée et divers potentiels ont été créés qui pourront être exploités de manière ciblée au cours de la législature 2015–2019.

Les besoins en informations statistiques sont déterminés d'une part par une exigence de continuité dans la production statistique, d'autre part par l'émergence de problématiques nouvelles. Pour répondre à ces besoins et pour garantir l'utilisation efficace des ressources disponibles, on s'emploie à fixer des priorités. Le programme statistique pluriannuel donne une vue d'ensemble de ces activités. Coordinné avec le programme de législature du Conseil fédéral, il tient compte des liens étroits qui unissent les activités statistiques et les bases de pilotage nécessaires à l'exécution des tâches politiques de la Confédération.

Le mandat de la statistique fédérale et le présent programme sont centrés sur la production et la diffusion d'informations pertinentes sur les grandes questions qui intéressent notre société. Ces informations servent notamment à la planification et à la conduite de l'action politique. Elles permettent d'observer et d'évaluer l'état et l'évolution de la situation dans les principaux domaines où cette action s'exerce.

La statistique fédérale aura de gros défis à relever au cours de la période 2016–2019. Elle doit répondre à la demande ininterrompue d'informations statistiques, dont une partie est produite depuis longtemps déjà. Mais elle doit livrer aussi, dans des délais toujours plus brefs, des informations statistiques supplémentaires propres à répondre à des problématiques nouvelles. A cet effet, le présent programme prévoit de renforcer et de flexibiliser la production durable d'informations statistiques fiables et élaborées selon des méthodes scientifiques. Ainsi, la production statistique de base et la satisfaction de besoins nouveaux pourront être assurées autant que possible d'une manière efficiente avec les mêmes données de base et les mêmes systèmes. Dans la réalisation de cet objectif, les pro-

ducteurs de statistiques publiques resteront confrontés à l'exigence d'identifier plus vite et de manière plus ciblée les besoins nouveaux liés à l'évolution politique et sociale, qui est toujours plus rapide. Il importe à cet égard de dialoguer directement avec nos partenaires et avec les utilisateurs de statistiques afin de déterminer les besoins en informations et d'examiner à temps de quelle manière la statistique fédérale peut contribuer à y répondre. Enfin, les interdépendances sociales et économiques augmentant, les discussions publiques portent sur des problématiques toujours plus complexes. On attend de la statistique publique qu'elle produise à cet égard des informations pluridimensionnelles sous une forme pertinente et intelligible. La situation financière étant tendue, il convient de mettre l'accent, plus fortement qu'en d'autres temps, sur l'exploitation ciblée des potentiels que recèlent les travaux déjà effectués. Il faut, dans un souci d'économie, utiliser les données, les instruments et les processus existants pour produire des informations statistiques nouvelles.

Pour que la production statistique réponde, par son contenu, aux besoins des utilisateurs, on a recouru, pour la fixation des priorités dans le présent programme, à une approche nouvelle. Afin de pouvoir mieux tenir compte des besoins à long terme de la société et des responsables politiques, les priorités, qui étaient fixées auparavant par thèmes, ont été traitées ici par domaines thématiques, à l'intérieur desquels on a défini les orientations dans lesquelles il convient d'axer le développement statistique. Cette approche a aussi le mérite de rendre plus lisibles et plus simples, grâce à des lignes thématiques claires, les liens qui relient les axes et objectifs stratégiques généraux avec le portefeuille des activités statistiques, qui est présenté en annexe.

2 Mandat de la statistique fédérale

Le mandat de la statistique fédérale consiste principalement à produire et à diffuser des informations pertinentes sur les grandes questions qui intéressent notre société. Ces informations servent notamment à la planification et à la conduite de l'action politique en permettant d'observer et d'évaluer l'état et le développement de la situation dans les principaux domaines où cette action s'exerce.

Les statistiques servent de points de repère dans un monde de plus en plus complexe. Elles donnent à l'Etat démocratique moderne des éléments objectifs pour guider son action. Les débats politiques souvent émotionnels gagnent ainsi en objectivité et retrouvent le terrain de la réalité. L'opinion publique est souvent imprégnée de perceptions collectives, qui sont elles-mêmes influencées voire faussées par des éléments anecdotiques. Les informations produites par la statistique publique indépendante peuvent avoir un effet correcteur et ramener les choses à leurs justes proportions.

La statistique publique s'intéresse essentiellement à l'évolution de la société dans sa globalité. Elle collecte des données selon des critères scientifiques et les publie sous une forme anonymisée. En d'autres termes, la statistique publique n'est pas une fin en soi. Elle donne des éléments pour se faire une opinion, sert de base de pilotage et de base de décision et constitue une composante importante de la mémoire collective. Les informations de la statistique fédérale fournissent ainsi un input essentiel.

Le label «statistique publique» est un sceau de qualité garant d'une qualité statistique élevée. La statistique publique se caractérise en effet par ses bases scientifiques transparentes, une méthodologie éprouvée, l'indépendance et le traitement stable sur la durée des informations, qui permet des comparaisons dans le temps et dans l'espace. Grâce à ces caractéristiques, elle est armée pour résister à la pression des intérêts particuliers. La statistique publique est le garant de la sécurité et de la fiabilité des informations publiques et de la confiance que l'on peut leur accorder.

Nous vivons dans une société de plus en plus mondialisée, qui n'en cultive pas moins ses racines et ses particularismes régionaux de manière toujours plus accentuée. Il est dès lors indispensable pour la statistique de concilier ces deux aspects. La statistique publique utilise la notion de «perméabilité» pour traduire son objectif de rendre les informations statistiques comparables d'un niveau géographique à l'autre, mais aussi et surtout sa volonté d'harmoniser les orientations thématiques,

les connaissances théoriques et les recommandations des institutions internationales et régionales avec les directives et les besoins nationaux.

La production d'informations statistiques va de la conception de relevés à la diffusion et à la communication des résultats en passant par la collecte et le traitement des données. Elle fournit aux utilisateurs des informations de base sur l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, du territoire et de l'environnement de la Suisse. Ces informations sont disponibles à long terme et, dans la mesure du possible, comparables sur le plan international.

Les statistiques décrivent et expliquent des évolutions passées. Elles constituent une base essentielle pour l'administration et les autorités politiques, pour leur développement à long terme et pour le contrôle des mesures et des stratégies politiques. Les informations statistiques tout comme les scénarios élaborés par certains producteurs de statistiques permettent aux décideurs de planifier et de diriger leur action. Tenue à l'indépendance scientifique et méthodologique, la statistique fédérale met ses informations à disposition, mais n'évalue pas les résultats – pas non plus d'un point de vue politique – ni n'en déduit des recommandations d'action.

Le respect de cette exigence suppose une séparation stricte des tâches entre les mandants et la statistique publique. Les besoins d'information sont tout d'abord déterminés dans le cadre d'un dialogue commun. Le choix des méthodes et la réalisation des travaux statistiques s'effectuent ensuite sous la seule responsabilité de la statistique. Il appartient enfin aux autorités politiques et à la société d'interpréter les résultats.

Les producteurs de statistiques de la Confédération sont tenus de concevoir leurs processus de production de façon à avoir la flexibilité nécessaire pour réagir à de nouveaux besoins d'information à long terme. Mais ils doivent aussi prendre l'initiative de s'intéresser aux développements politiques, économiques et sociétaux afin d'être à même de saisir les questions fondamentales qui sous-tendent le dialogue avec leurs partenaires et les utilisateurs de la statistique.

3 Coordination avec le programme de la législature 2015 – 2019

Conformément à l'art. 9 de la loi sur la statistique fédérale¹, un programme pluriannuel de la statistique fédérale est établi pour chaque législature. Ce programme sert de base de planification à long terme et d'instrument de pilotage stratégique pour la statistique fédérale. Il est élaboré sous la responsabilité de l'Office fédéral de la statistique (OFS), en étroite collaboration avec les autres producteurs de statistiques de la Confédération et des cantons, ainsi qu'avec les principaux groupes d'utilisateurs des milieux politiques et économiques, de l'administration, des partenaires sociaux et des organisations internationales.

Le présent programme pluriannuel donne une vue d'ensemble des statistiques existantes dans les domaines thématiques importants pour la conduite de l'Etat, il renseigne sur les principales activités statistiques planifiées et fixe les priorités de l'activité statistique de la Confédération pour la prochaine législature. Sa coordination avec le programme de la législature 2015–2019 tient compte des rapports étroits qui existent entre l'activité statistique, d'une part, et les lignes directrices et les objectifs pour les années 2015–2019, d'autre part.

La statistique fédérale fournit des données importantes qui peuvent aussi être directement utilisées à des fins de planification et de pilotage à ce niveau. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a ainsi développé, sur mandat de la Chancellerie fédérale, le «système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement» qui permet un monitoring des objectifs pour plusieurs législatures successives². Ce système couvre tous les domaines d'activité de la Confédération et compte au total quelque 150 indicateurs, parmi lesquels sont chaque fois choisis les indicateurs du programme de la législature. Il fournit par ailleurs les données statistiques nécessaires à l'élaboration des analyses de la situation dans les rapports de gestion annuels du Conseil fédéral et dans le message sur la législature.

Les statistiques des producteurs de la Confédération fournissent les bases du système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement. La statistique fédérale met en plus à disposition une large palette d'informations complémentaires qui aident à suivre l'état et l'évolution de la situation dans presque tous les domaines sur lesquels portent les objectifs de la législature, et ce de manière détaillée et pluridimensionnelle. Le tableau ci-après donne un exemple de ces informations statistiques qui complètent les indicateurs de la législature.

¹ LSF, RS 431.01, 9 octobre 1992

² www.statistique.ch → Thèmes → 00 – Bases statistiques et généralités → Indicateurs de la législature

Informations statistiques complémentaires en relation avec le programme de la législature 2015 – 2019

Ligne directrice 1:

La Suisse assure durablement sa prospérité.

Objectifs de la législature du Conseil fédéral	Domaines d'information statistiques
Objectif 1: La Confédération pourvoit à l'équilibre de son budget et garantit des prestations étatiques efficaces.	La statistique fédérale fournit des données pour le monitoring des objectifs de politique financière. Elle déduit de ces informations produites selon les règles nationales et internationales et disponibles à tous les niveaux de l'Etat des ratios et des indicateurs. La statistique financière, qui donne une vue d'ensemble de la situation financière des administrations publiques, ou la statistique fiscale, qui constitue une source fondamentale d'information sur le financement des prestations de l'Etat, en sont de bons exemples.
Objectif 2: La Suisse crée un environnement économique optimal à l'intérieur du pays et renforce ainsi sa compétitivité.	L'économie suisse et sa compétitivité sont influencées par un certain nombre de systèmes (politico-juridique, démographique, éducatif, environnemental). La statistique fédérale fournit des statistiques importantes pour décrire ces différents systèmes, ainsi que la performance de l'économie suisse, la charge fiscale ou l'attractivité de la place économique, et pour en suivre l'évolution et mesurer la capacité concurrentielle de l'économie.
Objectif 3: La Suisse apporte sa contribution à la mise en place d'un ordre économique mondial solide et assure l'accès aux marchés internationaux à son économie.	La statistique fédérale fournit beaucoup d'informations sur l'interconnexion des économies nationales et la position de l'économie suisse. Elle indique par exemple quels sont les principaux partenaires commerciaux de la Suisse et quels produits sont exportés dans quels pays. La balance des paiements, par exemple, fournit des données sur les investissements directs réalisés à l'étranger, par branche et secteur économiques et par pays. Inversement, elle renseigne aussi sur les investissements opérés en Suisse.
Objectif 4: La Suisse renouvelle et développe ses relations politiques et économiques avec l'UE.	La Suisse fait partie du système statistique européen (SSE). Elle garantit de ce fait la comparabilité internationale de ses statistiques. Dans ce contexte, les statistiques économiques, des transports ou de l'environnement, par exemple, constituent une précieuse base d'information dans la perspective du renouvellement et du développement des relations politiques et économiques avec l'UE. Les statistiques sur les finances de la Suisse servent par exemple à établir des comparaisons avec les pays de l'UE.
Objectif 5: La Suisse maintient son leadership en matière de formation, de recherche et d'innovation, et le potentiel qu'offre la main d'œuvre indigène est mieux exploité.	La statistique fédérale fournit des données de base sur l'état et l'évolution du système de formation avec les statistiques sur la formation et la science. L'enquête sur l'innovation réalisée tous les trois ans produit par exemple des données sur la capacité d'innovation de l'économie suisse, dont on peut tirer des conclusions pour la politique économique.
Objectif 6: La Suisse veille à ce que ses infrastructures de transports et de communications répondent aux besoins, soient fiables et disposent d'un financement solide.	La statistique fédérale produit une multitude de données sur le comportement de la population en matière de mobilité, sur les prestations des transports de marchandises et de personnes et sur les moyens de transport. Avec les statistiques sur les trafics transalpin et transfrontalier, qui incluent les usagers étrangers, ces données produisent une image complète de l'utilisation des infrastructures de transport. La statistique fédérale produit aussi une vue d'ensemble des coûts générés par les transports, effets externes compris, et montre par qui ces coûts sont supportés. La statistique fédérale produit par ailleurs des données sur l'utilisation d'Internet.
Objectif 7: La Suisse fait une utilisation rationnelle du sol et des ressources naturelles et garantit un approvisionnement énergétique durable.	Avec les comptes de l'environnement, la statistique fédérale fournit des informations sur l'utilisation des ressources naturelles et la répartition des flux énergétiques, qui sont comparables sur le plan international et ventilées entre les principaux acteurs économiques. Elle produit également des données sur l'utilisation du sol et informe par exemple sur l'évolution des surfaces construites et des surfaces agricoles en Suisse. La statistique de l'énergie est la base statistique principale pour le monitoring de la stratégie énergétique 2050 et des perspectives énergétiques. L'observation et l'analyse du développement territorial servent de base au contrôle de la mise en œuvre, actuelle et future, de l'aménagement du territoire.

Ligne directrice 2:**La Suisse soutient la cohésion nationale et œuvre au renforcement de la coopération internationale.**

Objectifs de la législature du Conseil fédéral	Domaines d'information statistiques
Objectif 8: La Suisse renforce la cohésion des régions et favorise la compréhension mutuelle entre les cultures et entre les communautés linguistiques.	<p>Les données de la statistique fédérale sont régionalisées dans la mesure où les méthodes le permettent. Elles fournissent ainsi des informations essentielles, en particulier sur les changements structurels qui s'opèrent dans les différentes régions et aux différents niveaux de l'Etat.</p> <p>Ces dernières années, la production de statistiques a été étendue aux pratiques culturelles de la population, ainsi qu'à la structure et au financement des institutions culturelles.</p>
Objectif 9: La Suisse encourage la cohésion sociale et garantit le respect de l'égalité des sexes.	<p>La statistique fédérale fournit de nombreuses données qui permettent de documenter directement la cohésion sociale, la situation des familles et l'égalité des sexes, par exemple avec les statistiques sur l'égalité entre femmes et hommes ou sur les personnes en situation de handicap.</p> <p>Les indicateurs établis à partir des statistiques des revenus, de la pauvreté et de l'aide sociale fournissent des informations sur la situation matérielle de la société.</p> <p>La statistique éclaire aussi la situation de certains groupes sociaux, par exemple celle des retraités, des femmes sur le marché du travail ou des personnes de nationalité étrangère.</p> <p>Les statistiques du sport produisent des données sur les pratiques sportives, sur l'activité physique et sur le travail bénévole dans le sport.</p>
Objectif 10: La Suisse renforce son action en faveur de la coopération internationale et son rôle d'Etat hôte d'organisations internationales.	Les statistiques de l'Aide publique au développement, publiées annuellement, permettent de documenter l'engagement de la Suisse dans les pays en développement et de faire des comparaisons avec les autres pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Source: Le Conseil fédéral – Message sur le programme de la législature 2015 à 2019

© OFS 2016

Ligne directrice 3:**La Suisse pourvoit à la sécurité et agit en partenaire international fiable.**

Objectifs de la législature du Conseil fédéral	Domaines d'information statistiques
Objectif 11: La Suisse réforme ses assurances sociales et en assure le financement durable.	<p>A travers les statistiques des assurances sociales, la statistique fédérale documente la situation actuelle et l'évolution des institutions sociales et fournit une base essentielle de pilotage et de contrôle des objectifs.</p> <p>Un monitoring statistique permet d'analyser régulièrement les interactions entre les systèmes de prestations de l'assurance-invalidité, de l'aide sociale et de l'assurance-chômage.</p>
Objectif 12: La Suisse pourvoit à la fois à un système de soins de qualité qui soit financièrement supportable et à des conditions favorables à la santé.	<p>Les multiples données de la statistique fédérale dans le domaine de la santé informent sur l'état de santé de la population, sur son évolution et servent à la planification et au pilotage du système de santé (économicité et qualité des prestations), de ses coûts et de son financement.</p> <p>Elles donnent les moyens d'assurer la surveillance des services de santé, fournissent des éléments importants pour la prévention et permettent de cibler les mesures de politique de la santé. Cette contribution est inscrite dans la stratégie «Santé2020» du Conseil fédéral.</p>
Objectif 13: La Suisse gère la migration et exploite le potentiel économique et social qu'offre celle-ci.	<p>Avec la statistique sur la structure de la population, les statistiques en matière d'asile ou la statistique des étrangers, la statistique fédérale fournit de très nombreuses données relatives à la migration. D'autres statistiques, telles que la statistique de la population active ou celle des revenus AVS, permettent de tirer des conclusions sur l'apport des migrants au marché du travail ou sur les résultats de la répartition dans le système des assurances sociales.</p> <p>Le système d'indicateurs sur l'intégration de la population issue de la migration mesure par exemple les différences observées entre les différents groupes de population dans plusieurs domaines politiques.</p>
Objectif 14: La Suisse prévient la violence, la criminalité et le terrorisme et lutte efficacement contre ces phénomènes.	La redéfinition de la statistique policière de la criminalité et le développement de la statistique des jugements pénaux des mineurs ont permis de combler d'importantes lacunes dans l'information sur la criminalité et la violence.
Objectif 15: La Suisse connaît les menaces intérieures et extérieures qui pèsent sur sa sécurité et dispose des instruments nécessaires pour y parer efficacement.	La statistique fédérale fournit des informations sur les dangers naturels tels que les crues, les glissements de terrain, les coulées de boue.
Objectif 16: La Suisse se mobilise activement en faveur de la stabilité internationale.	

Source: Le Conseil fédéral – Message sur le programme de la législature 2015 à 2019

© OFS 2016

4 Evaluation du programme pluriannuel de la statistique 2011 – 2015

Le programme pluriannuel de la statistique fédérale a servi au cours de la législature passée d'instrument de planification à long terme et de conduite stratégique et a permis à ce titre de coordonner les activités menées dans le cadre du système de la statistique publique. Le dialogue instauré avec les partenaires et les utilisateurs de la statistique publique au sujet de l'évaluation du programme pluriannuel 2011–2015, et intensifié au cours des deux dernières années, a livré de précieux enseignements pour définir les futures conditions-cadres de la statistique fédérale.

Les six objectifs fixés dans le programme pluriannuel 2011–2015 ont été totalement ou en partie atteints. C'est également le cas des principaux objectifs opérationnels et de la grande majorité des mesures qui leur étaient associées. Ci-après, nous commentons chaque objectif et décrivons brièvement les principaux critères qui servent à évaluer le degré de réalisation de ces objectifs.

But stratégique 1

La statistique fédérale fournit des informations de haute qualité et adaptées aux besoins des utilisateurs. Elle s'appuie autant que possible sur des données et des registres administratifs.

Ce but a été en grande partie atteint.

Il met le mandat de base de la statistique fédérale au centre des priorités et décrit une tâche permanente pour ses partenaires. Des potentiels d'amélioration substantiels ont pu être créés, qui seront concrétisés durant la prochaine législature à la faveur d'un développement de la statistique fédérale qui s'annonce axé sur l'efficacité et la bonne gestion des ressources.

Le recours systématique aux données administratives et aux données des registres a permis d'augmenter sensiblement les possibilités d'utiliser à plusieurs fins les mêmes données et d'améliorer la qualité des statistiques. L'OFS gère trois registres: le Registre des entreprises et des établissements (REE), le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) et le Registre des numéros d'identification des entreprises (IDE). Il utilise aussi à des fins statistiques des données tirées d'autres registres, tels que les registres des habitants des cantons et des communes (p. ex. pour le nouveau système de recensement de la population), ou de sources administratives, telles que les caisses de compensation de l'AVS ou les établissements d'enseignement.

Cette utilisation multiple des données permet de réduire la charge des répondants, mais aussi de réaliser des analyses transversales. Ce type d'analyses donnera les moyens à l'avenir de répondre de manière plus pertinente aux demandes des utilisateurs, lesquelles touchent à des problématiques toujours plus interdépendantes.

Le dialogue avec les représentants des groupes d'utilisateurs et le développement ciblé des contacts avec les partenaires ont permis de mieux ajuster la production statistique aux besoins des utilisateurs. Les contacts avec les principales parties prenantes ont en particulier été intensifiés et systématisés. Ceux avec les milieux qui traitent et exploitent les données statistiques (science, recherche, médias, etc.) ont aussi été renforcés afin d'accroître le recours aux informations statistiques dans le processus politique de formation de l'opinion et dans la recherche. Ce dialogue a été mené dans le cadre des groupes d'experts de la statistique fédérale, d'entrevues bilatérales et de rencontres ad hoc.

La publication, le plus possible gratuite, des informations statistiques sur le portail statistique ou le géoportail de la Confédération – et depuis septembre 2013 sur le portail Open Data de la Confédération – a contribué à augmenter la visibilité de ces informations au cours de la législature écoulée. L'offre accrue d'articles (passée de 311 articles en moyenne par mois en 2011 à 377 en 2014) a entraîné une augmentation du nombre des pages web consultées et des téléchargements (de 143'000 en moyenne par mois en 2011 à 161'000 en 2014). On relèvera en particulier la forte progression observée dans l'utilisation des applications pour appareils mobiles: de quelque 1'000 pages consultées par mois en 2011, celle-ci est passée à près de 17'000 (un peu plus de 10% de toutes les consultations) en 2014. Les portraits régionaux publiés à partir de l'Atlas statistique ont également enregistré une fréquentation en très forte hausse, avec plus du double de pages consultées.

Les principes appliqués jusque-là pour garantir une qualité élevée des produits statistiques, en conformité avec les principes valables au niveau international, ont continué d'être observés. Ils reposent notamment sur les nouvelles dispositions introduites à l'art. 3a de l'ordonnance sur les relevés statistiques³ (al. 1). Ces principes sont complétés par l'engagement de respecter les normes de bonnes pratiques statistiques, notamment en ce qui concerne le traitement, la sécurité et la protection des données (al. 2).

³ RS 431.012.1 Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux

Pour renforcer la crédibilité, les mesures de communication déjà mises en oeuvre pour accroître la transparence ont été poursuivies et étendues. Dans ce contexte, de nombreux rapports de méthode ont été publiés et, en cas d'erreurs, les informations correspondantes ont été rectifiées et publiées à nouveau.

Au cours de la législature écoulée, d'autres mesures ont été prises pour réduire la charge des répondants. Les méthodes d'échantillonnage ont été affinées et la possibilité d'utiliser à plusieurs fins des données existantes a été étendue, grâce à l'intégration plus poussée des systèmes de production.

La production de statistiques a été mieux ajustée aux besoins des utilisateurs dans les limites des dispositions légales et compte tenu des expériences faites et des résultats du dialogue avec les utilisateurs et les partenaires. Les potentiels créés par les nouveaux projets et les investissements ont aussi été mieux exploités. L'adaptation de la production statistique aux besoins des utilisateurs fait partie des tâches courantes de la statistique fédérale.

Enfin, la régionalisation des statistiques a été autant que possible poursuivie. Cette régionalisation des données et de la statistique fédérale n'étant pas toujours possible ni pertinente, le dialogue avec les services de statistique des cantons et des villes a été intensifié. Le but de ce dialogue est de renforcer l'approche «horizontale» de ces services afin qu'ils complètent les informations de la statistique fédérale par des données, statistiques et analyses à l'échelon de leur région ou de leur ville pour satisfaire la demande des utilisateurs régionaux.

But stratégique 2

La statistique fédérale fixe des priorités thématiques en fonction des besoins à long terme de la société et de la politique et réalise des travaux notoires dans ces domaines.

Ce but a été en grande partie atteint.

La base de données actuelle ne permet pas encore de dresser un tableau complet du système de santé. La Confédération manque presque totalement d'informations sur le domaine ambulatoire. L'OFS a donc lancé le projet «Modules Ambulatoires des Relevés sur la Santé» (MARS) pour développer les statistiques des services de soins ambulatoires. En janvier 2013, le Conseil fédéral a inscrit ce projet parmi les dix mesures prioritaires de sa stratégie «Santé2020».

Avec la réalisation des premiers sous-projets MARS, la statistique des services de santé, limitée jusque-là au secteur stationnaire, est complétée progressivement du secteur ambulatoire et forme ainsi un tout. Les données statistiques sur les services de santé et celles relatives à la santé de la population sont une composante essentielle du système d'information sur la santé publique.

Suite à la décision du Conseil fédéral du 13 octobre 2010 sur l'«économie verte», l'OFS a été chargé de développer un système d'information «Complément au PIB». Les travaux ont abouti à

un système d'indicateurs «Mesure du bien-être», publié pour la première fois en décembre 2014. Une quarantaine d'indicateurs principaux mesurent le bien-être dans ses dimensions matérielle et immatérielle, en tenant compte d'aspects objectifs et subjectifs. Ce système repose sur un modèle qui décrit la création, la répartition et le maintien du bien-être.

But stratégique 3

Basée sur les systèmes intégrés de production des différents domaines statistiques, l'intégration de l'output est renforcée de manière systématique et cohérente.

Ce but a été atteint pour ce qui est de la production statistique de l'OFS.

En outre, un important potentiel d'amélioration a été créé, sous la forme notamment d'une éventuelle extension aux autres producteurs de la statistique fédérale. Il pourra être exploité au cours de la législature à venir.

Les systèmes de production intégrés, comme celui du nouveau recensement de la population, jouent un rôle prépondérant dans le traitement cohérent des informations statistiques, qui va de la collecte et de l'analyse des données à la production de l'output. L'OFS a réalisé des progrès majeurs dans ce domaine avec l'application de cette approche au recensement en 2010, avec la publication en 2011 des premiers résultats des relevés basés sur les registres et la réalisation en 2012 du premier relevé structurel.

Le vaste projet de révision du programme général de la statistique des entreprises (GUS) a permis de faire des progrès décisifs dans l'harmonisation et l'intégration des relevés auprès des entreprises et d'améliorer la cohérence des résultats des statistiques économiques. L'accent a été mis en particulier sur le recours aux données administratives existantes, sur la coordination des définitions, des méthodes et des procédés d'échantillonnage pour les statistiques en question. Le programme GUS a été achevé fin 2012.

Les bases statistiques devant refléter la réalité, il est nécessaire de procéder régulièrement à des adaptations pour rendre compte des changements. Cela est aussi valable pour les statistiques économiques. De nouveaux travaux de révision, portant sur l'indice suisse des prix à la consommation, sur la statistique de l'emploi et sur la structure des salaires, ont ainsi été lancés. La révision des comptes nationaux s'est achevée en septembre 2014.

Dans le domaine des statistiques de la formation, d'importantes étapes ont été franchies dans la mise en place du système intégré des statistiques de la formation. Les divers relevés ont été largement modernisés et de nouvelles possibilités d'exploitation ont été créées grâce à l'introduction du nouveau numéro d'assuré AVS.

But stratégique 4

La statistique suisse joue un rôle reconnu dans les organisations internationales et participe activement au Système statistique européen.

Ce but a été atteint.

Pour garantir la comparabilité de ses statistiques, la Suisse doit jouer un rôle actif sur le plan international. Au niveau européen, la Suisse participe au Système statistique européen (SSE), au Comité et aux groupes des directeurs, ainsi qu'à différents groupes de travail. Elle a ainsi un accès direct à des informations et des entretiens importants et peut exercer une influence sur le développement stratégique du système statistique. Sous la responsabilité de l'OFS, cette collaboration s'est nettement améliorée ces dernières années et correspond largement à celle des autres pays européens.

L'accord bilatéral sur la statistique⁴ conclu avec l'UE et entré en vigueur en 2007 contribue grandement à assurer cette comparabilité. En plus de favoriser une bonne collaboration, il promeut en effet l'harmonisation des statistiques suisses et des statistiques européennes.

Lors de la 4^e rencontre du comité mixte, le 12 juin 2013 à Genève, la décision a été prise d'actualiser l'Annexe A de l'accord. Cette annexe définit les parties obligatoires pour la Suisse de la législation européenne sur la statistique et règle le développement, la production et la diffusion des statistiques européennes reprises par la Suisse. Son actualisation régulière est indispensable pour permettre à la Suisse de tenir compte des adaptations des statistiques européennes qui la concernent et d'assurer à long terme la comparabilité de ses statistiques.

La Suisse, en particulier l'OFS, participe également aux réunions annuelles des commissions de statistique de l'ONU (Commission de statistique des Nations Unies STATCOM et Conférence des statisticiens européens CSE) et de l'OCDE (Committee on Statistics and Statistical Policy CSSP). L'OFS a par exemple organisé et présidé un séminaire sur la mesure du développement durable. Ce genre d'engagement permet à la Suisse d'être partie prenante au développement de la statistique internationale et de se positionner sur des questions importantes.

La participation de l'OFS et d'autres producteurs de statistiques de la Confédération à divers groupes de travail y contribue aussi. Elle est indispensable pour assurer l'adaptation des statistiques suisses aux normes internationales et contribue de ce fait directement à l'objectif de comparabilité.

But stratégique 5

Les conditions cadres permettant la production d'informations statistiques sont définies.

Ce but a été atteint.

La protection et la sécurité des données, sont des principes majeurs de la statistique publique et, à ce titre, ils sont inscrits dans la loi sur la statistique fédérale. Afin de préciser les normes légales applicables, un nouvel art. 3a a été ajouté à l'ordonnance sur les relevés statistiques, en vertu duquel les principes internationaux reconnus de la statistique doivent être observés. Cette modification de l'ordonnance est entrée en vigueur le 15 janvier 2014.

Dans le domaine de l'assurance-qualité, la statistique fédérale applique dans une très large mesure le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne (Code of Practice). L'OFS et un certain nombre d'autres producteurs de statistiques ont participé en 2015 à l'évaluation par les pairs réalisée sous la conduite de l'UE. La statistique fédérale s'est vu décerner une bonne note dans l'ensemble.

L'OFS conclut un contrat de protection des données pour chaque livraison de données. Vu le nombre élevé de demandes, et par conséquent de contrats, les processus internes correspondants ont été simplifiés et mieux structurés.

En ce qui concerne les microdonnées, l'OFS dispose d'une politique claire en la matière, qui se fonde sur les normes légales en vigueur. La collaboration avec la recherche a été étendue en coopération avec la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS). Elle a débouché sur un accès spécial (COMPASS) réservé aux scientifiques, qui leur permet de commander à l'OFS les fichiers de données dont ils ont besoin à partir de l'inventaire qui en a été dressé. Cette offre sera continuellement élargie.

⁴ RS 0.431.026.81 Accord du 26 octobre 2004 entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la coopération dans le domaine statistique (avec annexes et acte final)

5 Objectifs stratégiques et priorités

Le programme statistique pluriannuel 2016–2019 a été élaboré selon une approche centrée sur l’output statistique, c’est-à-dire sur les informations statistiques proposées aux utilisateurs. Cette approche est basée sur trois réflexions fondamentales qui se sont dégagées de l’évaluation du programme statistique pluriannuel 2011–2015 et du dialogue que nous avons eu avec les acteurs et partenaires de la statistique fédérale.

Premièrement, il faut renforcer et flexibiliser ce qui constitue le fondement de la statistique fédérale, à savoir la production dans la durée d’informations statistiques fiables, élaborées selon des méthodes scientifiques.

Deuxièmement, il faut améliorer les instruments utilisés pour apprécier l’évolution des besoins des principaux groupes d’utilisateurs de statistiques: autorités politiques, administration, chercheurs, partenaires sociaux et organisations internationales.

Troisièmement, il faut exploiter efficacement le potentiel qui réside dans les bases statistiques nouvelles et dans les processus de production nouveaux qui ont été développés ces dernières années.

Première réflexion: les statistiques de la Confédération favorisent l’objectivité des débats politiques et publics par le fait qu’elles couvrent des périodes longues, qu’elles permettent des comparaisons dans le temps et qu’elles facilitent, par exemple, l’identification et l’analyse de certaines évolutions de longue durée. Ce fondement doit être entretenu continuellement, mais aussi adapté à des réalités qui évoluent et à des problématiques nouvelles.

Deuxième réflexion: la statistique fédérale ne peut produire une plus-value pour les utilisateurs de statistiques que si l’on entretient avec eux un dialogue permanent. Soucieuse de son indépendance et fortement axée sur la méthodologie, la statistique publique se doit d’acquérir une connaissance précise des problématiques qui intéressent les utilisateurs.

Troisième réflexion: l’information statistique doit être élaborée autant que possible à l’aide des données et des instruments existants. Il s’agit d’exploiter de manière économe et rationnelle les investissements qui ont été consentis au cours des dernières années.

5.1 Objectif stratégique 1

La statistique fédérale assure la production statistique de manière durable et s’adapte en permanence aux besoins des utilisateurs.

Malgré des ressources limitées, la statistique fédérale doit relever au cours de cette législature deux défis majeurs: répondre, d’une part, à une demande ininterrompue d’informations statistiques qui sont parfois produites depuis longtemps; fournir, d’autre part, dans des délais toujours plus brefs, des informations statistiques supplémentaires répondant à des problématiques nouvelles.

La statistique fédérale réagit à ces défis en consolidant et en développant la production statistique existante, en renforçant l’utilisation des données administratives et en développant la production intégrée. Cette production de base est l’instrument premier qui permet à la statistique fédérale de remplir sa mission et qui absorbe la majeure partie de ses ressources. En produisant durablement des données comparables dans le temps, la statistique fédérale fournit d’une part une base qui permet d’identifier des évolutions longues, d’autre part un fondement sur lequel peuvent venir s’appuyer d’autres activités statistiques. Cette mission fondamentale – produire en toute indépendance et en temps opportun des informations de haute qualité, comparables au plan international et conformes aux besoins des utilisateurs – conservera à l’avenir la plus haute priorité. L’accent portera par ailleurs sur la flexibilisation de la production qui, en période de ressources réduites, dotera la statistique fédérale de la marge de manœuvre et des mécanismes d’adaptation nécessaires pour réagir à des besoins qui ne cessent d’évoluer.

Priorités 2016 – 2019

Consolider l'offre statistique de base conformément aux normes internationales reconnues.

Comblent les principales lacunes.

Les fondements de la statistique fédérale sont réexaminés et consolidés. Les lacunes dans les domaines stratégiques importants sont identifiées et comblées dans le cadre d'un dialogue avec les partenaires et avec les utilisateurs de statistiques. Les normes internationales sont adoptées dans la mesure où aucun intérêt supérieur de la Suisse ne s'y oppose. Cela garantira notamment l'utilisation future des données. Les informations statistiques de base sont réexaminées régulièrement quant à leur utilité et à leur pertinence. Elles sont adaptées le cas échéant aux besoins nouveaux.

Flexibiliser largement la production statistique.

Des systèmes de production flexibles permettent de réagir rapidement et efficacement aux besoins d'information nouveaux. Les définitions des variables des différentes enquêtes sont uniformisées autant que possible, les méthodes sont harmonisées, des solutions informatiques standardisées et paramétrisables sont développées. Les enquêtes elles-mêmes reçoivent, là où c'est possible, une structure modulaire de façon à ce que les relevés (de base) puissent être complétés au besoin de modules additionnels.

Consolider et développer l'utilisation des registres et des données administratives.

L'intégration systématique dans la production statistique de données tirées des registres administratifs se poursuit, notamment dans le domaine des registres fiscaux, afin de diminuer encore la charge qui pèse sur les personnes interrogées. Cela implique une collaboration renforcée de la statistique fédérale avec ses partenaires sur la conception et l'exploitation des registres et des données administratives, afin de garantir l'utilisation durable de ces données à des fins statistiques.

On examinera s'il est utile de compléter la loi sur la statistique fédérale⁵ afin de mieux exploiter les collections de données existantes aux niveaux des cantons et de la Confédération. Le but serait d'ancrer dans la législation la possibilité pour la statistique fédérale d'utiliser facilement ces données.

Elargir de manière ciblée les bases méthodologiques.

La statistique fédérale améliore la qualité de la production statistique et réduit la charge qui pèse sur les personnes interrogées en développant des méthodes statistiques efficaces et en exploitant des sources de données nouvelles. Elle utilise, par exemple, des modèles statistiques pour combiner les données administratives et les données provenant d'enquêtes statistiques, et elle recourt à des méthodes d'estimation adaptées à de petits domaines.

La statistique fédérale exploite également le potentiel des nouvelles technologies et des nouvelles modalités d'interview (p. ex. interview mixed-mode).

Développer des lignes directrices pour l'utilisation de nouvelles sources de données.

Un autre défi consistera à maîtriser dans les années à venir un volume croissant de données provenant de sources nouvelles telles que la téléphonie mobile et les médias sociaux. Ces données présentent un intérêt considérable aussi bien comme base pour des statistiques nouvelles que pour compléter les données existantes de la statistique publique. Il appartient à la statistique fédérale d'explorer dans quels domaines ces données pourraient être utilisées.

La statistique fédérale suit activement les travaux des autres pays et des organisations internationales dans ce domaine et elle examine, en étroite collaboration avec les milieux scientifiques, d'éventuels projets de réalisation pour la Suisse.

Mesurer systématiquement la charge qui pèse sur les personnes interrogées.

Réduire la charge administrative qui pèse sur les personnes interrogées fait partie depuis longtemps des tâches de la statistique fédérale. On veut, par un système de monitoring de cette charge, examiner si et comment il est possible d'améliorer la coordination entre les producteurs de statistiques de la Confédération au niveau de la réalisation des enquêtes et de l'utilisation des données administratives.

5.2 Objectif stratégique 2

La statistique fédérale intensifie le dialogue avec ses partenaires et avec les utilisateurs de statistiques. Elle améliore les conditions-cadres de façon à pouvoir identifier et évaluer à temps les besoins d'information nouveaux.

La contribution de la statistique fédérale dans l'Etat et dans la société se mesure en premier lieu à sa capacité à produire des informations qui répondent aux besoins effectifs des utilisateurs et qui soient effectivement utilisées dans la pratique. Comme les réalités politiques et sociales évoluent toujours plus rapidement, les producteurs de statistiques publiques doivent identifier les besoins toujours plus tôt et plus précisément. En même temps, ils doivent étudier comment la statistique peut répondre aux problématiques associées à ces besoins.

Il importe d'une part d'identifier sur le fond les besoins d'information dans le cadre d'un dialogue direct avec les partenaires et les utilisateurs. Il faut, d'autre part, analyser en temps utile les besoins d'information ainsi identifiés. Il est impératif de comprendre les problématiques en cause afin de pouvoir juger s'il est possible d'y répondre au moyen d'éléments d'information déjà existants ou s'il faut compléter ceux-ci par des informations nouvelles.

⁵ LSF, RS 431.01, 9 octobre 1992

En plus de définir les contenus et les thèmes prioritaires (voir le chapitre 6 sur les domaines stratégiques), il faut améliorer encore dans le système de la statistique fédérale les conditions institutionnelles d'une collaboration systématique et d'une bonne compréhension réciproque (coopération renforcée conformément aux bonnes pratiques et avec transferts de savoirs).

Priorités 2016 – 2019

Optimiser par une communication active la perception de la statistique fédérale et la compréhension de son fonctionnement.

Les prestations de la statistique fédérale comme productrice de chiffres et de données objectives, utiles au processus démocratique de formation de l'opinion et de prise de décision, seront axées davantage sur les groupes cibles, communiquées de manière proactive et évaluées dans le cadre d'un monitoring. Il faut rendre mieux visible la plus-value que génère la statistique fédérale, et notamment le centre de compétence qu'est l'OFS, et simplifier la collaboration avec les utilisateurs de statistiques.

Développer systématiquement les relations avec les parties prenantes.

Il faut améliorer d'une manière systématique et dans un cadre institutionnalisé la coordination et le suivi des relations avec les parties prenantes de la statistique fédérale. Les attentes des différents groupes de partenaires sont déterminées de manière proactive et ciblées dans le cadre d'un système organisé de feedback, puis examinées quant à leur signification pour la statistique fédérale et quant à la possibilité d'y répondre efficacement.

Coordonner les travaux de planification des services fédéraux producteurs de statistiques.

Les processus de fixation des objectifs et la collaboration concrète entre les producteurs de statistiques fédérales sont mieux harmonisés, sous la conduite de l'OFS, par une coopération anticipée dans le cadre des organes existants. Une base importante réside à cet égard dans le relevé systématique des compétences statistiques et techniques disponibles dans le système de la statistique fédérale et auprès des différents partenaires (p. ex. dans les milieux scientifiques), ainsi que dans la création et le développement d'une plateforme correspondante institutionnalisée (organes des producteurs de statistiques aux niveaux de la Confédération et des cantons, par exemple). Le but est de confier les travaux statistiques à ceux qui pourront les effectuer le plus efficacement.

5.3 Objectif stratégique 3

La statistique fédérale exploite les potentiels qui ont été créés pour produire des informations statistiques nouvelles et adapte la diffusion des informations statistiques aux besoins nouveaux des utilisateurs.

Outre la nécessité d'identifier systématiquement et à temps les besoins d'information nouveaux, les producteurs de statistiques doivent faire face à des défis liés à la dynamique et à la complexité croissante de la société et de l'économie. Nombreuses sont les problématiques sur lesquelles la statistique publique doit non seulement fournir des données utiles, pertinentes et intelligibles, mais encore créer des bases pour des analyses complètes et approfondies. On observe, par exemple, une demande accrue d'informations statistiques propres à appréhender la pluri-dimensionnalité thématique des questions politiques et sociales. L'individualisation croissante de la société, enfin, rend nécessaires des statistiques (p. ex. des statistiques de flux) centrées sur l'évolution des conduites de certains groupes de population.

Grâce aux systèmes intégrés déjà en place et à la possibilité de croiser les données, nous pouvons produire dans bien des domaines les statistiques dont les utilisateurs ont besoin. La poursuite des travaux d'intégration et de standardisation de la production permettra d'exploiter de manière encore plus ciblée les investissements effectués dans le passé et le potentiel que recèlent les bases de données existantes, toujours dans l'optique d'une production d'information efficiente et efficace.

S'agissant de la diffusion et de l'accès à l'information statistique, les besoins des utilisateurs ont subi ces dernières années des mutations sans précédent. Les nouvelles technologies, les nouveaux modes et moyens de communication constituent un gros défi pour la diffusion de l'information statistique: accessibilité en ligne, en tout temps et en tous lieux, formats permettant le traitement entièrement électronique des données, tels sont – entre beaucoup d'autres – les demandes et les besoins auxquels la statistique est aujourd'hui confrontée.

Priorités 2016 – 2019

Développer l'offre de bases statistiques de planification et de pilotage.

La complexité croissante des tâches de la statistique fédérale et la dynamique grandissante de l'évolution économique et sociale ont eu pour effet d'élargir la demande d'informations statistiques. Les autorités politiques, notamment, ont toujours plus besoin, pour planifier et conduire leur action, d'indicateurs basés sur des faits objectifs.

Les compétences méthodologiques des services fédéraux producteurs de statistiques doivent être prises davantage en considération, dans le domaine des bases statistiques de planification et de pilotage, notamment dans l'optique des indicateurs de performance prévus dans le cadre du nouveau modèle de gestion de la Confédération (NMG). Il faut proposer activement aux services fédéraux intéressés des prestations de conseil pour le développement de paramètres de mesure appropriés.

Exploiter les potentiels liés à l'appariement des données.

L'identification univoque des personnes physiques et des personnes morales par un numéro d'identification conservé dans les banques de données permet de croiser l'information statistique au niveau des données élémentaires et de produire quantité d'informations statistiques à partir des données aujourd'hui disponibles – par exemple des informations anonymes sur les parcours de formation. Il faut analyser la possibilité et l'utilité de produire dans différents domaines des données de type «parcours» (voir le chapitre 6 sur les domaines stratégiques) et élaborer les bases méthodologiques nécessaires. La protection des données et la sécurité des données restent cependant prioritaires. Les mesures envisagées feront l'objet d'une communication active.

Développer l'offre de présentations et d'analyses multithématiques dans le cadre des ressources disponibles.

La statistique fédérale dispose déjà de plusieurs systèmes d'indicateurs transversaux, tels les indicateurs du développement durable (MONET) et les indicateurs du bien-être. L'intégration des systèmes statistiques, qui a été renforcée ces dernières années, permet de poursuivre ce type de présentations et d'analyses. Cela permettra d'appréhender plus largement encore l'évolution de la société et de proposer aux autorités politiques davantage d'informations pertinentes sur les interactions entre les différents secteurs de l'action politique.

Adapter la diffusion de l'information statistique aux besoins des utilisateurs.

Il faut optimiser en permanence la perception de la statistique fédérale et favoriser une large utilisation publique de l'information statistique. A cet effet, nous veillons non seulement à suivre avec attention l'évolution des groupes d'utilisateurs et l'évolution des technologies, mais encore à tirer parti de nouveaux canaux de diffusion et de communication. Il importe aussi, malgré les mutations en cours, de ne pas négliger, pendant une période transitoire, les canaux de communication classiques.

Élargir l'accès aux données et aux infrastructures de diffusion.

Il faut développer pour les chercheurs et les scientifiques de nouveaux modes d'accès protégés aux bases de données (micro-données). Ces données ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques ou à des fins de recherche et de planification. Il va sans dire que la protection des données et du secret statistique sont garantis.

Les données de la statistique fédérale sont présentées de plus en plus dans des formats ouverts, avec des métadonnées standardisées, ce qui facilite l'établissement de liens entre les données (linked open data). Les résultats statistiques, conformément au mandat de la statistique fédérale, sont rendus accessibles au public.

6 Domaines stratégiques

Les pages qui suivent couvrent l'ensemble des domaines thématiques traités par la statistique fédérale. Le portefeuille des activités statistiques figure dans l'annexe.

Pour chaque domaine thématique, nous décrivons d'abord brièvement les informations statistiques produites et leurs principaux groupes d'utilisateurs. Nous indiquerons ensuite les principaux défis à relever et les potentiels de développement. Enfin, nous énumérerons les priorités qui président au développement thématique de la statistique fédérale au cours de la législature 2015–2019.

Tous ces éléments, et notamment l'énoncé des priorités, constituent les piliers de notre stratégie de développement de la statistique fédérale dans le cadre du programme statistique pluriannuel 2016–2019. Ils ont été élaborés par l'OFS en concertation avec d'autres offices fédéraux et avec les institutions concernées, par exemple la Banque nationale suisse (BNS), les cantons et les milieux scientifiques.

Le portefeuille est structuré et commenté par domaines thématiques afin d'en faciliter la consultation. Il comprend des commentaires agrégés sur le contenu de chaque domaine d'information statistique ainsi que des indications sur l'office responsable et sur le mode de financement des statistiques.

Révision annuelle de l'annexe

Par le dispositif de décision du 27.01.2016 relatif à l'adoption du programme pluriannuel 2016–2019, le Conseil fédéral autorise le Département fédéral de l'intérieur à réviser et à adapter annuellement les annexes en collaboration avec les autres départements.

Le but de ces révisions est de conformer les orientations statistiques de la législature, inscrites dans le programme statistique pluriannuel et dans le mandat légal correspondant, au nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG), qui vise à développer une planification pluriannuelle évolutive. Les révisions permettent de procéder régulièrement à des adaptations en fonction des décisions du Parlement et du Conseil fédéral et compte tenu des besoins d'information qui évoluent au gré des décisions politiques. En même temps, les priorités du programme statistique pluriannuel fixent les lignes directrices pour l'exécution des mandats attribués à la statistique fédérale.

Les révisions seront complétées à l'avenir par un système de rapports élaborés par l'OFS en collaboration avec les autres offices fédéraux producteurs de statistiques, les autres partenaires concernés et notamment les organes de la statistique fédérale. Ces rapports auront pour but de renforcer la structure et la cohérence de la statistique fédérale, et en même temps de fournir à l'autorité supérieure, comme base de décision, une évaluation solide de la mise en œuvre du programme pluriannuel.



Population

Dans le domaine de la population, la statistique fédérale produit, à côté des données classiques sur l'état et la structure de la population, des informations sur les ménages, sur les bâtiments d'habitation et les logements, sur le travail et la vie professionnelle, et sur des thématiques telles que les migrations et l'intégration, les langues et les religions. Ces informations de base se complètent de scénarios sur l'évolution de la population, des ménages et des personnes actives. Combinées, elles rendent compte de diverses facettes de l'évolution de la société aux niveaux national, cantonal et communal. Elles permettent des comparaisons internationales.

Les informations fournissent des bases de décision et de planification aux niveaux de la Confédération, des cantons et des communes. Les données démographiques servent en outre à développer des stratégies politiques et à en évaluer les résultats, à planifier les activités dans différents domaines tels que les transports, la santé, l'éducation, l'énergie, l'environnement, l'aménagement du territoire et la sécurité sociale. L'administration et les entreprises du secteur public font partie des principaux utilisateurs de ces informations, avec nombre d'entreprises privées comme les banques, les assurances et les bureaux de conseil. Les données sont très utilisées aussi par la science et la recherche, les écoles et les établissements de formation, les médias et le grand public.

Défis et potentiels de développement

Dans le domaine de la population, il faut suivre les travaux qui s'accomplissent au plan international, y prendre part et trouver des solutions adaptées à la Suisse. Nos interlocuteurs sont notamment Eurostat, l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Nations Unies. Dans le système statistique européen, il faut s'attendre à d'importantes innovations qu'il faudra évaluer et qui nous conduiront éventuellement à modifier la collaboration de la Suisse avec la statistique européenne.

Les nouvelles dispositions de la loi sur les Suisses de l'étranger appellent une révision de la statistique des Suisses de l'étranger. Le transfert de cette statistique de la Direction consulaire du DFAE vers l'environnement de production de l'OFS est en discussion.

Après le passage en 2010 au nouveau système de recensement de la population, on a atteint en 2015 le stade où les résultats de toutes les enquêtes ont été publiés. Le pooling du relevé structurel réalise dès 2016 le cycle quinquennal. Le potentiel du système de recensement est désormais pleinement

disponible pour les utilisateurs. Mais le moment est venu aussi de procéder, conformément à la loi sur le recensement⁶, à l'évaluation du système afin de définir d'éventuelles mesures de développement pour 2020.

Au niveau de la réalisation des enquêtes, il faut évaluer de nouvelles méthodes d'enquêtes et explorer de nouvelles sources de données basées sur les registres. Les mutations économiques et sociales feront évoluer les besoins de données et appelleront de nouveaux modes de relevé et de nouveaux instruments d'enquête adaptés aux personnes interrogées. Les moyens de communication utilisés aujourd'hui, et qui resteront en usage dans le proche avenir, doivent être évalués quant à leur utilité pour les personnes interrogées et pour la production statistique.

Priorités 2016 – 2019

Développer les enquêtes auprès des personnes et des ménages.

Dans le cadre des enquêtes auprès des personnes et des ménages, il faut développer de nouvelles méthodes, exploiter de nouvelles sources de données et recourir à de nouveaux moyens de communication.

Développer et adapter les statistiques démographiques.

Prise en compte de nouvelles problématiques démographiques, de manière coordonnée au plan national et international (ONU et Eurostat), et utilisation de nouveaux registres pour décharger les personnes interrogées.

Développer les analyses sur les conditions de logement et sur la propriété du logement.

Appliquer les directives de l'ONU et d'Eurostat relatives au prochain cycle de recensement, en produisant notamment des données et des analyses approfondies sur la situation de la population en matière de logement, sur les conditions de logement de certains groupes sociaux et sur la propriété du logement.

⁶ Loi du 22 juin 2007 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112)

Publier des présentations de synthèse sur la population.

Au niveau de la diffusion des résultats, des présentations de synthèse sont prévues (démographie, famille, marché du travail) aux fins d'adapter les rapports publiés jusqu'ici aux besoins des utilisateurs. Les adaptations porteront sur le contenu, la forme et la périodicité des publications, lesquelles intégreront de nouvelles sources de données et des bases de données nouvelles résultant de l'appariement des données et des statistiques de flux.

Tenir compte des besoins prioritaires dans les statistiques du marché du travail.

Il faut élaborer les bases statistiques nécessaires pour établir des rapports réguliers sur la circulation des personnes et pour accompagner les mesures entreprises ou envisagées dans le cadre de l'initiative sur le personnel qualifié. Il faudra également des statistiques propres à rendre compte des nouvelles formes d'activité professionnelle. Les adaptations nécessaires dans ce domaine doivent être anticipées à temps.



Education et sciences

Dans le domaine de l'éducation et de la science, la statistique fédérale produit des données statistiques sur l'ensemble du système d'éducation et sur les activités de recherche en Suisse. Dans le cadre de l'édification de systèmes statistiques intégrés, un système intégré a été réalisé dans le domaine de l'éducation. Il concerne les personnes en formation ou en formation continue, les diplômés décernés, les établissements de formation et leur personnel ainsi que les finances et les coûts du système d'éducation. Ces informations de base se complètent d'analyses des parcours de formation, de scénarios concernant le système d'éducation dans son ensemble, et d'enquêtes directes auprès des étudiants et des diplômés des hautes écoles. Dans le domaine des statistiques sur la science et la technologie, la statistique fédérale produit des informations de base et des analyses sur la recherche et le développement en Suisse, qui permettent par exemple de suivre l'évolution de la situation dans le temps et d'évaluer les ressources financières et personnelles engagées. Ces informations se complètent d'un système d'indicateurs, qui produit notamment des informations sur les brevets attribués et sur la participation à des projets de recherches de l'Union européenne.

La Confédération, les cantons et les communes se partagent les compétences dans le domaine de la politique de la formation. La coordination et l'harmonisation des efforts entre les trois niveaux administratifs de l'Etat nécessitent des échanges d'informations, la possibilité de procéder à des contrôles, et surtout un monitoring efficace, seul capable de livrer les connaissances nécessaires au pilotage du système. Vu l'importance sociale de l'éducation et de la science, les informations statistiques produites sont très demandées par une grande diversité d'acteurs: administration, éducation, science et recherche, écoles et apprentissage, associations, économie, médias et grand public.

Défis et potentiels de développement

Dans les statistiques de l'éducation, un potentiel de développement existe dans deux domaines: l'observation globale et intégrée de l'ensemble des niveaux d'éducation et l'analyse des possibilités nouvelles nées de la modernisation des enquêtes dans le domaine de l'éducation. Les défis, en matière d'éducation, résident dans la consolidation de la livraison et du traitement des données dans le cadre des nouveaux concepts qui ont été mis en place. Cela permettra aussi de poursuivre le développement des informations statistiques produites dans le cadre des statistiques de base et des scénarios et dans le cadre des parcours de formation. L'appariement des données doit permettre d'une part de mesurer les compétences et d'observer les parcours de formation, d'autre part d'associer les données relatives à l'éducation avec celles d'autres domaines statistiques – afin de pouvoir mieux rendre compte du fonctionnement et de l'efficacité du système d'éducation. Dans le domaine de la science et de la technologie, les défis résident dans la poursuite du développement des instruments existants, par exemple la consolidation du système d'indicateurs et l'ajustement aux normes internationales.

Priorités 2016–2019

Mettre en œuvre une approche entièrement intégrée de tous les niveaux d'éducation.

Une priorité importante consiste à mettre en œuvre le «système statistique intégré de l'éducation» et à exploiter ses potentiels. Cela comprend notamment la consolidation de la livraison et du traitement des données, le développement de l'output pour les statistiques de base et les scénarios, ainsi que l'observation de l'évolution dans le domaine des hautes écoles. Autre priorité importante: anticiper les besoins nouveaux de données pour le pilotage du système d'éducation, conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)⁷. Il s'agit ici essentiellement de créer les statistiques relatives aux pédagogies spécialisées et à la formation professionnelle supérieure, la statistique de la formation continue (conformément à la loi sur la formation continue⁸) ainsi que l'analyse statistique des parcours de formation.

⁷ Loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles, RS 414.20

⁸ Loi fédérale 20 juin 2014 sur la formation continue, RS 419.1

Créer de nouveaux produits pour le monitoring de l'éducation en Suisse.

La possibilité de croiser les données relatives à l'éducation avec celles d'autres domaines statistiques est un besoin prioritaire pour le monitoring de l'éducation en Suisse. Le but est de proposer de nouveaux produits qui permettront de mieux rendre compte du fonctionnement et de l'efficacité du système d'éducation. Il s'agit en particulier d'effectuer des croisements entre les programmes de mesure des compétences (Programme for International Student Assessment PISA, vérification de l'atteinte des compétences fondamentales) et l'observation des parcours de formation.

Consolider la statistique de la recherche.

En ce qui concerne la statistique de base sur la recherche et le développement, il faut passer à un rythme bisannuel avec l'année de référence 2017. Sont déjà achevées la consolidation du système d'indicateurs sur la science et la technologie et l'adaptation des définitions et des analyses aux concepts internationaux.



Energie

L'élément central de l'information statistique dans le domaine de l'énergie est la statistique globale de l'énergie. A partir du bilan énergétique de l'année, elle porte sur les grandeurs suivantes: importation/production, variation des stocks, consommation par agent énergétique. Elle s'appuie sur la statistique de l'électricité et sur plusieurs statistiques partielles, comme la statistique des énergies renouvelables ou le relevé de la consommation d'énergie dans l'industrie et les services.

Les informations sont destinées aux autorités politiques nationales, à l'administration, aux scientifiques et aux organisations internationales. Avec les évolutions de ces dernières années, l'intérêt du public pour les questions énergétiques n'a cessé d'augmenter. La statistique publique fait elle-même partie des utilisateurs des données puisqu'une partie des données produites entre dans la statistique du commerce extérieur, dans l'inventaire des gaz à effets de serre, dans le PIB, dans la balance des paiements et dans les comptes de l'environnement. Les données servent également de base à des analyses pour la stratégie énergétique 2050.

Défis et potentiels de développement

Dans le domaine de l'énergie, il s'agira en premier lieu de contribuer statistiquement à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 et de son premier monitoring prévu pour l'année 2018, et de produire les bases nécessaires à la mise à jour des perspectives énergétiques. Compte tenu des développements requis, on peut prévoir une hausse des bases de données nationales et internationales dans le domaine de l'énergie. On cherchera constamment à produire de nouvelles données dans le cadre des ressources disponibles, en recourant en partie à des modélisations, afin de réduire la charge statistique qui pèse sur les milieux interrogés et pour assurer une utilisation efficace des ressources disponibles. D'une manière générale, il convient d'anticiper suffisamment tôt les besoins nouveaux de données et commencer à tester et à développer des modalités nouvelles de production et d'analyse des données.

Une base statistique importante pour l'analyse modélisée de la consommation d'énergie réside dans le registre des bâtiments et des logements (RegBL) de l'OFS, qui contient des données sur les caractéristiques énergétiques des bâtiments. Il ne sera pas possible de procéder avant 2020 à une vérification systématique sur la base du RegBL. Dans l'optique du premier rapport de monitoring de la stratégie énergétique, l'Office fédéral

de l'énergie (OFEN) procédera, en collaboration avec l'OFS, à une vérification et à une mise à jour des données relatives aux caractéristiques énergétiques des bâtiments et des logements à l'échelle de la Suisse.

Priorités 2016 – 2019

Améliorer la qualité des données, revoir les relevés et les bases statistiques.

Il est prévu d'augmenter l'échantillon du relevé de la consommation énergétique dans l'industrie et les services aux fins d'améliorer la qualité des données. On envisage par ailleurs de réviser sur le fond les relevés et les bases de plusieurs statistiques partielles, par exemple celles sur l'énergie du bois et sur l'énergie photovoltaïque.

Exploiter de nouvelles bases de données.

On va initialiser des relevés de données ou exploiter les sources de données existantes dans des domaines nouveaux ou émergents comme la mobilité électrique, les carburants biogènes ou l'énergie photovoltaïque à usage propre.

Développer l'utilisation des données administratives.

Le but est d'utiliser les données administratives nouvelles ou déjà disponibles dans le contexte de la stratégie énergétique, afin de limiter autant que possible la charge statistique sur l'économie et les ménages, malgré la hausse des besoins d'information.



Société

Dans le domaine de la société, la statistique fédérale produit des informations statistiques très complètes sur des thématiques sociales importantes: vie politique, culture, médias, sport et criminalité. Dans le secteur politique, les statistiques sont centrées sur les élections et les votations. Elles fournissent les bases nécessaires à l'analyse des préférences politiques et de la participation politique de la population. Les informations sur la culture et les médias visent à mesurer l'offre et la demande dans la vie culturelle et dans les médias. Dans le domaine du sport, la statistique fédérale produit des données sur les pratiques sportives et sur l'activité physique, sur les besoins dans le domaine du sport et sur l'intérêt de la population pour le sport. Dans le domaine de la criminalité, la statistique fédérale livre des données complètes sur la fréquence des infractions et sur la réaction des institutions publiques aux infractions connues. Les données portent sur des questions toujours plus complexes, par exemple la récidive ou encore l'efficacité et les effets des décisions pénales.

Les informations produites sont utiles aux autorités politiques aux trois niveaux de l'Etat. Elles servent de base à la planification et à l'évaluation de l'action politique. Elles contribuent – notamment par l'analyse des différences régionales à petite échelle dans le domaine politique – à la détection précoce des fractures sociales et politiques. Elles servent de base à la mise en œuvre de mesures sectorielles telles que la promotion cinématographique et la prévention dans le domaine des transports. Vu l'importance politique et sociale des questions traitées, ces données sont très demandées par les médias, par la science et par le grand public.

Défis et potentiels de développement

Dans le domaine politique, il faut conserver une position de référence dans la structuration scientifique des données politiques brutes et renforcer cette position par des analyses brèves et pertinentes. La position de la statistique fédérale est à préserver aussi dans la diffusion des résultats des votations et des élections, en publiant les résultats le jour même, en optimisant les activités de diffusion et en élargissant l'offre d'information. Dans le domaine culturel, il faut en premier lieu combler les lacunes existantes (p. ex. statistique des musées), améliorer la qualité des données (dépenses culturelles) et stabiliser l'ensemble des statistiques culturelles. Les progrès de la numérisation et le recul des supports traditionnels constituent un défi important pour la statistique culturelle comme pour la

statistique des médias. Dans le domaine du sport, les structures et les processus établis fournissent maintenant les bases pour une diffusion élargie, adaptée aux besoins des utilisateurs. Dans le domaine de la criminalité, il faut surtout mener à terme le programme de modernisation PEGASUS, qui fera évoluer la base d'information statistique vers un système de statistiques criminelles harmonisé et axé sur la diffusion. Les années à venir seront placées aussi sous le signe du développement de la coopération avec les partenaires concernés.

Priorités 2016 – 2019

Politique, culture et médias

Dans le domaine politique, il faut examiner la faisabilité du relevé des cartes d'électeur, que le Conseil fédéral a envisagé dans sa réponse à deux questions parlementaires en 2014 (Motion 14.3369 «Statistiques nationales sur la participation électorale selon divers critères sociodémographiques», Trede; Interpellation 14.3308 «Sondages politiques et mission d'évaluation de l'opinion publique», Amarelle). Ce relevé permettrait de produire des données sur la participation effective aux votations et aux élections selon différentes variables sociodémographiques.

Les lacunes de la statistique culturelle seront comblées d'entente avec les communes, les cantons et la Confédération (dans le cadre du dialogue culturel national). On veut notamment créer une statistique des musées et une statistique des monuments historiques, et étudier de nouvelles statistiques culturelles.

Autre priorité pour les années à venir: la convergence de la statistique des médias (médias traditionnels) et de la statistique relative à la société de l'information, jusqu'ici séparées, en vue d'édifier une statistique intégrale des médias.

Criminalité et droit pénal

L'achèvement du programme de modernisation PEGASUS fera de la statistique de la criminalité un système statistique complet, harmonisé et axé sur la diffusion. La nouvelle statistique de l'exécution des décisions provisoires et des sanctions touchant les mineurs (JUSAS) sera réalisée et rendue opérationnelle.



Santé

Dans le domaine de la santé, les informations de la statistique fédérale permettent aux utilisateurs de considérer la santé selon trois optiques différentes: l'optique de la population, l'optique des services de santé (fournisseurs de prestations) et l'optique du système de santé. Les informations produites donnent une idée de l'état de santé de la population et de son évolution. Elles permettent d'appréhender le contexte, les résultats et l'efficacité des traitements ainsi que la planification et le pilotage du système de santé, y compris ses structures, ses coûts et son financement. Elles fournissent en outre des bases importantes en matière de classifications et de nomenclatures. Elles fournissent des données sur la prévention et permettent de concevoir sur une base objective de nouvelles mesures de politique de la santé.

Les informations sont utilisées par la Confédération et les cantons pour gérer le système de santé, mais aussi comme base de décision pour leurs investissements dans les infrastructures, dans la formation et dans la recherche, et comme base de gestion de l'accès aux services de santé. A cela s'ajoutent nombre d'utilisateurs dans les milieux scientifiques, dans l'économie et dans les associations.

Défis et potentiels de développement

La Confédération, ayant défini des priorités dans le programme Santé 2030, a un besoin accru de bases de données valables, de même que les cantons, qui sont chargés de l'exécution du programme. Les besoins et la demande de données et d'analyses sur les services de santé augmentent dans le domaine de la recherche sur les soins de santé, dans le cadre de l'assurance-maladie et encore dans d'autres domaines. Les données sont utilisées à des fins toujours plus nombreuses et toujours plus différenciées. Cette évolution nous oblige à modifier et à faire évoluer considérablement les exigences et les pratiques actuelles. La maîtrise de cette évolution et son financement doivent être considérés comme un investissement indispensable pour l'avenir de notre système de santé. Il faut faire évoluer un système qui était jusqu'ici fortement basé sur des enquêtes séparées, vers un nouveau système d'information sur la santé. Les enquêtes particulières sont combinées entre elles et forment un tout qui est disponible pour répondre aux problématiques de santé.

Un autre défi important est lié à la double utilisation – à des fins à la fois administratives et statistiques – des données collectées auprès des fournisseurs de prestations. Les bases légales résident dans la loi sur la statistique fédérale⁹ pour ce qui concerne l'utilisation des données à des fins statistiques, dans la loi sur l'assurance-maladie¹⁰ pour ce qui concerne leur utilisation à des fins d'administration et de surveillance. Le fait de relever en même temps des données pour la statistique et pour la surveillance présente l'avantage de limiter la charge imposée aux fournisseurs de prestations. Cette dichotomie conduit d'une part, au niveau des relevés, à des processus séparés de traitement et de diffusion des données, d'autre part, au niveau de l'utilisation des données, à un besoin accru de communication et d'information aux utilisateurs.

Priorités 2016 – 2019

Exécuter le mandat légal concernant les relevés auprès des fournisseurs de prestations.

Il faut poursuivre l'élaboration et le développement de définitions uniformes, de nomenclatures, d'identificateurs, de normes de qualité, et consolider encore les processus et les infrastructures d'enquête, de traitement et de diffusion des données. Les bases permettant de croiser les données sur la santé ont été créées. Les statistiques relatives aux prestations ont été étendues à l'ensemble des services de santé, notamment dans le domaine ambulatoire. Les bases du codage médical ont été complétées, ainsi que celles des analyses épidémiologiques et des indicateurs de qualité.

Revoir l'accès aux données.

Il faut promouvoir l'utilisation des données – p. ex. pour la recherche en matière de soins, qui ne cesse de gagner en importance – en proposant des données systématiques, harmonisées et de haute qualité. Les possibilités prévues de l'appariement des données profiteront surtout aux analyses épidémiologiques et à la recherche en matière de soins.

⁹ LSF, RS 431.01, 9 octobre 1992

¹⁰ LAMal, RS 832.10, 18 mars 1994

Systematiser les échanges avec les parties prenantes.

L'intérêt des utilisateurs pour des données toujours plus différenciées – par exemple pour l'intégration de différentes problématiques dans l'enquête suisse sur la santé (ESS) – sera maîtrisé par une coopération précoce et étroite et par des ententes avec les parties prenantes.

Les données périodiques (notamment de l'ESS) seront utilisées comme base pour l'observation des comportements dans le domaine de la santé. Les mesures de promotion de la santé et les mesures de prévention (stratégie addictions, maladies non transmissibles, plan d'action prévention du suicide) sont mises à profit et les activités sont planifiées.



Mobilité et transports

Dans le domaine de la mobilité et des transports, la statistique fédérale produit des informations sur les transports routiers, ferroviaires, fluviaux et aériens, de personnes et de marchandises, en Suisse et entre la Suisse et l'étranger. L'information porte en premier lieu sur les prestations de chaque moyen de transport, y compris la mobilité douce, sur le comportement de la population en matière de déplacement et sur les facteurs qui l'influencent. La statistique fédérale produit aussi des données importantes sur les coûts et le financement des infrastructures et des moyens de transport, sur les accidents et sur l'impact des transports sur l'environnement.

La Confédération, les cantons et les communes se partagent les compétences en ce qui concerne l'aménagement et l'équipement des voies de transport, la coordination des moyens de transports, la protection des personnes et de l'environnement. Les informations statistiques sont utilisées comme base pour les décisions, pour le contrôle des résultats, pour l'aménagement du territoire et la planification des transports. Les mots clés sont ici le Fonds pour les Routes nationales et le Trafic d'agglomération (FORTA) et le système de Financement et d'Aménagement de l'Infrastructure ferroviaire (FAIF). Les données statistiques sont utilisées aussi, à tous les niveaux politiques de l'Etat, pour la politique de l'énergie et de l'environnement. Enfin, les données servent aussi de base à l'établissement des perspectives de l'évolution du trafic et de rapports de contrôle des résultats de la politique des transports et de la politique de transfert modal.

Défis et potentiels de développement

Dans le domaine de la mobilité et des transports, un potentiel de développement réside dans une utilisation encore plus accrue des registres administratifs et d'autres sources d'information, d'une part pour réduire encore la charge statistique sur les personnes interrogées, d'autre part pour générer des informations supplémentaires par la combinaison des bases de données.

Les efforts en vue d'exploiter au maximum les données statistiques disponibles vont dans ce sens. Cela peut se faire par des appariements des données ou par le pooling, c'est-à-dire l'assemblage de données sur plusieurs années qui permet de réaliser des analyses plus fines. Malgré tous les efforts déjà accomplis pour exploiter au mieux les sources de données disponibles, on ne pourra pas se passer des enquêtes directes. On veillera ainsi à réduire encore la charge sur les personnes interrogées, en recourant à des méthodes et à des instruments d'enquête modernes, qui offrent aussi d'autres avantages: aug-

mentation des taux de réponse, réduction du coût des enquêtes, hausse de la qualité des données. Au cours de cette législature, on se propose d'évaluer de nouveaux instruments d'enquête. Un potentiel important réside dans des technologies nouvelles comme le GPS. On commencera par étudier si et comment elles peuvent être utilisées. Il est apparu d'autre part que, dans différents domaines de l'action politique, les données disponibles sur la mobilité et les transports sont encore insuffisantes pour produire des informations pertinentes pour la prise de décisions ou pour le contrôle des résultats. Il conviendra d'examiner les besoins en nouveaux indicateurs et en données statistiques de base.

Priorités 2016 – 2019

Etudier régulièrement la possibilité de tirer parti des données existantes dans le domaine de la mobilité et des transports.

Le potentiel d'utilisation de sources de données existantes à des fins statistiques est particulièrement important dans le domaine des transports routiers de marchandises, par exemple pour le prochain relevé du trafic transfrontalier de marchandises (véhicules étrangers de transport de choses) grâce aux données relative à la redevance poids lourds liées aux prestations (RPLP) et aux données douanières. La statistique projetée sur le transport combiné rail-route devra également s'appuyer en premier lieu sur des données existantes.

Moderniser les méthodes et les instruments de relevé.

Dans le cadre de la préparation du prochain microrecensement sur la mobilité et les transports, il faut examiner par exemple comment on pourrait développer le mode de collecte des données en y intégrant les moyens techniques actuels. Comme complément ou comme alternative aux interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI), on peut songer à un questionnaire internet, à des applications smartphone ou à d'autres possibilités dans le domaine TIC.

Optimiser les possibilités d'analyse.

L'appariement ou le pooling des données rendent possibles des analyses plus poussées, avec notamment une résolution spatiale plus fine. La mise sur pied d'une matrice «origine-destination» dans le domaine de la mobilité pendulaire ou des analyses régionales dans le domaine des transports de marchandises en sont des exemples.

Consolider la statistique des coûts et du financement des transports.

Le financement des infrastructures de transport demeurera une question politique importante. Il faut par conséquent poursuivre et affiner la production et publication d'informations statistiques dans ce domaine selon la nouvelle méthodologie et la compléter avec la navigation.



Territoire, environnement et développement durable

Les activités de la statistique fédérale dans ce domaine comprennent, pour ce qui est de l'environnement, les statistiques classiques sur l'état de l'environnement (qualité du sol, de l'air, de l'eau, etc.), les statistiques sur les déchets, les données météorologiques et climatiques, des statistiques de synthèse comme la statistique sur les émissions de gaz à effet de serre, et les comptes de l'environnement. Dans le domaine du territoire et de son aménagement, la statistique fédérale produit, – outre des bases telles que les classifications géographiques non institutionnelles, développées à des fins d'analyse –, des informations sur l'utilisation du sol, des données sur les disparités régionales, sur les zones à bâtir et sur la répartition spatiale des surfaces construites. Le monitoring du développement durable, au niveau national et régional, complète le domaine.

Ces informations fournissent, aux trois niveaux de l'Etat, des bases de décision pour une politique territoriale fondée sur des faits objectifs, pour l'évaluation des progrès de la Suisse en matière de développement durable et pour la mise en place de mesures de sauvegarde des écosystèmes naturels. La demande d'informations statistiques augmente dans ce domaine en raison de l'intérêt public grandissant pour les questions liées à l'environnement et à l'aménagement du territoire, mais aussi dans la perspective de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui fixe les objectifs à atteindre (Sustainable Development Goals, SDG).

Défis et potentiels de développement

Dans le domaine de l'environnement, – spécialement dans l'optique du développement des comptes de l'environnement –, un gros défi consiste à produire des statistiques fiables répondant aux besoins de l'économie verte et du développement durable. Il faut également, dans les statistiques de l'environnement, tenir compte de manière plus systématique du changement climatique et de ses conséquences.

Dans le domaine du territoire, il est possible d'élargir et d'améliorer l'information statistique par l'utilisation de données nouvelles ou de meilleure qualité. Cela suppose une révision partielle de la méthodologie, et notamment l'utilisation du potentiel nouveau résultant de l'appariement et du pooling des données, autrement dit de l'assemblage de données sur plusieurs années. Il faut mettre l'accent en particulier sur la saisie des constructions à l'extérieur des zones à bâtir. Dans le domaine du développement durable, le principal défi réside dans le suivi des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il faut élaborer ici une méthodologie solide, basée les expériences acquises par l'OFS dans le cadre du monitoring du développement durable et dans le domaine des systèmes d'indicateurs.

Priorités 2016–2019

Développer les comptes de l'environnement.

Les comptes de l'environnement complètent les Comptes nationaux (CN) d'une dimension environnementale en respectant leurs concepts, définitions et nomenclatures. La délimitation et la mesure dès 2017 du secteur des biens et services environnementaux (cleantech) et la mesure de l'impact environnemental de la Suisse sur le reste du monde constitueront les développements majeurs. Le suivi des progrès méthodologiques internationaux concernant les comptes des écosystèmes sera assuré afin d'intégrer le temps venu ce thème émergent dans l'offre statistique.

Élargir le monitoring du développement durable.

La révision du monitoring du développement durable (MONET) s'achèvera en 2016 avec la publication du système révisé. La Suisse aura sans doute à rendre compte tous les quatre ans devant l'ONU de la mise en œuvre au plan national des objectifs (SDG) de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le système MONET sera complété à cet effet par un certain nombre d'indicateurs pertinents. Les travaux de conception s'achèveront en 2017.

Actualiser la statistique de la superficie et les indicateurs de l'utilisation du sol.

Il faudra examiner à partir de 2017 la poursuite de la statistique de la superficie sur la base des prises de vues 2019–2024, en étudiant spécialement certains développements méthodologiques (p. ex. l'exploitation automatique des images) et l'utilisation de données de base et de données auxiliaires supplémentaires. Il faudra développer aussi une méthodologie permettant de calculer annuellement des tendances actualisées sur l'utilisation du sol (p. ex. surface d'habitat et d'infrastructure par habitant).

Actualiser l'observation du territoire suisse.

Un accent particulier sera mis sur les données et analyses statistiques relatives aux constructions en dehors des zones à bâtir. Il s'agit d'optimiser et de développer la base de données existante dans le cadre d'une coopération étroite avec plusieurs offices. Un élément central, dans ce contexte, est l'actualisation de la statistique suisse des zones à bâtir (2017). Par ailleurs, des travaux statistiques seront réalisés sur plusieurs questions politiques d'actualité dans le domaine de l'observation du territoire (système de monitoring du développement territorial en Suisse).

Réviser les niveaux géographiques et les statistiques régionales.

La révision, commencée avec la nouvelle définition de l'espace à caractère urbain 2012 sera poursuivie jusqu'en 2017 avec la délimitation de l'espace rural et la typologie des communes urbaines/rurales. Une priorisation des autres niveaux géographiques à réviser sera réalisée et mise en œuvre par la suite. Ces découpages territoriaux et les données nouvelles seront utilisées pour les indicateurs des disparités régionales et pour mesurer la qualité de la vie dans les villes (city statistics).



Social

Dans le domaine social, la statistique fédérale produit des données sur la situation financière et sociale des ménages, sur les revenus, la consommation, la fortune et la pauvreté, mais aussi sur la prévoyance professionnelle, l'égalité entre hommes et femmes et les personnes en situation de handicap. L'information se complète de données personnelles et systémiques sur les bénéficiaires et les prestations des différentes branches de la sécurité sociale (statistiques de la sécurité sociale), auxquelles s'ajoutent encore d'autres données financières, telles les données sur les revenus soumis à l'AVS. Les statistiques informent également sur la situation et sur l'évolution des assurances sociales. Combinées, ces données rendent compte des différents aspects de l'évolution de la société aux niveaux communal, cantonal et national. Elles permettent des comparaisons internationales.

Les informations produites fournissent des bases de décision et de planification aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Elles servent notamment à coordonner les mesures prises dans le domaine de la sécurité sociale à chaque échelon de l'Etat et entre les différents échelons de l'Etat. Vu l'importance de la sécurité sociale, ces informations statistiques sont très demandées par la science et la recherche, les écoles et les établissements de formation, les associations, l'économie, les médias et le grand public.

Défis et potentiels de développement

Dans le domaine de la société, il importe de suivre l'évolution de la politique sociale suisse et des besoins de données dans ce domaine. Les besoins nouveaux doivent être anticipés car le développement de nouvelles statistiques prend du temps, de même que la révision et le développement des statistiques existantes. Dans le domaine social, des observations sur une période prolongée sont nécessaires pour pouvoir tirer des conclusions solides. Il convient d'examiner également si et dans quelle mesure des indicateurs statistiques peuvent contribuer à évaluer les mesures prises par la Confédération (p. ex. le système d'indicateurs «Mesure du bien-être», élaboré en réponse au postulat Hêche). Dans le contexte international, il faut suivre les évolutions, y prendre part et élaborer des solutions adéquates pour la Suisse. Nos interlocuteurs sont notamment Eurostat, l'OCDE et l'ONU. Dans le système statistique européen, il faut s'attendre à des innovations importantes qu'il conviendra d'évaluer et qui nous conduiront éventuellement à adapter la collaboration de la Suisse avec la statistique européenne.

Priorités 2016 – 2019

Développer l'offre d'information sur la qualité de la vie, la situation financière et le bien-être des ménages.

La qualité de la vie et le bien-être sont déterminés par la situation financière des ménages et par d'autres dimensions matérielles et immatérielles: santé, éducation, sécurité, relations sociales, bien-être subjectif, qualité du logement et de l'environnement. La mesure de la qualité de la vie et du bien-être fournit des bases qui permettent d'analyser les effets de l'évolution des conditions économiques, sociales et écologiques. Dans le domaine des rapports sur la pauvreté, l'accent est mis sur la coordination avec le programme national de lutte contre la pauvreté et sur la collaboration avec les services statistiques régionaux pour la mesure de la pauvreté.

Développer l'offre d'information sur le système de sécurité sociale.

Les questions liées à la sécurité sociale et aux prestations sociales sont très présentes dans les discussions politiques et dans le débat public. Les besoins d'information dans ce domaine sont élevés. Il faut examiner à fond la question des croisements entre différents ensembles de données relatifs à la sécurité sociale, et évaluer le potentiel d'analyse qui en résulte.

Développer l'offre d'information sur la prévoyance vieillesse.

La réforme de la prévoyance vieillesse et les discussions y relatives créent des besoins nouveaux en matière de statistiques de base, d'analyses et de l'appariement des données. Il sera dès lors nécessaire pour 2018 de réviser le module «sécurité sociale» de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). La statistique des nouvelles rentes fournira pour la première fois des données personnelles sur les prestations du 2^e pilier, ce qui comblera une lacune importante. Avec la statistique des nouvelles rentes seront développés en outre des indicateurs qui permettront d'effectuer à moyen terme des comparaisons entre les générations.

Garantir l'actualisation régulière de l'offre d'information sur les différences salariales

L'offre statistique sur les différences salariales entre les femmes et les hommes est actualisée et consolidée en permanence. L'OFS explore en outre d'autres méthodes statistiques axées sur les moyennes et examine s'il est possible, sur la base des registres, de tenir compte du taux d'occupation durant la carrière professionnelle (expérience professionnelle effective), des modèles d'horaire de travail ainsi que des contraintes physiques et psychiques, comme facteurs supplémentaires d'explication des différences salariales.



Economie et finances publiques

Dans les informations produites par la statistique fédérale, il faut distinguer les statistiques économiques structurelles, les statistiques économiques conjoncturelles et les synthèses et analyses macroéconomiques. Les statistiques économiques structurelles fournissent des informations sur les structures, les caractéristiques, l'état et l'évolution de l'économie suisse. Les statistiques conjoncturelles renseignent sur l'évolution et les changements à court terme (moins d'un an) dans différents domaines de l'économie. Les synthèses et analyses macroéconomiques donnent une vue d'ensemble de l'économie nationale et de certaines branches économiques. Les informations produites portent aussi bien sur les stocks que sur les flux, dans le domaine monétaire et dans le domaine non monétaire.

Globalement, la statistique économique joue un rôle important dans l'intégration et l'harmonisation de données de base. Ce rôle découle de la nature des Comptes nationaux qui, à partir de micro-données, produisent une vue synthétique du circuit économique de la Suisse. Il résulte aussi de la mise en place d'un système de production statistique intégré dans le domaine économique, qui garantit par exemple l'utilisation de définitions uniformes dans les différents domaines des statistiques économiques.

Les informations produites sont utiles aux autorités politiques, à l'administration, à l'économie et à la société, notamment pour la formation de l'opinion et comme base de décision dans différents domaines tels que la politique économique et financière, la péréquation financière, la politique monétaire, la compensation du renchérissement, la politique agricole, la politique de l'égalité, la politique du tourisme, la politique énergétique, la planification, la politique des entreprises et le positionnement de la Suisse au plan international. Elles fournissent en outre des données importantes pour l'éducation et la recherche.

Défis et potentiel de développement

Des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années dans l'élaboration d'un système de statistiques économiques intégré, notamment dans le cadre du programme général de statistique des entreprises (GUS), qui embrasse une part importante des statistiques économiques. L'harmonisation des concepts, des méthodes, des délimitations et des définitions, mais aussi des processus et des instruments techniques, a permis de gagner considérablement en cohérence et en comparabilité aux niveaux national et international. Tout en augmentant l'efficacité de la production statistique, on a pu élargir l'offre d'information et alléger la charge statistique – en particulier celle sur les entreprises – par un recours accru aux données administratives et par l'utilisation de moyens techniques nouveaux.

Le caractère toujours plus multinational des entreprises et des groupes d'entreprises, et le développement de leurs activités transfrontières, ont donné naissance à un paysage économique très complexe, dont il est extrêmement difficile de rendre compte sur le plan statistique. De manière générale, des thématiques politiques nouvelles suscitent des questionnements nouveaux sur lesquels on ne peut pas encore produire de données ou seulement des données incomplètes, soit parce qu'ils portent sur des objets qui n'ont pas encore reçu de délimitations officielles, soit parce que les structurations en usage, harmonisées au plan international, ne le permettent pas. Un autre défi important réside dans le développement de l'offre statistique dans le secteur des services, notamment dans le domaine de la statistique des prix et des chiffres d'affaires. Cela s'annonce difficile car la saisie statistique du secteur des services, du fait de son hétérogénéité, pose de gros problèmes théoriques et méthodologiques et parce que la segmentation poussée des services rend relativement onéreuse l'acquisition de données dans ce domaine et pourrait, sans des mesures adéquates, devenir une charge pour les entreprises. Enfin, les statistiques de certaines branches caractéristiques, telles que l'agriculture ou le tourisme, pourraient devoir être adaptées aux besoins en information émergents liés à la globalisation ou à des spécificités régionales ou nationales.

Priorités 2016 – 2019

Réviser l'indice des salaires.

La source de données administratives utilisée actuellement pour le calcul de l'indice suisse des salaires (accidents déclarés à la SUVA) ne remplit pas entièrement les exigences en matière de représentativité et d'exhaustivité dans certaines branches de l'économie. Avec la révision de l'indice annuel des salaires, on pourra examiner aussi s'il est possible de créer des indicateurs trimestriels pour les salaires et le coût du travail.

Définir de premières mesures sur le degré d'intégration de la Suisse dans l'économie mondiale.

Il est difficile de mesurer aujourd'hui les effets de la globalisation sur l'économie suisse, qui est toujours plus dépendante de ses échanges avec l'étranger. On propose dès lors de produire, en collaboration avec la Banque nationale suisse, des informations statistiques sur les activités des entreprises contrôlées de l'étranger. L'exploitation des données sur le commerce extérieur de biens et services sera élargie. Il est possible d'établir dans ce contexte des tableaux input-output.

Réaliser l'indice des prix de l'immobilier.

Le Conseil fédéral a chargé l'OFS de réaliser un indice des prix de l'immobilier. Les travaux effectués jusqu'ici montrent qu'une des principales difficultés consistera à trouver des sources de données adéquates.

Initier des mesures en vue de l'application de la norme «NSDD Plus».

Dans le contexte de la crise financière et économique internationale, le Fonds monétaire international (FMI) a élargi la «norme spéciale de diffusion des données (NSDD)», déjà ancienne, en une «NSDD Plus». La NSDD Plus nécessite davantage d'informations détaillées sur le secteur bancaire ainsi que des indicateurs pertinents pour la stabilité financière, y compris dans le secteur immobilier. La mise en œuvre de ces normes nouvelles soulève d'importantes questions juridiques, techniques et statistiques, dont la résolution demande du temps et des ressources.

Élargir les statistiques sur les services.

Les utilisateurs de données (SECO, BNS, associations économiques) ont ici un besoin accru d'informations. Il faut travailler à trouver des solutions qui tiennent compte des problématiques complexes inhérentes à ce projet.



Registres

Alléger la charge que la statistique fait peser sur les personnes interrogées fait partie depuis longtemps de la mission de la statistique fédérale. L'exploitation des registres administratifs joue à cet égard un rôle central. Conformément à l'article 4 de la loi sur la statistique fédérale, on ne procède pas à des relevés directs si la Confédération ou un organisme qui lui est subordonné dispose déjà des données requises. L'application de cette disposition s'avère parfois difficile, notamment parce que les données disponibles ne correspondent souvent pas aux exigences de la statistique ou parce que leur utilisation entraîne des coûts élevés ou pose des problèmes au niveau de la protection des données. L'OFS a néanmoins pu réaliser dans ce domaine des progrès importants en créant le registre des entreprises et des établissements (REE), le registre des bâtiments et des logements (RegBL) et le registre du numéro d'identification des entreprises (IDE). S'inscrivent aussi dans ce contexte la modernisation du recensement de la population et du recensement des entreprises, qui recourent désormais à des données administratives, et l'exploitation de données administratives pour la production d'informations statistiques dans des domaines comme les salaires, le travail, l'aide sociale et la criminalité.

L'utilisation des données des registres administratifs dans une fonction transversale et comme base de données implique de concilier les impératifs liés d'une part à l'accessibilité des données, à leur qualité et aux processus et instruments y relatifs, d'autre part à l'adaptation des données aux besoins de la production statistique.

Défis et potentiels de développement

Avec la création et le développement des registres précités au cours des vingt dernières années, la production statistique a généré un potentiel considérable dont l'exploitation a commencé avec succès dans plusieurs domaines importants. Au niveau de la production statistique proprement dite, il faut poursuivre le développement du système consistant à relever des données dans les registres administratifs. Ce système s'appuie sur l'exploitation et la gestion des données administratives dans quatre domaines: «personnes et ménages», «entreprises et établissements», «bâtiments et logements (y c. construction)», «emploi et population active». Les données, dans ces domaines, sont directement utilisables à des fins statistiques, par exemple pour produire des statistiques de flux et des statistiques structurelles. En même temps, elles servent de cadre de coordination pour les relevés directs qui restent indispensables. Ceux-ci restent indispensables parce qu'une partie des données nécessaires à la production statistique – par exemple dans le domaine de la mobilité ou de la santé – ne sont pas contenues dans les données administratives existantes.

Dans ces cas-là, les données des registres servent de point de départ pour le tirage des échantillons et elles fournissent des informations complémentaires sur les personnes, les ménages et les entreprises interrogés. Grâce aux identificateurs univoques qui ont été introduits dans les différents registres, les données peuvent être utilisées aussi pour produire de nouvelles informations statistiques, par l'appariement des données appartenant à des domaines différents. Par exemple, on peut produire des données statistiques sur les conditions de logement de la population en croisant les données du domaine «bâtiments et logements» avec celles du domaine «personnes et ménages». L'exploitation coordonnée des relevés directs et des données des registres augmente la cohérence et l'efficacité du système statistique, tout en soulageant les personnes interrogées.

Priorités 2016 – 2019

Simplifier l'accès de la statistique fédérale aux données du secteur public.

Les bases légales en vigueur, qui garantissent aux services fédéraux producteurs de statistiques un accès facilité et systématique aux données administratives de différents registres nationaux, cantonaux et communaux, seront adaptées. Cela pourrait permettre de renoncer à des enquêtes directes auprès des personnes, des entreprises et des autorités fédérales, cantonales et communales.

Diminuer la charge administrative sur les personnes, les entreprises et les autorités publiques.

Il faut améliorer le contenu et le degré de couverture des registres fédéraux de l'OFS, qui sont utilisés pour tirer des échantillons et pour fixer des cadres d'échantillonnage. La collaboration entre l'OFS, centre de compétence, et les services fédéraux producteurs de statistiques sera renforcée afin d'assurer un échange systématique avec l'OFS chaque fois qu'il s'agira de déterminer les personnes, les entreprises et les collectivités publiques à interroger dans le cadre d'une enquête statistique.

Étendre l'utilisation des identificateurs univoques.

Il faut renforcer l'utilisation systématique d'identificateurs univoques tels que l'IDE, l'EGID et l'EWID dans les registres administratifs nationaux, cantonaux et communaux, et dans le cadre des enquêtes auprès des personnes, des entreprises et des collectivités publiques. Cela permettra d'améliorer la qualité et la cohérence des données et d'exploiter à fond le potentiel de l'appariement et d'analyse longitudinale des données.

Standardiser les échanges de données, les définitions et la réutilisation des données.

Il faut promouvoir la standardisation et l'harmonisation des échanges de données entre les fournisseurs de données et les services fédéraux producteurs de statistiques. La qualité des données administratives sera améliorée par l'utilisation accrue des normes SDMX et eCH. L'utilisation générale de définitions statistiques uniformes sera facilitée par la mise en place d'un système national de métadonnées sur le portail statistique de l'OFS.



Services d'output

La tâche des services de diffusion consiste à diffuser et à communiquer efficacement, à temps et sous une forme adaptée aux besoins des utilisateurs, des informations statistiques qui sont en grande partie gratuites. Ils soutiennent le processus de production statistique dans la phase de diffusion et les activités éditoriales de la statistique fédérale, qui sont guidées par les besoins des utilisateurs et qui répondent souplement aux besoins d'information des autorités politiques, de l'administration, de la société et des médias. Les services de diffusion s'occupent en particulier de déterminer dans quels médias, sur quelles plateformes, sous quelles formes et par quels moyens les informations statistiques doivent être publiées. Ils définissent et hiérarchisent les contenus pour les différents groupes d'utilisateurs visés. Outre les canaux de diffusion et les outils de production, ils s'occupent des publications générales à large diffusion qui touchent l'ensemble des thèmes de la statistique publique, tels l'annuaire statistique de la Suisse, le mémento statistique et divers atlas statistiques.

L'OFS joue ici un rôle central dans la mesure où il met sur pied, conformément à l'article 18 de la loi sur la statistique fédérale¹¹, une infrastructure qu'il met à la disposition des autres producteurs de statistiques pour la diffusion de leurs résultats.

Défis et potentiels de développement

Au cours des dernières années et des dernières décennies, les savoir-faire et les techniques de diffusion des résultats statistiques ont été continuellement élargis et adaptés aux besoins des utilisateurs. L'amélioration constante de l'accessibilité et de l'intelligibilité des informations statistiques, objectif principal des services de diffusion, ne se limite cependant pas à exploiter avec les technologies les plus modernes des canaux de diffusion spécifiques pour la statistique et à produire une offre adaptée aux groupes d'utilisateurs visés. La coopération avec les partenaires régionaux et avec les autres offices fédéraux, par exemple pour le partage et le développement d'instruments communs, concourt à atteindre les objectifs, de même que la participation à des projets et à des offres de données ouvertes (open data) et l'adoption des normes nouvelles qui se développent au plan international. Les données statistiques mises en valeur, transformées en informations, constituent le capital de la statistique fédérale. Leur exploitation, dans le cadre d'analyses intel-

ligibles, axées sur l'utilisateur, compte tenu des possibilités de diffusion et des grands thèmes actuels, constitue des défis stratégiques centraux.

Priorités 2016 – 2019

Axer encore davantage la diffusion sur les groupes d'utilisateurs.

Il faut axer mieux encore que jusqu'ici la diffusion sur les différents groupes d'utilisateurs, en fonction des contenus, notamment par des publications de synthèse et des publications générales, par l'utilisation optimale des canaux de diffusion, en tenant compte tout particulièrement des produits numérisés et interactifs, et par un recours accru aux éléments visuels et au storytelling.

Élargir les possibilités d'utilisation de l'information statistique.

Il faut développer la publication de données générales en libre accès (open data), notamment par une meilleure exploitation sémantique des données (linked data).

Renforcer l'utilisation de l'infrastructure de diffusion de l'OFS.

Il faut examiner les possibilités de renforcer l'utilisation du savoir-faire de l'OFS, centre de compétence de la statistique fédérale, et de l'infrastructure correspondante, par les autres services fédéraux producteurs de statistiques.

Diffuser systématiquement les nomenclatures et les métadonnées.

L'OFS élargit de manière ciblée la diffusion des métadonnées et des nomenclatures, et propose systématiquement, pour tous les relevés et résultats, le format SDMX (Statistical Data and Metadata eXchange) aux utilisateurs de statistiques et à ses partenaires. A cet effet, il faut mener plus avant l'harmonisation des métadonnées statistiques au sein du système statistique national et développer la diffusion et les échanges de données et de métadonnées statistiques avec les utilisateurs.

¹¹ LSF, RS 431.01, 9 octobre 1992

7 La statistique dans le contexte international et régional

Les autorités politiques sont confrontées, aujourd'hui plus que jamais, à des problématiques qui exigent de prendre des mesures qui ne peuvent pas seulement être définies ni dirigées au niveau national. Les bases statistiques de planification et de pilotage doivent tenir compte de cette dimension dont l'importance ne cesse de croître. Dans un Etat fédéral comme la Suisse, il est par ailleurs indispensable de fournir aux autorités politiques et au public les informations nécessaires au niveau régional comme au niveau national.

Au cours des prochaines années, la statistique publique aura pour tâche d'assurer si possible la cohérence et la comparabilité de ses informations à tous les niveaux géographiques. Mais un défi plus grand encore l'attend: analyser les problèmes, du moins ceux liés aux priorités thématiques, en les plaçant dans leurs contextes international, national et régional, et produire les statistiques correspondantes au niveau qui convient.

Pour atteindre cet objectif, la statistique fédérale continuera de développer sa collaboration avec les institutions internationales, nationales et régionales.

La Suisse participe aux organes et aux activités statistiques des organisations internationales dont elle est membre (ONU, FMI, OCDE). Elle participe aussi au Système statistique européen, comme le prévoit l'accord bilatéral avec l'Union européenne dans le domaine statistique. Afin d'améliorer la cohérence et la comparabilité des statistiques, l'Annexe A de cet accord est régulièrement révisée et, si nécessaire, adaptée. En prenant activement part aux travaux statistiques des organisations internationales, les représentants de la statistique fédérale renforcent la défense des intérêts de la Suisse, mais contribuent aussi directement au développement des systèmes statistiques de ces organisations, dans l'intérêt même de la Suisse. Citons à titre d'exemple la participation de la Suisse aux travaux statistiques liés aux objectifs de développement durable (SDG) de l'Agenda 2030 de l'ONU ou à la mesure du bien-être par l'OCDE.

La coordination de la statistique fédérale avec les services statistiques des cantons et des villes sera renforcée au cours de la législature à venir et la collaboration organisée de façon à améliorer l'efficacité et à privilégier la recherche de solutions. Le but est d'élaborer ensemble des bases qui permettent d'attribuer aux différents partenaires de la statistique fédérale les tâches appropriées.

Cette collaboration aux niveaux international, national et régional vise en outre à soutenir le transfert de connaissances afin d'assurer l'échange de savoir-faire ou, si nécessaire, de le mettre en place.

Tout en privilégiant les besoins nationaux, la statistique fédérale assure une collaboration à tous les niveaux et permet ainsi de traduire dans les activités statistiques les interdépendances qui existent dans la réalité.

8 Les charges de la statistique fédérale

En considérant les charges financières de la statistique fédérale, il y a lieu de tenir compte du fait que, si l'OFS mène à bien la majeure partie des activités courantes et des projets, un grand nombre de services statistiques sont aussi actifs dans les offices des différents départements. Selon la note de discussion du 6 décembre 2013 «Réexamen des tâches. Système Statistique suisse: évaluation des activités statistiques de la Confédération», dont le Conseil fédéral a pris acte le 18 décembre 2013, environ 75% des équivalents plein temps (EPT) affectés aux activités et projets de la statistique fédérale se trouvent à l'OFS, les 25% restants se répartissant entre 26 autres offices de l'administration fédérale.

Lorsqu'on a dressé l'inventaire des activités statistiques fédérales en 2013, on a dû admettre qu'il n'était pas possible de fournir un tableau comparatif des ressources effectives utilisées par les différents offices. La principale raison en est que si les offices sont en mesure de présenter leurs coûts directs, ils ne peuvent pas rendre comparables leurs coûts indirects, en particulier les frais généraux et les coûts d'infrastructures (systèmes TI, coûts de la sécurité des données, coûts de diffusion, etc.), ni leurs frais d'investissement.

Durant les travaux de préparation du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2016–2019, on a encore examiné en détail dans quelle mesure on disposait de données comparables sur les charges financières de l'administration fédérale dans le domaine statistique. L'analyse a été réalisée dans le cadre de FEDESTAT. Comme les rapports sur l'état des finances seront restructurés à partir de 2017, le Conseil fédéral charge le DFI d'établir à l'avenir un tableau des ressources consacrées à la production statistique, lequel sera présenté dans le cadre des rapports annuels d'évaluation du programme pluriannuel.

Compte tenu de ce qui précède, nous ne présentons ci-après que les charges prévues de l'Office fédéral de la statistique pour les années 2016 à 2019. On notera que plusieurs projets statistiques de l'OFS sont en outre cofinancés par la Confédération, les cantons et les communes.

Charges de l'Office fédéral de la statistique: de 2016 à 2019 (en mio de francs)

OFS ¹	2016	2017	2018	2019
Charges de personnel ²	94,7	94,0	93,1	93,1
Charges de biens et services	74,5	75,8	76,2	76,7
dont avec imputation des prestations	36,0	35,8	35,8	35,8
Total	169,2	169,8	169,3	169,8

¹ Y c. le recensement de la population

² Y c. les charges sociales

Source: OFS – Processus d'élaboration du budget 2016

© OFS 2016

Pour ce qui est des charges de biens et services, elles sont constituées pour l'essentiel des dépenses liées aux relevés réalisés principalement par des instituts de sondage sur mandat de l'OFS. Ces charges couvrent également le financement de mandats confiés à des services externes à la Confédération. Ces mandats portent en particulier sur l'accompagnement sur les plans conceptuel, méthodologique et technique de projets de l'OFS menés dans le cadre de révisions ou du développement de nouvelles statistiques.

Les activités de l'OFS étant fortement axées sur les projets et les relevés, l'évolution des dépenses d'une année à l'autre dépend de l'ampleur et de la périodicité des relevés.

9 Examen du portefeuille statistique

Le DFI a été chargé – par décision du Conseil fédéral du 18.12.2013 relative à la note de discussion «Réexamen des tâches. Système statistique suisse: évaluation des activités statistiques de la Confédération» – de réexaminer le portefeuille de la statistique fédérale en collaboration avec les autres départements et de le présenter au Conseil fédéral début 2016 avec le programme pluriannuel de la statistique fédérale 2016–2019. Le portefeuille révisé devait tenir compte de la totalité des coûts, indiquer les économies possibles et contenir des propositions de réorganisation.

Elaboration du portefeuille: structure et collaboration

L'établissement du portefeuille, dans le cadre de l'élaboration du présent programme pluriannuel, a été l'occasion d'exécuter ce mandat. Cette manière de faire a paru d'autant plus opportune qu'on dispose pour la première fois, grâce au niveau thématique qui a été introduit dans le programme pluriannuel, d'objectifs stratégiques explicites, applicables aux différentes statistiques et auxquels on peut se référer directement pour évaluer la contribution de ces activités à la stratégie fixée.

La structure de ce niveau thématique a été reprise dans le portefeuille statistique, ce qui a eu pour effet de diminuer le nombre de thèmes. Pour ce qui est du contenu, les activités ont été réunies par domaines d'information. Ceux-ci permettront à l'avenir, lorsqu'on révisera le portefeuille, de faire apparaître directement les relations qui existent entre les contenus d'un même champ thématique.

Le DFI ayant été autorisé à réviser annuellement le portefeuille en collaboration avec les autres départements, il n'a pas été nécessaire de faire état des projets et des travaux de révision dont l'étude n'en est qu'à son tout premier stade et dont la réalisation n'a pas encore été concrètement décidée. Ceux-ci seront analysés systématiquement dans le cadre de l'évaluation annuelle de la mise en œuvre du programme pluriannuel et ne seront inscrits dans le portefeuille de la statistique fédérale que si leur utilité et/ou leur apport d'efficacité est démontré. Le portefeuille rend donc compte des produits actuels de la statistique fédérale.

L'annexe a dès lors pu être resserrée et le nombre de rubriques réduit. Ce nombre est influencé aussi par le groupement thématique des informations statistiques, chaque thème pouvant être plus ou moins vaste.

Le passage en revue des activités inscrites, et notamment l'examen des bases de données utilisées pour chaque activité, montrent que la production statistique de la Confédération est aujourd'hui dans une large mesure intégrée, de sorte que la suppression d'une seule activité peut avoir des conséquences sensibles sur l'ensemble du système. Dans le domaine de la production statistique de base, surtout, les pertes de données liées à une suppression d'activité pourraient avoir un impact considérable sur le coût des analyses et des études statistiques qui s'appuient sur ces données. Les données perdues devraient alors être trouvées ailleurs ou être calculées approximativement par des modèles mathématiques. L'économie réalisée au niveau de la statistique de base serait dès lors annulée par des coûts supplémentaires dans le processus d'élaboration des résultats.

La révision a été effectuée sous la direction de l'OFS en étroite collaboration avec les autres services fédéraux producteurs de statistiques. Tous les acteurs de la statistique fédérale ont été associés très tôt, dans le cadre de FEDESTAT, à la réorganisation du portefeuille et à la mise en place du niveau thématique, base de développement de leurs activités statistiques. Nombreuses ont été les discussions au sein de la Commission de la statistique fédérale et dans les groupes d'experts, nombreux les échanges bilatéraux avec les unités administratives concernées. La coopération a été étroite aussi avec les principaux représentants des utilisateurs de statistiques, qu'il s'agisse des associations professionnelles, des partenaires sociaux, des administrations ou de la science et de la recherche.

Bases légales et orientation sur les tâches à accomplir

Toutes les activités statistiques de la Confédération s'appuient directement ou indirectement sur une base légale. Une enquête auprès des membres de FEDESTAT a montré que ces activités sont nécessaires et pertinentes pour mener à bien les tâches que l'article 3 LSF assigne à la statistique fédérale dans le domaine de la conception, de la réalisation et de l'évaluation des activités relevant de la compétence de la Confédération ou de la compétence commune de la Confédération et des cantons. Une modification des bases légales – notamment pour les relevés statistiques réglementés dans l'annexe de l'ordonnance sur les relevés statistiques – est possible.

On peut s'attendre ici à des changements, notamment si la Confédération – par exemple dans le cadre du programme de stabilisation 2017–2019 – abandonne certaines tâches, rendant

par là inutiles les informations statistiques correspondantes. Le réexamen du portefeuille demandé par le Conseil fédéral visait avant tout à créer le potentiel nécessaire pour pouvoir produire dans le cadre des ressources existantes les statistiques nouvelles que le Parlement ou le Conseil fédéral pourraient être amenés à demander à l'avenir. Il s'agissait de gagner en efficacité pour pouvoir assumer les nouvelles tâches voulues par le Parlement. Dans ce contexte, on peut citer par exemple la collecte de données sur les retraits du deuxième pilier sous forme de capital, demandé par la motion Schwaller (13.3656), la statistique sur les places d'accueil pour enfants en dehors du cadre familial, demandée par le postulat Fehr (01.3733), ou encore le troisième rapport sur la situation des familles en Suisse (postulat Meier-Schatz 12.3144). On a pu satisfaire encore d'autres besoins statistiques supplémentaires liés à des domaines nouveaux de l'action politique. En témoigne, par exemple, la charge croissante à laquelle la statistique fédérale doit faire face pour répondre aux besoins des services de recherche des hautes écoles spécialisées, par suite de l'évolution du paysage des hautes écoles spécialisées. De manière générale, on observe que la recherche scientifique, mais aussi les mandats de recherche que l'administration adresse aux hautes écoles et à la science, génèrent une charge croissante pour la production statistique.

Outsourcing et utilisation commune des données

L'établissement du portefeuille a été l'occasion de vérifier une fois encore les potentiels offerts par l'outsourcing dans le domaine des relevés. Rien de nouveau n'a été constaté depuis le rapport remis en 2013 au Conseil fédéral. Lors de nouveaux projets, il conviendra néanmoins de réexaminer l'existence éventuelle de tels potentiels.

La collaboration, évoquée plus haut, avec les producteurs de statistiques de la Confédération montre que l'utilisation par ces derniers des données et des nomenclatures de l'OFS pour produire des informations statistiques spécifiques a bien progressé. L'OFS peut ainsi remplir son rôle de centre de compétence de la statistique fédérale et contribuer de manière décisive à l'efficacité de la production statistique des autres offices. De même, ces offices ont déjà largement recours aux bases statistiques de l'OFS (méthodes d'échantillonnage, modèles de pondération, documents d'enquête, nomenclatures, etc.). A l'avenir, il faudra cependant veiller à prendre en compte systématiquement ces bases lors de la conception de nouvelles activités statistiques.

Centralisation de la production

Une centralisation éventuelle de la production statistique à l'OFS doit toujours être examinée en considérant l'ensemble des coûts. La plupart des statistiques produites par d'autres offices sont établies en exploitant des systèmes administratifs et grâce aux connaissances spécialisées des collaborateurs qui y travaillent. Un transfert de tâches a été étudié, aussi bien lors de la révision du présent programme pluriannuel que dans le cas de plusieurs activités statistiques spécifiques. Certaines d'entre elles, d'ampleur relativement modeste, ont fait l'objet d'un transfert ponctuel à l'OFS. C'est le cas, par exemple, de la statistique des Suisses de l'étranger, établie jusqu'ici par la Direction consulaire du DFAE, qui sera intégrée début 2016 à la statistique de la population de l'OFS. Un premier pas en direction d'une plus grande centralisation a aussi été franchi pour certaines activités nouvelles: la future statistique de la formation professionnelle supérieure ne sera ainsi pas mise sur pied début 2016 au SEFRI, mais elle sera directement intégrée à la statistique de la formation de l'OFS.

L'examen du transfert éventuel de domaines d'information statistique de plus grande ampleur a montré que la centralisation de la production pouvait améliorer à long terme l'efficacité – surtout dans le cas des nouvelles activités prévues ou des nouveaux projets –, mais qu'à court terme, elle impliquait aussi pour l'OFS un supplément de coûts en raison de l'infrastructure à développer et des compétences à acquérir. À l'avenir, un tel examen aura lieu dans le cadre de l'évaluation annuelle du portefeuille statistique et, le cas échéant, une demande de transfert sera transmise à l'instance compétente. À noter que l'examen du portefeuille effectué en 2013 avait montré que la statistique fédérale ne présentait pas de doublons, mais que les compétences des divers producteurs étaient simplement différentes.

Economies d'échelle

Lors de l'examen du portefeuille en 2013, un autre potentiel d'optimisation a été mis en évidence. Celui-ci découle des économies d'échelle qui pourraient être réalisées au niveau de l'infrastructure statistique (protection des données, applications TIC, diffusion). Dans de nombreux domaines, toutefois, la centralisation de la production statistique ne pourrait que difficilement en améliorer l'efficacité. Un potentiel considérable existe néanmoins en matière de diffusion. Mais si l'OFS devait se charger d'activités de diffusion supplémentaires, il faudrait impérativement régler l'aspect de leur financement. Là encore, il conviendra de soumettre les propositions correspondantes lors de l'évaluation annuelle du programme pluriannuel.

Influence de la qualité sur les coûts

Les exigences concernant la qualité des statistiques produites jouent aussi un rôle non négligeable au niveau des coûts. Ces exigences sont fixées dans le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, pour ce qui est des statistiques visées par l'Accord bilatéral avec l'UE, et dans la Charte de la statistique publique. Elles découlent également de l'adoption et de l'application de normes internationales, telles celles du FMI.

Comme cela a été précisé dans la note de discussion «Réexamen des tâches. Système statistique suisse», l'examen du portefeuille des activités statistiques de la Confédération ne portait pas directement sur la qualité. C'est l'OFS qui a mis la question de la qualité à l'ordre du jour d'un groupe de travail chargé de réfléchir au développement commun, sur une base partenariale, du système statistique suisse. Ce groupe de travail, dans lequel siégeaient aussi des membres de FEDESTAT, a poursuivi la réflexion sur les modalités d'application concrète des principes de la statistique en tenant compte de l'aspect qualitatif. Les premiers résultats des travaux de ce groupe ont été discutés à l'automne 2015 avec les producteurs de statistiques de la Confédération.

L'élaboration du programme pluriannuel de la statistique, base des travaux futurs

Enfin, l'élaboration du nouveau programme pluriannuel, réalisée de concert avec tous les producteurs de statistiques de la Confédération et des cantons, a été l'occasion d'approfondir l'idée qui doit guider la production statistique: celle d'une gestion des ressources la plus efficace possible compte tenu de l'ensemble des coûts. Les priorités de l'objectif stratégique 2, en particulier, vont dans ce sens, puisqu'elles visent à améliorer la communication et la coordination et à renforcer la planification commune par les producteurs de statistiques de la Confédération.

La clarification des tâches et des compétences des services producteurs de statistiques revêt dans ce contexte une importance fondamentale. Elle doit permettre d'organiser efficacement toute activité statistique nouvelle qui serait décidée par le Conseil fédéral ou par le Parlement. Le niveau thématique du programme pluriannuel est à cet égard un point de départ important, puisqu'il permet de développer les contenus de la production statistique en tenant compte des objectifs supérieurs – par exemple les objectifs et les lignes directrices de la législation.

Différentes mesures ont d'ores et déjà été prises sur le plan organisationnel. Par exemple, l'organe de coordination de la statistique fédérale (FEDESTAT) a été réorganisé et la participation de tous les producteurs de statistiques y a été renforcée. Avec l'évaluation annuelle du programme pluriannuel et la révision systématique et permanente de l'annexe, les conditions ont été créées pour que la coordination au niveau de la conduite stratégique puisse être renforcée et institutionnalisée.

L'objectif déclaré est que toute nouvelle prestation demandée par le Conseil fédéral ou par le Parlement soit réalisée si possible avec les moyens existants. Il faudra donc, pour toute activité statistique nouvelle, examiner s'il est possible soit de renoncer à une activité existante, soit d'intégrer la statistique demandée dans une activité existante afin de gagner en efficacité. Un rôle central revient, dans ce contexte, aux objectifs énoncés dans le présent programme, à savoir assurer une production statistique de base qui soit à la fois stable, flexible et prête à répondre à des besoins nouveaux (objectif stratégique 1) et exploiter les potentiels qui ont été créés au cours des dernières années, par exemple en matière de croisement des données, pour répondre à des problématiques nouvelles (objectif stratégique 3).

10 Liste des abréviations

BNS	Banque nationale suisse
eCH	Normes concernant la cyberadministration: eCH
EGID	Identificateur fédéral des bâtiments
ESS	Enquête suisse sur la santé
EWID	Identificateur fédéral des logements
GUS	Programme général de la statistique des entreprises
IDE	Numéro d'identification des entreprises
MONET	Monitoring du développement durable
NMG	Nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale
OFS	Office fédéral de la statistique
REE	Registre des entreprises et des établissements
RegBL	Registre fédéral des bâtiments et des logements
SDG	Objectifs de l'Agenda 2030 de développement durable (Sustainable Development Goals SDG)
SDMX	Statistical Data and Metadata eXchange (norme d'échange de données et de métadonnées)
SSE	Système statistique européen

Annexe

Portefeuille de la statistique fédérale

Le portefeuille présente les activités de la statistique fédérale pour les années 2016–2019. Les activités concernant un même thème sont regroupées par domaines thématiques.

Codes Régionalisation

CH	Suisse
ct.	Cantons
GR	Grandes régions
RL	Régions linguistiques
A	Agglomérations
com.	Communes
ha	Hectares
na	non applicable

Analyses multithématiques

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement	Le système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement est un système de monitoring qui englobe tous les domaines d'activité de la Confédération. Le système comprend environ 150 indicateurs, dont sont tirés les indicateurs de la législature. Ces derniers sont dédiés au suivi des objectifs du programme de la législature du Conseil fédéral et du Parlement.	Système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement	OFS/ChF	CH	Confédération



Population

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistiques de base de la population et des ménages	Les statistiques de base de la population et des ménages livrent régulièrement des données exhaustives sur l'état et la structure (âge, sexe, état civil, nationalité) de la population résidant en Suisse et fournissent des informations sur les univers de base des personnes et des ménages, ainsi que les différents sous-groupes de population, comparables dans l'espace et dans le temps. Elles renseignent sur les mouvements (naissances, décès, migrations) et l'évolution de la population résidante permanente, ainsi que sur les bilans démographiques. Elles fournissent également des informations sur la répartition spatiale de la population et des ménages sur le territoire de la Confédération.	Statistique de la population et des ménages (STATPOP)	OFS	CH, GR, ct., com., div. infracommunales, ha	Confédération
		Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)	OFS	Com.	Confédération
Statistiques démographiques	Les statistiques démographiques fournissent des informations détaillées sur la fécondité, la mortalité, la nuptialité, la divortialité et les migrations. A l'aide d'indicateurs, elles décrivent les caractéristiques et l'évolution de ces phénomènes. Par exemple, le nombre moyen d'enfants par femme ou l'âge moyen à la maternité permet d'étudier de manière détaillée la fécondité. L'espérance de vie à la naissance et à différents âges renseigne sur la mortalité de la population ainsi que sur l'évolution de cette mortalité.	Statistiques démographiques	OFS	CH, GR, ct., com.	Confédération
Statistiques structurelles de la population	Les statistiques annuelles sur la structure de la population fournissent des informations de base qui vont au-delà du domaine strict des statistiques démographiques. Elles portent sur les thèmes suivants: population, ménages, famille, logement, travail, mobilité, formation, langues et religions. Les données permettent de procéder à des estimations qui sont ensuite approfondies et affinées avec des informations provenant d'autres statistiques. Publiées annuellement, les données permettent d'observer l'évolution économique et sociale de la population suisse.	Statistiques structurelles de la population	OFS	CH, GR, ct., com. à partir de 3'000 habitants	Confédération, possibilité pour les cantons d'augmenter l'échantillon
Statistiques sur l'intégration des personnes issues de la migration	Les statistiques sur l'intégration des personnes issues de la migration ont pour objectif de mesurer de manière ponctuelle le processus d'intégration de ces personnes au sein de la société suisse. Les statistiques sur l'intégration des personnes issues de la migration constituent une base statistique indépendante pour la définition de politiques par les autorités compétentes, le débat démocratique, la recherche et les actions dans le domaine de l'intégration en Suisse.	Statistiques sur l'intégration des personnes issues de la migration	OFS	CH, GR	Confédération
		Vivre ensemble en Suisse	OFS	CH, GR	Confédération
Statistiques sur les familles, les ménages et les générations	Les statistiques sur les familles et les générations ont comme objectif de fournir des informations sur les ménages et les formes de vie familiales ainsi que sur leur évolution, sur la conciliation de l'activité professionnelle et des tâches domestiques et familiales, sur les familles immigrées, sur les contributions des familles à la prise en charge de proches, sur les conditions de vie des familles et sur leur situation financière.	Statistiques sur les familles et les générations	OFS	CH, GR, ct.	Confédération, possibilité pour les cantons d'augmenter l'échantillon
		Statistiques sur l'accueil extra-familial pour enfants	OFS	CH, GR	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistiques sur les langues et les religions	Les statistiques sur les langues et les religions livrent des informations et des chiffres-clés sur la diversité culturelle, la situation des minorités, l'équilibre et les rapports entre majorités et minorités et entre communautés, la participation sociale et culturelle, les valeurs et attitudes, ainsi que sur l'évolution générale du pays en termes sociaux.	Statistiques sur les langues et les religions	OFS	CH, GR, ct., en partie com. à partir de 3'000 habitants	Confédération, possibilité pour les cantons d'augmenter l'échantillon
Enquête suisse sur la population active	L'enquête suisse sur la population active est une enquête auprès des personnes dont le but principal est de fournir des données sur la structure et l'évolution de la population active ainsi que sur les comportements en matière d'activité professionnelle.	Enquête suisse sur la population active	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
Indicateurs du marché du travail	Statistiques de synthèse sur le marché du travail et analyses du marché du travail.	Indicateurs du marché du travail	OFS	CH, en partie GR, en partie ct.	Confédération
Statistique de la population active occupée	La statistique de la population active occupée livre des données structurelles et conjoncturelles sur les personnes actives occupées selon le concept intérieur (ensemble des personnes travaillant à l'intérieur du territoire économique suisse).	Statistique de la population active occupée	OFS	CH, GR	Confédération
Comptes globaux du marché du travail	Les comptes globaux du marché du travail permettent de saisir la dynamique du marché du travail. Cette statistique met en évidence les transitions individuelles entre l'activité professionnelle, le chômage et la non-activité. Les comptes couvrent également les mouvements migratoires et naturels (naissances, décès). Ils établissent ainsi un lien entre les statistiques du marché du travail et la statistique démographique.	Comptes globaux du marché du travail	OFS	CH	Confédération
Statistique du chômage au sens du BIT	La statistique du chômage au sens du BIT livre des données sur le chômage selon les définitions établies par le Bureau international du Travail.	Statistique du chômage au sens du BIT	OFS	CH, GR	Confédération
Statistique du volume du travail	La statistique du volume du travail livre des informations sur les heures effectives et les heures normales de travail, les heures d'absence et les heures supplémentaires. Le volume de travail effectif comprend l'ensemble des heures effectivement consacrées à l'activité productive selon la comptabilité nationale. Ce volume sert notamment de dénominateur au calcul de la productivité nationale.	Statistique du volume du travail	OFS	CH, GR	Confédération
Statistique des frontaliers	La statistique des frontaliers fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité en Suisse et leurs principales caractéristiques.	Statistique des frontaliers	OFS	CH, GR, ct., com.	Confédération
Statistique de la durée normale de travail dans les entreprises	La statistique de la durée normale de travail dans les entreprises livre des données sur la durée hebdomadaire de travail des salariés engagés à plein temps.	Statistique de la durée normale de travail dans les entreprises	OFS	CH, GR, ct.	Confédération
Protection sociale et marché du travail (SESAM)	L'activité SESAM a pour objectif de fournir une source essentielle pour la recherche en Suisse sur le thème de l'emploi et des assurances sociales. Cette nouvelle source est construite sur la base d'un couplage des données de l'enquête suisse sur la population active avec des informations extraites de différents registres du domaine des assurances sociales.	Protection sociale et marché du travail (SESAM)	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
Scénarios sur l'évolution de la population et des ménages (SCEN)	Les scénarios fournissent des informations sur l'évolution future de la population calculée sur la base d'hypothèses.	Scénarios sur l'évolution de la population et des ménages (SCEN)	OFS	CH, ct.	Confédération
Scénarios sur l'évolution de la population active	Les scénarios de l'évolution de la population active fournissent des informations sur l'évolution future des taux d'activité et de la population active calculée sur la base d'hypothèses.	Scénarios sur la population active	OFS	CH	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistiques sur le travail non rémunéré	Ces statistiques se rapportent aux activités non rémunérées qui pourraient théoriquement être accomplies contre rémunération par une tierce personne. Elles couvrent le travail domestique et familial et le travail bénévole. On distingue le travail bénévole selon qu'il est organisé (activités honorifiques et associatives) ou informel (aide aux connaissances et à la parenté).	Statistiques sur le travail non rémunéré	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
Statistiques de base sur les bâtiments d'habitation, les logements et les conditions de logement	La statistique annuelle des bâtiments et des logements informe sur le nombre et la structure des bâtiments d'habitation et des logements ainsi que sur les conditions de logement de la population. Elle recense tous les bâtiments à usage d'habitation et les logements qu'ils abritent en Suisse. La statistique permet l'observation régulière du marché du logement et elle est utile à la politique du logement. Les indicateurs du logement – densité d'occupation des logements, surface d'habitation par personne – informent sur les conditions de logement des différents groupes de population et permettent d'effectuer des comparaisons dans le temps. Les données qui proviennent des registres officiels sont géocodées, ce qui permet des analyses pour de petites unités territoriales au niveau communal et infracommunal.	Statistiques de base sur les bâtiments d'habitation, les logements et les conditions de logement	OFS	CH, ct., (pour autant que les données proviennent des registres: com., div. infracom-munales, ha)	Confédération
Omnibus	Les enquêtes Omnibus sont un instrument statistique flexible, capable de répondre rapidement aux besoins de l'administration, de la science, des autorités politiques et de l'économie. Les chercheurs peuvent proposer pour ces enquêtes des thèmes d'entente avec l'OFS ou avec d'autres services de l'administration fédérale.	Enquêtes Omnibus	OFS	CH, GR	Confédération
Système de recensement de la population de la Suisse	Le système de recensement de la population s'appuie sur les données des registres administratifs. L'OFS utilise les registres cantonaux et communaux des habitants, les registres fédéraux de personnes ainsi que le registre des bâtiments et des logements. Les informations indispensables qui ne figurent pas dans les registres sont collectées au moyen d'enquêtes complémentaires par échantillonnage: <ul style="list-style-type: none"> – relevé structurel annuel auprès de 200'000 personnes. – enquêtes thématiques auprès de 10'000 ou de 40'000 personnes (cinq thèmes, par rotation annuelle); – enquête Omnibus sur un thème d'actualité auprès de 3'000 personnes. 	Recensement de la population	OFS	CH, GR, ct., com., div. infracom-munales, ha	Confédération, possibilité pour les cantons d'augmenter l'échantillon
Banque de données des professions et nomenclature des professions	L'OFS gère et tient à jour une banque de données des professions et plusieurs nomenclatures des professions (Nomenclature suisse des professions NSP, Classification internationale type des professions ISCO, Catégories socioprofessionnelles CSP). Ces bases sont utilisées pour plusieurs statistiques de la Confédération.	Banque de données des professions et nomenclature des professions	OFS	na	Confédération
Base d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages (CASTEM)	En vertu de l'art. 10, al. 3 quater, de la loi sur la statistique fédérale (RS 431.01), les fournisseurs de services téléphoniques qui opèrent sur le territoire suisse sont tenus de communiquer à l'OFS les données de leurs clients pour l'exécution des relevés par échantillonnage. L'OFS utilise actuellement un plan d'échantillonnage constitué de tous les numéros du réseau téléphonique fixe de la Suisse, qu'ils soient ou non enregistrés dans un annuaire téléphonique.	Base d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages (CASTEM)	OFS	na	Confédération
Cadre de sondage pour les enquêtes auprès de la population (SRPH)	Ce plan d'échantillonnage sert à tirer les échantillons pour les relevés effectués auprès des personnes et des ménages. Il comprend des données des registres officiels de personnes (en particulier des registres cantonaux et communaux des habitants), fournies dans le cadre du recensement fédéral de la population, ainsi que des données des clients du réseau téléphonique fixe, tirées du registre CASTEM.	Cadre de sondage pour les enquêtes auprès de la population (SRPH)	OFS	na	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistiques des étrangers, de l'asile, et des visas UE / Schengen	La statistique des étrangers fournit des données sur l'évolution mensuelle, trimestrielle et annuelle des permis C (établissement), B (séjour), L (séjours de courte durée) et G (frontaliers). La statistique s'appuie sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC).	Statistique des étrangers (LEtr)	SEM	CH, ct.: ct. de domicile ou de travail, com.: si nécessaire com. de domicile ou de travail.	Confédération
	La statistique de l'asile produit des données sur l'évolution mensuelle, trimestrielle et annuelle des permis N (demandeurs d'asile), des permis F (admissions provisoires) et des personnes en phase d'exécution du renvoi (sans permis). La statistique s'appuie sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC).	Statistique de l'asile (LAsi)	SEM	CH, ct. d'attribution ou de domicile, si nécessaire com. de domicile	Confédération
	La statistique des naturalisations renseigne sur l'évolution mensuelle, trimestrielle et annuelle des naturalisations. La statistique s'appuie sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC). Les naturalisations sont inscrites dans la partie du SYMIC consacrée aux étrangers et apparaissent dans la statistique des étrangers.	Statistique des naturalisations (LN)	SEM	CH, ct. de domicile ou d'origine, si nécessaire com. de domicile ou d'origine	Confédération
	La statistique des visas fournit des données sur les visas délivrés, les visas refusés et les demandes de visa annulées, dans le cadre UE / Schengen, pour l'ensemble des représentations suisses à l'étranger. La statistique s'appuie sur les données du système ORBIS.	Statistique des visas	SEM	Suisse	Confédération
	Le «datawarehouse statistique» stocke les données du SYMIC, d'ORBIS et d'autres systèmes de données en vue de leur analyse et de leur utilisation statistique. Il constitue la base de ces statistiques.	Datawarehouse statistique, SEM (asile, étrangers, naturalisations, visas)	SEM	Diverses possibilités de densification selon les besoins des clients	Confédération
Statistique sur le placement de personnel	Statistique sur le placement de personnel, le placement de personnes exerçant des professions artistiques ou apparentées et les placements à l'étranger.	Statistique sur le placement privé et la location de services	SECO	CH, ct.	Confédération
Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes	Statistique mensuelle sur les chômeurs inscrits dans les offices régionaux de placement (ORP), sur les demandeurs d'emploi et sur les places vacantes.	Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes	SECO	CH, ct., com.	Confédération
Statistique de l'assurance-chômage (indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail, d'intempéries, d'insolvabilité de l'employeur). Monitoring des mesures du marché du travail.	Statistiques mensuelles sur les bénéficiaires d'allocations des caisses de chômage publiques et privées.	Monitoring des dépenses de l'assurance-chômage (indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail, d'intempéries, d'insolvabilité de l'employeur). Statistique des arrivées en fin de droits. Monitoring des mesures du marché du travail.	SECO	CH, ct., com.	Confédération
Statistique sur les activités des autorités d'arbitrage en matière de bail à loyer et de bail à ferme pour les logements et les locaux commerciaux	La statistique renseigne sur les demandes d'arbitrage en matière de bail à loyer et de bail à ferme. Elle permet d'observer le fonctionnement du marché du logement et du droit du bail.	Statistique sur les activités des autorités d'arbitrage en matière de bail à loyer et de bail à ferme pour les logements et les locaux commerciaux	OFL	CH, ct.	Confédération
Statistique des Suisses de l'étranger	La statistique des Suisses de l'étranger fournit des informations de base sur les Suissesses et les Suisses établis de manière permanente ou temporaire à l'étranger. La statistique est établie de manière centralisée par la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Elle porte sur les personnes de nationalité suisse immatriculées auprès des représentations suisses à l'étranger.	Statistique des Suisses de l'étranger	DFAE	na	Confédération



Education et sciences

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Système statistique intégré de l'éducation	La statistique de l'éducation se compose de 24 statistiques et enquêtes qui ont été réunies dans un système de production statistique intégré. Ces statistiques constituent le nouveau système statistique de l'éducation, qui comprend six statistiques de base et deux activités transversales. Le système comprend également les indicateurs de la formation, où les données des statistiques de base sont présentées par niveaux de formation et en comparaison internationale.	Enquêtes modernisées de la formation MEB / Système d'information universitaire suisse SIUS	OFS	CH, ct., com.	Confédération
		Système d'indicateurs de l'éducation / Indicateurs de l'éducation	OFS	CH, ct., com.	Confédération
Statistique de base des personnes en formation	Cette statistique de base porte sur le nombre de personnes en formation. Elle fournit des informations sur le fonctionnement du système de formation et du système scientifique, y compris sur les parcours de formation et sur les passages entre filière d'études. Elle produit des données sur l'effectif, la composition, l'origine, les conditions de vie, les conditions d'études et la répartition géographique des personnes en formation. Les données servent de base de décision et de planification. Elles facilitent le développement de stratégies politiques aux niveaux fédéral, cantonal et communal. La statistique sert également de base de calcul pour le financement de la formation professionnelle et des hautes écoles.	Elèves et étudiants (sans les hautes écoles)	OFS	CH, ct., com.	Confédération
		Etudiants des hautes écoles	OFS	CH, ct., com.	Confédération
		Accord intercantonal universitaire (AIU)	OFS	CH, ct.	Confédération
		Situation sociale et économique des étudiants	OFS	CH	Confédération
Statistique de base des examens finaux	Cette statistique de base donne une vue d'ensemble des titres de formation décernés en Suisse. Elle renseigne sur le nombre et la nature des titres décernés, selon divers critères inhérents aux personnes. Elle informe sur l'évolution des études et sur leur répartition géographique. La statistique produit des indicateurs qui permettent d'analyser l'efficacité de notre système de formation. Elle produit également des informations sur le niveau de formation de la population. Des études sont réalisées sur les diplômés des hautes écoles et des établissements de formation professionnelle supérieure. Enfin, la statistique renseigne sur les capacités du système de formation et sur ses relations avec le marché du travail.	Examens finaux (sans les hautes écoles), formation professionnelle	OFS	CH, ct.	Confédération
		Examens finaux des hautes écoles	OFS	CH, ct.	Confédération
		Enquêtes auprès des personnes diplômées – Domaine des hautes écoles	OFS	CH	Confédération
		Formation professionnelle supérieure	OFS	CH, ct.	Confédération
Statistique de base des établissements de formation	La statistique de base sur les établissements de formation produit des informations sur le fonctionnement du système de formation et du système scientifique. Les établissements sont décrits selon plusieurs critères: niveau de formation, statut de l'école (publique ou privée), taille de l'école (nombre d'élèves, nombre de divisions, effectif des enseignants et du personnel). La statistique permet de calculer des indicateurs sur le système scolaire pour différentes unités géographiques. Les données sur les établissements de formation, qui entrent dans le registre des entreprises et des établissements (REE), servent de base à des travaux d'échantillonnage pour des enquêtes nationales et internationales (PISA, enquêtes auprès des écoles, projets du Fonds national).	Etablissements de formation	OFS	CH, GR, RL, ct., com.	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistique de base du personnel des établissements de formation	Cette statistique de base donne une vue d'ensemble du personnel des établissements de formation et produit des bases pour l'analyse des conditions d'enseignement. La statistique s'appuie sur des données individuelles. Elle porte sur les personnes et sur leurs activités: données sociodémographiques et professionnelles, taux d'occupation, disciplines enseignées, etc. Grâce à des variables communes, la compatibilité est optimale avec la statistique de base sur les personnes en formation. Les données produites permettent d'étudier l'évolution du marché du travail et de planifier la formation des enseignants sur le plan quantitatif et qualitatif. Avec les scénarios sur l'évolution des effectifs des élèves et des étudiants, elle fournit des données de base pour la planification à moyen et à long terme des effectifs des enseignants et du personnel des hautes écoles, par niveaux de formation.	Enseignants et personnel des écoles	OFS	CH, ct.	Confédération
		Personnel des hautes écoles	OFS	CH, ct.	Confédération
Statistique de base des finances du système d'éducation	La question du coût et du financement du système d'éducation est très présente dans les discussions politiques aux niveaux cantonal, national et international. Les données disponibles sont très variables, avec parfois de grosses lacunes, notamment pour les écoles privées et les établissements qui ne font pas partie des hautes écoles. Depuis plusieurs années, le besoin existe de compléter la statistique de base par des données sur les dépenses privées des entreprises formatrices.	Finances et coûts/dépenses publiques d'éducation	OFS	CH, ct.	Confédération
		Bourses et prêts d'études		CH, ct.	Confédération
		Finances des hautes écoles		CH, ct.	Confédération
Statistique de base de la formation continue	La statistique de base sur la formation continue porte essentiellement sur le domaine non formalisé du système suisse d'éducation. Elle informe sur les activités de formation et de perfectionnement de la population et des entreprises. Les principales sources de données sont le microrecensement sur la formation de base et la formation continue (MRF) et l'enquête de 2012 sur la formation continue en entreprise (FCE). Des données complémentaires sont collectées annuellement dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active. Ce type de données revêt une grande importance dans le contexte de la nouvelle loi fédérale sur la formation continue (LFCo). Il n'est toutefois pas encore possible d'évaluer précisément les besoins de données qui résulteront de l'application de cette loi. Une partie des données de la statistique sont livrées aux organisations internationales, où elles entrent dans des études comparatives internationales.	Statistiques sur la formation de base et la formation continue 2016	OFS	CH	Confédération, possibilité pour les cantons d'augmenter l'échantillon
		Statistiques sur la formation continue en entreprise	OFS	CH	Confédération
Scénarios pour le système de formation	Les «Scénarios pour le système de formation» projettent la quasi-intégralité du système de formation pour les dix prochaines années. Ces travaux élaborés ont pour but d'anticiper de manière fiable les principaux développements à venir sur la base d'une méthodologie transparente et d'offrir ainsi des bases solides de décision et de planification. Ils couvrent aussi bien les élèves, les étudiants, les titres délivrés et les enseignants que le niveau de formation de la population. Les résultats sont généralement fournis à un degré de détail élevé afin de répondre aux besoins des décideurs.	Scénarios pour le système de formation	OFS	CH, ct.	Confédération
Analyses de parcours de formation	L'introduction du numéro AVS (NAVS13) dans le domaine de la formation et dans les registres et enquêtes de l'OFS constitue un «big bang» en termes de potentiel d'analyses. Les analyses longitudinales permettront d'étudier les transitions, la durée dans certains états, les événements, les parcours et de reconstruire aussi les processus en termes de causalités. De leur côté, l'appariement avec d'autres sources de données donnera accès à des informations contextuelles (micro ou macro) et permettra aussi de suivre les trajectoires hors du système de formation. Il existe alors logiquement de très fortes attentes de la part des instances responsables du système de formation. Ces attentes couvrent tout le système de formation, du degré préscolaire à la relève académique.	Analyses de parcours de formation	OFS	CH, ct.	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistique de base de la recherche et du développement	Cette statistique de base a pour but de présenter les dépenses, le personnel et le financement des activités de R-D exécutées et/ou financées en Suisse. Ces statistiques sont importantes tant au niveau politique qu'économique, car la recherche, en tant qu'élément indispensable à l'innovation, est un ingrédient majeur à une évolution économique pérenne d'un pays. De plus, au niveau de la statistique publique, les dépenses de R-D font maintenant partie intégrante de l'estimation du produit intérieur brut, raison pour laquelle un besoin réel et important se fait sentir sur l'augmentation de la fréquence de réalisation des enquêtes dans le domaine.	R-D des entreprises privées	OFS	CH, GR	Confédération
		R-D de la Confédération	OFS	CH	Confédération
		R-D suisse	OFS	CH	Confédération
Système d'indicateurs «Science et technologie»	Le système comporte 10 indicateurs pour 65 dimensions. Il renseigne de manière structurée les utilisateurs des données sur l'état actuel des activités de S-T, mais également sur les autres variables du système d'indicateurs qui sont par exemple les ressources humaines en Science et Technologies, les familles de brevet, la balance des paiements technologiques ou la participation de la Suisse dans les programmes cadres de la recherche de l'union européenne. Ce système prévoit de constants ajustements afin d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des données.	Indicateurs sur la science et la technologie	OFS	CH	Confédération
Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse (ch-x)	Les enquêtes fédérales auprès de la jeunesse (enquêtes ch-x) sont réalisées tous les deux ans sur un thème donné auprès de l'ensemble des conscrits (environ 30'000 personnes de 19 ans) et auprès de quelque 2'400 hommes et femmes de 19 ans, citoyens suisses ou étrangers résidant en Suisse.	Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse (ch-x)	DDPS	CH	Confédération
Coût/bénéfice de la formation professionnelle initiale du point de vue des entreprises	En Suisse, environ deux tiers des jeunes suivent une formation professionnelle. Le mode de formation prédominant est la formation initiale en entreprise. La disponibilité des entreprises pour former des apprentis est très importante pour notre pays. Un facteur de décision important est, à cet égard, le rapport coût-bénéfice de la formation pour l'entreprise. L'enquête statistique permet d'analyser la charge que la formation représente pour les entreprises ainsi que les bénéfices qu'elles retirent du travail productif des apprentis.	Coût/bénéfice de la formation professionnelle initiale du point de vue des entreprises	SEFRI	CH	Confédération



Energie

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistique globale de l'énergie	<p>La statistique globale de l'énergie livre des renseignements sur l'importation et l'exportation, la production, le stockage et la consommation énergétique des différents agents énergétiques. Les statistiques et bilans sectoriels de chaque agent énergétique sont réunis en un bilan énergétique global. Une série chronologique est établie pour chaque position du bilan.</p> <p>Les résultats servent de base de décision pour la politique énergétique suisse. Elles entrent dans l'inventaire des gaz à effet de serre et dans les comptes de l'environnement. Elles sont utilisées également dans les statistiques internationales (OCDE/AIE, ONU, etc.).</p>	Statistique des énergies renouvelables	OFEN	CH	Confédération
		Statistique de l'énergie du bois	OFEN	CH	Confédération
		Consommation d'énergie dans l'industrie et les services	OFEN	CH	Confédération
		Production d'électricité thermique, y compris couplage chauffage-force (CCF) en Suisse	OFEN	CH	Confédération
		Etudes de marché sur l'énergie solaire – Statistique sectorielle des agents énergétiques renouvelables	OFEN	CH	Confédération
		Statistique partielle Utilisation énergétique spéciale du bois: chaufferies et moteurs aux déchets renouvelables	OFEN	CH	Confédération
Statistique de l'électricité	<p>La statistique de l'électricité renseigne sur la production, la consommation et les échanges avec l'étranger de courant électrique. Elle se fonde sur le bilan mensuel de l'électricité, sur des relevés annuels de la consommation finale et sur les données financières et économiques de l'économie électrique. Par ailleurs, un rapport hebdomadaire rend compte du taux de remplissage des bassins d'accumulation. La statistique de l'électricité est une composante de la statistique globale de l'énergie, de la statistique du commerce extérieur (AFD/EDO), du PIB (SECO) et de la balance des paiements (BNS).</p>	Production et consommation totale d'énergie électrique en Suisse (Bilan de l'électricité – chiffres mensuels)	OFEN	CH	Confédération
		Commerce extérieur d'électricité, par pays	OFEN	CH	Confédération
		Taux de remplissage des bassins d'accumulation, dimanche minuit, rapport hebdomadaire	OFEN	CH	Confédération
		Bilan de l'électricité, statistique hebdomadaire – Production et consommation d'énergie électrique en Suisse	OFEN	CH	Confédération
		Statistique des pompes à chaleur	OFEN	CH	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
GeoTherm	Cette statistique de base présentera à partir de 2016, en rythme annuel, le nombre, l'emplacement et la profondeur des forages d'intérêt pour la géothermie profonde en Suisse. Tous les forages effectués en Suisse seront analysés systématiquement selon des paramètres pertinents pour la géothermie. Les statistiques seront utiles pour des études et des projets dans le domaine de la géothermie.	Données sur les forages	swisstopo	na	Confédération



Société

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Politique	La statistique des élections et des votations est centrée sur les votations populaires fédérales et sur les élections au Conseil national. En complément, elle renseigne sur les élections cantonales et communales (parlements et gouvernements) et sur la représentation des femmes en politique. La statistique est très importante pour l'observation de la vie politique suisse.	Statistique des votations et des élections	OFS	Communes	Confédération
Culture	Les statistiques culturelles fournissent des données et des analyses sur la vie culturelle en Suisse, tant du côté de l'offre que du côté de la demande. La statistique des bibliothèques et la statistique du film et du cinéma, notamment, renseignent sur l'offre et sur l'infrastructure culturelle (mais elles fournissent aussi des données sur les utilisateurs). La statistique des pratiques culturelles, qui fait partie du nouveau recensement de la population (relevé thématique sur la langue, la religion et la culture), porte sur l'utilisation de l'offre culturelle et sur les activités culturelles de la population.	Statistique des bibliothèques	OFS	CH	Confédération et fonds de tiers
		Statistique du film et du cinéma	OFS	CH, en partie RL	Confédération
		Statistique des pratiques culturelles	OFS	CH, en partie RL	Confédération
		Statistique du financement de la culture	OFS	CH, canton, com.	Confédération
Médias et société de l'information	Les statistiques relatives aux médias et à la société de l'information renseignent sur les médias traditionnels (radio, télévision, imprimés) et sur la société de l'information (domaine TIC).	Statistique des médias traditionnels	OFS	CH, en partie RL	Confédération
		Statistique de la société de l'information	OFS	CH	Confédération
		Statistique des télécommunications	OFCOM	CH	Confédération
		Statistique de la radio et de la télévision	OFCOM	CH	Confédération
Sport	Dans le domaine du sport, la statistique fédérale produit des données sur les pratiques sportives et sur l'activité physique, sur les besoins dans le domaine du sport et sur l'intérêt de la population pour le sport.	Etude Sport Suisse	OFSPPO	CH, GR	Confédération et fonds de tiers
		Test de fitness pour le recrutement (TFR)	OFSPPO	CH	Confédération
Criminalité: Aide aux victimes	OHS informe sur le volume et la structure des consultations offertes aux victimes d'infractions. Elle renseigne sur les indemnisations et les réparations attribuées aux personnes victimisées. La statistique fournit des informations pour l'évaluation de la pratique de l'aide aux victimes, la comparaison intercantonale et l'observation de l'évolution de cette aide dans le temps. Il s'agit de la totalité des consultations et décisions notamment en matière d'indemnisation et de réparation morale. Plusieurs consultations peuvent concerner une même victime, de même que plusieurs personnes peuvent entrer en ligne de compte pour une consultation.	Statistique de l'aide aux victimes (OHS)	OFS	CH, ct.	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Criminalité: Police et contrôles policiers	Domaine Police et contrôles policiers: La SPC renseigne sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la Police (dénonciations), ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle porte sur les infractions enregistrées par la police: infractions au code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup), à la loi sur les étrangers (LEtr) et à diverses dispositions pénales d'autres lois fédérales annexes. Ne sont pas considérées les violations de la loi dont la police n'a pas connaissance (criminalité cachée) ou qui, d'une autre façon, débouchent directement sur une procédure judiciaire. Les infractions à la loi sur la circulation routière font l'objet d'une enquête statistique à part. La SPV informe sur les ressources à disposition des autorités policières pour les contrôles de la circulation routière, ainsi que les contrôles de vitesse et d'alcoolémie effectués. L'ECOM aborde notamment le degré de respect des règles en matière de limitation de vitesse et de conduite en état d'ébriété, ainsi que les expériences des contrôles de police et de la justice.	Statistique policière de la criminalité (SPC)	OFS	CH, ct.	Confédération et fonds de tiers
		Statistique des contrôles policiers de la circulation routière (SPV)	OFS	CH	Confédération et fonds de tiers
		Enquête auprès des conducteurs motorisés (ECOM)	OFS	CH	Confédération et fonds de tiers
Criminalité: Justice et Police	Domaine Justice et police: La SUS informe sur le volume, la structure et l'évolution des condamnations d'adultes inscrites au casier judiciaire suisse (VOSTRA). On dispose d'informations sur les personnes condamnées, les infractions jugées, les sanctions prononcées, la durée des peines et le montant des amendes. La JUSUS informe sur le volume, la structure et l'évolution des jugements prononcés selon le droit pénal des mineurs et d'autres décisions, ainsi que sur les infractions retenues dans les jugements et les sanctions. La statistique livre des informations sur les personnes jugées comme sur les récidives et les carrières criminelles. Il s'agit de la totalité des décisions prononcées selon les dispositions du droit pénal des mineurs (jugements) concernant des infractions au Code pénal suisse (CPS), à la loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) et à la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) ainsi que des crimes et délits à la loi fédérale sur la circulation routière (LCR). Finalement la JUSAS a pour but d'évaluer la nécessité, l'efficacité et l'efficacité des sanctions pénales. Elle doit permettre d'assurer un suivi du parcours des mineurs tout au long de leur jeunesse en évaluant leur chance de sortir de la délinquance.	Statistique des condamnations pénales (SUS)	OFS	CH, ct.	Confédération
		Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS)	OFS	CH, ct.	Confédération
		Statistique de l'exécution des décisions provisoires et des sanctions des mineurs (JUSAS)	OFS	CH, ct.	Confédération
Criminalité: Privation de liberté et sanctions	Domaine Privation de liberté et sanctions: SVS informe sur le volume, la structure et l'évolution de l'exécution des sanctions privatives de liberté avec et sans sursis ainsi que sur la population pénitentiaire jugée. Elle recense l'ensemble des incarcérations et des libérations des personnes purgeant une peine. L'enquête FHE recense les effectifs de détenus selon leur sexe, leur nationalité et selon le type de détention. L'enquête STIG informe sur les peines et les peines privatives de liberté de substitution exécutées sous forme de travail d'intérêt général. SESE informe sur le volume des peines exécutées sous cette forme (front door) respectivement sur le volume de parties de peines réalisées (back door) en préparation à une libération conditionnelle. BHS informe sur le volume, la structure et l'évolution des décisions d'astreinte de personnes condamnées ou libérées aux services de probation. De plus, elle renseigne sur les personnes qui se sont adressées aux services de probation pendant la durée d'une procédure pénale ou ont été assistées sur une base volontaire.	Statistique de l'exécution des peines et mesures (SVS)	OFS	CH, ct.	Confédération
		Statistique de la privation de liberté (FHE)	OFS	CH, ct.	Confédération
		Statistique du travail d'intérêt général (STIG)	OFS	CH, ct.	Confédération
		Statistique de la surveillance électronique (SESE)	OFS	CH, ct.	Confédération
		Statistique sur l'assistance de probation (BHS)	OFS	CH	Confédération



Santé

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistiques vitales	Les statistiques vitales s'appuient principalement sur la statistique des causes de décès, qui permet notamment de calculer, pour chaque maladie, le nombre d'années de vie perdues. Les données sont très demandées par les acteurs du système de santé à des fins de planification, d'organisation et de prévention. Les statistiques de la santé reproductive (santé des nouveau-nés, procréation médicalement assistée, interruptions de grossesse) complètent les statistiques vitales. Une statistique nationale des cancers est en préparation.	Causes de décès	OFS	com.	Confédération
		Statistique des cancers	OFS	ct.	Confédération
		Nouveau-nés	OFS	com.	Confédération
		Interruptions de grossesse	OFS	ct.	Confédération
Enquête suisse sur la santé (ESS)	L'ESS produit des données sur les liens entre mortalité, comportements de santé et facteurs de risques, ainsi que sur l'utilisation qui est faite des services de santé. Ces données sont très importantes pour la politique de la santé et la politique sociale de la Confédération et des cantons. Elles sont utiles aussi à nombre d'acteurs chargés d'élaborer et d'évaluer des stratégies et des mesures dans le domaine de la politique de la santé.	Santé physique et psychique	OFS	CH	Confédération (densification possible avec fonds de tiers)
		Comportements de santé et conduites à risque	OFS	CH	Confédération (densification possible avec fonds de tiers)
		Utilisation des services de santé	OFS	CH	Confédération (densification possible avec fonds de tiers)
		Conditions d'assurance	OFS	CH	Confédération (densification possible avec fonds de tiers)
Nomenclatures et codages médicaux	La statistique médicale des hôpitaux collecte chaque année des données sur toutes les hospitalisations dans les hôpitaux suisses. Pour assurer un traitement systématique et uniforme des données, l'OFS publie deux classifications et un manuel de codage: <ul style="list-style-type: none"> – la CIM 10 GM (Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes) est utilisée pour la saisie des diagnostics (maladies), la CHOP (Classification suisse des interventions chirurgicales) pour la saisie des traitements. – le manuel de codage assure le codage correct des maladies et des traitements sur la base des deux classifications. 	Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM 10 GM)	OFS	CH	Confédération
		Classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP)	OFS	CH	Confédération
		Manuel suisse de codage	OFS	CH	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Services de santé	<p>La statistique des services de santé (SSS) produit des données sur l'ensemble des activités des fournisseurs de prestations. Les données portent sur</p> <ul style="list-style-type: none"> – les structures des fournisseurs de prestations (offre de prestations, structure des établissements, infrastructures, coûts d'exploitation, données financières), – le personnel de santé (données sociodémographiques, fonctions, taux d'activité, formation initiale et formation continue), – les patients et les clients des fournisseurs de prestations (données sociodémographiques, état de santé, diagnostics, traitements, utilisation de certains services, parcours de traitement). <p>Avec le projet MARS, les relevés sont étendus au domaine des prestations ambulatoires.</p> <p>Les données permettent d'observer l'évolution du système de santé et fournissent des bases pour la planification de la prévention, la surveillance épidémiologique, la recherche en matière de soins et l'information du public.</p> <p>La statistique des services de santé, jointe à d'autres sources de données et à aux chiffres disponibles sur les flux financiers, permettent d'élaborer une image statistique agrégée des dépenses et du financement du système de santé.</p>	Données structurelles et données sur les patients au niveau individuel (enquêtes sur les services de santé)	OFS	ct.	Confédération
		Statistique des services de santé: structures des fournisseurs de prestations (établissements), du personnel de santé et des bénéficiaires de prestations au niveau macro (croisements entre les enquêtes)	OFS	ct.	Confédération
		Dépenses et financement du système de santé, par fournisseurs de prestations, par prestations et par régimes de financement	OFS	CH	Confédération
Assurance-maladie/assurance-accidents – prévention	<p>Les autorités fédérales ont besoin de données pour surveiller l'exécution de la loi sur l'assurance-maladie. Les données sont utilisées d'une part à des fins de surveillance; elles augmentent d'autre part la transparence sur la rationalité économique et la qualité des soins. Elles permettent d'optimiser la gestion du système de santé. Les statistiques du Bureau de prévention des accidents (bpa) sont utilisées par le bpa pour remplir sa mission de prévention des accidents par l'information du public et par la promotion de mesures de sécurité générales. Le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents produit des statistiques sur les accidents qui sont utilisées à des fins de prévention. Des rapports sur les accidents sont établis à l'attention de la collectivité, de l'organe de surveillance de l'OFSP, des assureurs LAA et des organes chargés de la prévention (CFST, bpa).</p>	Statistique de l'assurance-maladie obligatoire	OFSP	ct.	Confédération
		Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie (MOKKE)	OFSP	ct.	Confédération
		Statistique des réductions des primes dans l'assurance-maladie	OFSP	ct.	Confédération
		Chiffres-clés des hôpitaux suisses	OFSP	com.	Confédération
		Indicateurs de la qualité pour l'assurance-maladie obligatoire	OFSP	com.	Confédération
		Chiffres-clés des EMS	OFSP	com.	Confédération
		Statistiques du pool de données individuelles anonymisées dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins	OFSP		Confédération
		Exploitation des données MedReg	OFSP	ct.	Confédération
		Statistique sur la compensation des risques	IC LAMal	CH	Fonds de tiers
		Sondage du bpa auprès de la population	bpa	CH, RL	Fonds de tiers
Statistique des ANP mortels	bpa	CH	Fonds de tiers		
Indicateurs de sécurité dans les sports d'hiver	bpa	CH	Fonds de tiers		

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Assurance-maladie/ assurance-accidents – prévention	Les autorités fédérales ont besoin de données pour surveiller l'exécution de la loi sur l'assurance-maladie. Les données sont utilisées d'une part à des fins de surveillance; elles augmentent d'autre part la transparence sur la rationalité économique et la qualité des soins. Elles permettent d'optimiser la gestion du système de santé. Les statistiques du Bureau de prévention des accidents (bpa) sont utilisées par le bpa pour remplir sa mission de prévention des accidents par l'information du public et par la promotion de mesures de sécurité générales. Le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents produit des statistiques sur les accidents qui sont utilisées à des fins de prévention. Des rapports sur les accidents sont établis à l'attention de la collectivité, de l'organe de surveillance de l'OFSP, des assureurs LAA et des organes chargés de la prévention (CFST, bpa).	Statistique des accidents de sports d'hiver	bpa	CH	Fonds de tiers
		STATUS – Statistique des accidents non professionnels et du niveau de sécurité en Suisse	bpa	CH, RL	Fonds de tiers
		Base de données pour une prévention efficace des accidents et maladies professionnels.	SSAA	CH	Fonds de tiers (financement principal: assureurs LAA, financement d'appoint: CFST et bpa)
Protection de la santé/ Prévention	La loi sur les épidémies prévoit plusieurs dispositifs de détection précoce et de surveillance des maladies transmissibles. Ces dispositifs – déclaration obligatoire, Sentinella, SPSU – doivent permettre de réagir rapidement aux flambées potentielles des maladies infectieuses. Ils facilitent l'observation sur la longue durée de l'évolution des maladies, des facteurs de risque et des caractéristiques des agents infectieux. Les statistiques produites servent à élaborer, à exécuter et à évaluer des programmes, des recommandations et des mesures de protection de la santé publique. Elles constituent une base importante des activités de prévention et de promotion de la santé. La Confédération utilise les données pour planifier et évaluer des programmes et des projets nationaux de prévention des maladies. Les cantons et d'autres organismes les utilisent pour planifier et évaluer leurs propres programmes et projets de prévention.	Maladies infectieuses à déclaration obligatoire	OFSP	ct.	Confédération
		Sentinella	OFSP	CH	Confédération
		SPSU: Swiss Paediatric Surveillance Unit	OFSP	CH	Confédération
		Sentinel surveillance of antibiotic resistance	OFSP	CH	Confédération
		Personnes exposées à des rayonnements ionisants	OFSP	CH	Confédération
		Exposition médicale de la population aux rayonnements ionisants	OFSP	CH	Confédération
		(act-info)act-info (SAMBAD, act-info-Residalc, act-info-FOS, Statistique nationale de la méthadone, HeGeBe)	OFSP	ct.	Confédération
		Health Behaviour in School-aged Children (HSBC)	OFSP	ct.	Confédération
		Système de monitoring alimentation et activité physique (MOSEB)	OFSP	CH	Confédération
Stratégie nationale de surveillance des maladies liées aux soins de santé	OFSP	ct.	Confédération		



Mobilité et transports

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Coûts et financement des transports	«La statistique de synthèse» «coûts et financement des transports» présente les différents type de coûts occasionnés par les transports (infrastructure, moyens de transports, accident et santé/environnement) ainsi que le financement de ces derniers. Des données sur les coûts externes du transport ainsi que des coûts liés aux bouchons complètent les informations disponibles. Les résultats obtenus servent de base pour les discussions politiques au sujet de la mobilité et des transports, et tout particulièrement pour le financement de ceux-ci.	Compte des transports	OFS	CH	Confédération
		Compte routier	OFS	CH	Confédération
		Coûts et bénéfices externes des transports en Suisse	ARE	CH	Confédération
		Coûts des embouteillages du trafic routier	ARE	CH	Confédération
Infrastructures et moyens de transport	Le domaine infrastructures et moyens de transport renseigne sur la longueur des infrastructures de transport, les moyens de transports qui y circulent (parc des véhicules routiers et nouvelles immatriculations) et sur la charge des réseaux. Ces informations sont notamment pertinentes pour les projections futures de ce domaine, ainsi que les discussions portant sur les aspects environnementaux et énergétiques de la mobilité.	Longueur des routes	OFS	CH, GR	Confédération
		Véhicules routiers à moteur	OFS	CH, GR	Confédération
		Infrastructure ferroviaire	OFT	CH	Confédération
		Comptage automatique de la circulation routière (SASVZ)	OFROU	CH	Confédération
Transport de personnes	Le transport de personnes renseigne à la fois sur les prestations des moyens de transport et les déplacements des individus. Il renseigne également sur les déplacements pendulaires de la population Suisse, y compris les flux de voyageurs. Ces résultats se basent sur différentes statistiques, comme par exemple le microrecensement mobilité et transport et l'enquête sur le transport transfrontalier et transalpin de personne. Il est ainsi possible d'obtenir une image complète sur les pratiques de mobilité et de vérifier les résultats de décisions politiques. Les domaines de la planification des transports, aménagement du territoire, ainsi que les politiques de l'énergie et de l'environnement tirent particulièrement profit de ces données.	Microrecensement mobilité et transport (MRMT)	OFS/ARE	CH,GR, A	Confédération, fonds de tiers
		Transport transalpin et transfrontalier de personnes (A+GQPV)	OFS	CH	Confédération
		Pendularité	OFS	CH, GR, ct.	Confédération
		Aviation civile	OFAC/OFS	CH	Confédération
		Transports publics, y compris transport de marchandises par rail	OFS/OFT	CH	Confédération
		Sondage sur les préférences déclarées	ARE	CH	Confédération, fonds de tiers

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Transport de marchandises	Le transport de marchandises renseigne sur les prestations des différents modes de transport, notamment de la route et du rail. A ce titre, tonnage et nature des marchandises sont considérés. Les résultats sont de première importance pour la politique des transports, et plus particulièrement pour la stratégie de transfert modal (passage de la route au rail).	Transport routier lourd de marchandises	OFS	CH, GR	Confédération
		Transport de marchandises par voitures de livraison	OFS	CH, GR	Confédération
		Transports transfrontalier de marchandises	OFS	CH, GR	Confédération
		Transports de marchandises à travers les Alpes (enquête permanente)	OFT	CH	Confédération
		Transports de marchandises à travers les Alpes (enquête principale quinquennale)	OFT	CH	Confédération
		Statistique RPLP	AFD	CH	Confédération
Accidents et impacts sur l'environnement	Les statistiques sur les accidents et impacts sur l'environnement renseignent sur les effets collatéraux des transports et servent de base au calcul des coûts des transports.	Exploitation des données sur les accidents de la circulation en Suisse et publication des résultats	OFROU	CH, ct., com.	Confédération
		Analyse des données sur les accidents dans le secteur des transports publics (route et rail) en Suisse et publication des résultats	OFT	CH	Confédération
		Monitorage du bruit des chemins de fer	OFEN/OFT	CH	Confédération
		Réalisation du cadastre d'exposition au bruit (cadastre des émissions)	OFAC	CH	Confédération
		Indicateurs de la sécurité dans le trafic routier	bpa	CH, RL	Fonds de tiers
Synthèses du transport	Les synthèses du transport permettent la mise à disposition de données par le biais de différents canaux, dont notamment le portail Internet, mais également par des publications comme le Flagship Mobilité et transports ou la statistique de poche sur le même sujet. D'autres statistiques comme les conduites, les accidents par analyses de registres, ainsi que la navigation font également partie de ce domaine.	Statistique des transports	OFS	CH	Confédération
		Indicateurs de la mobilité	ARE	CH, GR, A	Confédération



Territoire, environnement et développement durable

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Environnement	Préparation et diffusion des statistiques de synthèse et des données sur l'environnement, et collecte des informations sur la perception de la qualité de l'environnement et le comportement environnemental de la population. Ces informations mettent en évidence les interactions entre la société et l'environnement, comme l'exploitation des ressources naturelles, l'état de l'environnement ou encore les réactions de la société aux modifications environnementales.	Statistiques et comptes rendus de l'environnement	OFS	CH, GR	Confédération
	Les comptes de l'environnement contribuent à renforcer les bases statistiques nécessaires au pilotage politique dans les domaines de l'économie verte et du développement durable en fournissant des informations économiques sur l'environnement et des informations environnementales sur l'économie cohérentes avec les comptes nationaux et généralement par branche économique.	Comptes de l'environnement	OFS	CH	Confédération
Observation de l'environnement	L'OFEV collecte tous les deux ans, en collaboration avec les cantons et les installations de traitement des déchets, des données sur le volume des déchets, qui sont publiées dans le cadre de la statistique des déchets.	Statistique des déchets	OFEV	CH	Confédération
		Statistique des déchets spéciaux	OFEV	CH	Confédération
	L'inventaire des gaz à effet de serre est une statistique complète des émissions de gaz climatiques, conforme à la Convention sur les changements climatiques des Nations Unies et au Protocole de Kyoto. L'inventaire porte sur les émissions de CO ₂ liées à l'utilisation d'énergies fossiles (statistique du CO ₂) et sur tous les autres gaz à effet de serre. Elle sert de base à l'évaluation des objectifs de la loi sur le CO ₂ .	Inventaire des gaz à effet de serre	OFEV	CH	Confédération
	Aménagement et utilisation des systèmes de stabulation pour différentes catégories d'animaux; affouragement des animaux de rente; durée de pacage; type de stockage; préparation et épandage d'engrais de ferme liquides et solides; quantités d'engrais minéraux utilisés.	Paramètres d'exploitation agricole pour le calcul des émissions d'ammoniac	OFEV		Confédération
Exploitation d'une infrastructure concernant les conditions climatologiques et météorologiques durables sur tout le territoire suisse	La plateforme de collecte, d'enregistrement et de gestion de données météorologiques et climatologiques assure un accès souple et rapide à des données de haute qualité. Elle revêt une importance fondamentale pour les prévisions météorologiques et pour la réalisation d'analyses climatiques.	Exploitation d'une infrastructure concernant les conditions climatologiques et météorologiques durables sur tout le territoire suisse	MétéoSuisse	CH	Confédération
Inventaire Sanasilva	Des données représentatives sont collectées annuellement, depuis 1985, sur la santé des forêts suisses. L'inventaire Sanasilva permet de suivre et d'apprécier quantitativement l'évolution de l'état des forêts.	Inventaire Sanasilva	WSL	CH	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Niveaux géographiques	Révision périodique afin de tenir compte de l'évolution territoriale, des données disponibles et des besoins. Ces niveaux géographiques permettent l'analyse des phénomènes dans le territoire qui ne peuvent pas être appréhendés par le biais des niveaux géographiques institutionnels.	Niveaux géographiques	OFS	na	Confédération
Centre de compétence en information géographique	GEOSTAT traite des données géographiques par les méthodes de la géoinformatique et propose ses services pour produire des cartes thématiques et des analyses spatiales. Ces travaux sont indispensables pour assurer le relevé, le traitement et l'exploitation des données de la statistique de la superficie et pour mener à bien d'autres activités statistiques.	GEOSTAT	OFS	na	Confédération
Utilisation du territoire	Relevé de base sur l'utilisation du sol et sur l'évolution du paysage en Suisse. Il porte aussi bien sur les caractères physiques et géographiques du territoire que sur son utilisation socioéconomique. Il montre l'évolution des formes d'utilisation du sol et du paysage au cours du temps et met en lumière les structures et la complexité du territoire suisse.	Statistique de la superficie – Statistique de base sur la couverture et l'utilisation du sol	OFS	G, ha	Confédération
Disparités régionales	Mesurer les disparités régionales dans les domaines de l'économie, de la démographie, des infrastructures, de la société et de l'environnement. Les analyses sont effectuées à plusieurs niveaux institutionnels et géographiques. Mesurer les conditions de vie dans les dix plus grandes villes suisses, dans le cadre du programme européen City statistics (>900 villes). City statistics suisse (Audit urbain) permet de plus d'établir le lien avec le concept de la qualité de vie développé par l'OCDE (How's Life).	Disparités régionales	OFS	CH, GR, ct., com.	Confédération
		City statistics (Audit urbain)	OFS	CH, A, com.	Confédération, fonds de tiers
Monitoring du développement durable	Assurer un monitoring du développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale au niveau national, des cantons et des villes. Au niveau national, le monitoring permet la prise en compte de l'impact du développement en Suisse sur les autres pays ainsi que les comparaisons internationales. Il permet aussi le monitoring de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral. Le monitoring des Objectifs de développement durable globaux (SDGs) pour la Suisse sera développé et mis en place en tenant comptes des spécificités suisses et des contraintes internationales.	Monitoring du développement durable MONET	OFS	CH	Confédération
		Cercle Indicateurs	OFS	ct., com.	Confédération, fonds de tiers
		Monitoring des objectifs de développement durable globaux	OFS	CH	–
Modèle topographique du paysage	Les éléments du paysage (constructions, couverture du sol, cours d'eau, routes et chemins, objets divers) sont cartographiés tous les 6 ans sur la base de photographies aériennes et de vérifications sur le terrain. Les éléments du paysage sont relevés de manière systématique, à intervalles réguliers et dans une optique athématique. Les données peuvent servir de base à d'autres travaux statistiques.	Modèle topographique du paysage MTP ³⁰	swisstopo	na	Confédération
Observation du territoire suisse	La statistique suisse des zones à bâtir renseigne sur l'étendue et la répartition des zones à bâtir en Suisse. Elle s'appuie sur les géodonnées cantonales relatives aux plans d'affectation des communes. Le système de monitoring du développement territorial couvre toute la diversité thématique de l'observation du territoire.	Statistique suisse des zones à bâtir	ARE	CH, ct.	Confédération
		Monitoring des constructions hors zones à bâtir	ARE	CH, ct.	Confédération
		Système suisse de monitoring du développement territorial	ARE	CH, GR, ct., com.	Confédération



Social

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistiques de l'aide sociale au sens large (statistique de l'aide sociale)	L'aide sociale au sens large comprend l'aide sociale communale (aide sociale au sens strict) et une grande partie des prestations sous condition de ressources situées en amont. Dans le système de la sécurité sociale, ces prestations s'insèrent entre les assurances sociales (AVS, AI, etc.), qui sont liées à un risque spécifique et qui obéissent au principe de causalité, et l'aide sociale communale, qui n'est pas liée à un risque spécifique. Certains cantons ont un système développé de prestations sous conditions de ressources, d'autres aident les groupes de population dans le besoin uniquement dans le cadre de l'aide sociale (communale) au sens strict.	Inventaires des prestations sociales sous condition de ressources	OFS	ct.	Confédération
		Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale	OFS	CH, ct., com.	Confédération, cantons
		Statistique financière de l'aide sociale	OFS	ct.	Confédération
		ARMIN (indicateur de pauvreté dans le cadre de la RPT)	OFS	ct.	Confédération
		Statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés	OFS	CH, ct., com.	Confédération
		Rapports sur le système de protection sociale	OFS	CH, en partie ct.	Confédération
		Rapport social statistique suisse	OFS	CH	Confédération
Statistique sur les revenus, la consommation et la fortune ainsi que sur la situation sociale de la population	Ces statistiques donnent une vue d'ensemble de la situation financière, économique et sociale de la population de la Suisse: composition et niveau des revenus et des dépenses des ménages, sous forme de budgets ménagers. Elles portent en outre sur des aspects particuliers tels que le détail des dépenses et les quantités consommées. Ce domaine thématique comprend également des analyses sur la répartition des revenus, sur les inégalités, sur la redistribution des revenus et sur le bien-être subjectif, ainsi que des données qualitatives et (si possible) quantitatives sur la fortune des ménages, sur leur épargne et sur leur endettement. La production comprend le traitement et l'analyse des indicateurs sur la situation financière des ménages et sur la redistribution (distribution des revenus avant et après transferts sociaux). Des analyses sont réalisées en outre sur les groupes de revenu inférieurs et moyens, sur leurs structures sociodémographiques et sur leur évolution au cours du temps.	Enquête sur le budget des ménages (EBM)	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
		Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
		Statistiques sur la situation financière des ménages privés	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
		Système d'information sur la situation sociale	OFS	CH	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistiques de la pauvreté	Les indicateurs statistiques de la pauvreté fournissent des données qui permettent de prendre des mesures appropriées de lutte contre la pauvreté et d'évaluer l'ampleur de la pauvreté. Ils constituent un instrument stratégique important de la politique sociale. Les indicateurs de la pauvreté servent à identifier les populations pauvres, à déterminer les causes de la pauvreté, à observer les processus d'appauvrissement et les processus d'exclusion sociale. La statistique répond aux besoins des autorités politiques, du public et d'autres groupes d'intérêt. Elle est un outil important d'évaluation de la sécurité sociale. Elle met en évidence les mécanismes d'exclusion et d'intégration et fournit des données qui permettent de lutter contre la pauvreté. Autre aspect important: la statistique permet d'évaluer l'efficacité des mesures visant à garantir le minimum vital et des mesures de lutte contre la pauvreté, grâce aux données qu'elle fournit sur la dynamique et sur la durée de la pauvreté.	Statistiques de la pauvreté	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
Statistiques de l'égalité entre femmes et hommes	La statistique de l'égalité entre femmes et hommes porte sur la situation et le rôle de la femme et de l'homme dans la société. Elle produit, diffuse et analyse des données qui permettent de mieux comprendre l'influence du genre sur les individus et sur la société.	Statistiques de l'égalité entre femmes et hommes	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
		Statistiques sur l'écart salarial	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
Statistiques de l'égalité pour les personnes handicapées	La statistique de l'égalité pour les personnes handicapées répond au mandat de l'article 3, alinéa 2d de la loi sur la statistique fédérale. Elle est conçue comme un système d'indicateurs actualisés régulièrement et complétés par des analyses d'approfondissement ponctuelles. Actuellement, plus de 80 indicateurs ont été publiés au moins une fois, et une vingtaine sont actualisés annuellement.	Statistiques de l'égalité pour les personnes handicapées	OFS	CH, GR, en partie ct.	Confédération
Enquête sur les données fiscales	Les besoins d'information augmentant, il sera nécessaire à long terme de créer une statistique nationale sur la fortune, basée sur des microdonnées, et dont les résultats seront éventuellement appariés avec ceux des statistiques des revenus et de la consommation et avec des données administratives. Une solution possible réside dans l'utilisation de données fiscales cantonales qui permettraient de produire des statistiques sur la fortune et d'améliorer la qualité des statistiques dans le domaine des revenus. Les travaux seront coordonnés avec l'AFC.	Enquête sur les données fiscales	OFS	CH, GR, ct.	Confédération
Statistiques de la prévoyance vieillesse	La couverture des risques liés à la vieillesse est une composante essentielle de la sécurité sociale. Il importe de produire dans ce domaine des données utiles aux autorités politiques, aux établissements pour personnes âgées et au public intéressé. L'OFS a créé un système d'indicateurs sur la prévoyance vieillesse. Il comporte 50 indicateurs qui permettent d'observer sous divers angles la situation des personnes âgées et de leurs ménages. Sont analysés les conditions cadres démographiques, les conditions de vie, l'état de santé et la qualité de la vie au sens large. L'attention porte notamment sur la structure et sur l'étendue de la couverture assurée par les trois piliers institutionnels de la prévoyance vieillesse (AVS, PP, pilier 3a). Les interdépendances entre les trois piliers, la composition du revenu des retraités et les changements de revenu au moment de la retraite sont analysés au niveau individuel et si possible au niveau des ménages. Pour un aperçu concis, clair et pertinent, on a sélectionné 12 indicateurs clés qui donnent une vue d'ensemble du système de prévoyance vieillesse. La statistique sur les nouvelles rentes sera introduite en 2016. Fondée sur une enquête annuelle exhaustive, elle informera sur les prestations reçues sous forme de rente ou de capital dans la prévoyance professionnelle et dans le 3 ^e pilier.	Statistique de la prévoyance vieillesse	OFS	CH	Confédération
		Statistique des nouveaux rentiers	OFS	CH, GR, ct.	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)	Les Comptes globaux de la protection sociale sont une statistique de synthèse cohérente, annuelle, qui renseigne sur les finances de la protection sociale. Elle utilise la méthode du Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS), ce qui permet des comparaisons avec les autres pays européens. La protection sociale est définie de manière large. En plus des assurances sociales, elle comprend des prestations de sécurité sociale telles que l'aide au logement, les bourses d'études et les avances sur pension alimentaire. Les CGPS renseignent sur l'évolution des dépenses sociales en Suisse – au moyen d'indicateurs fondés sur une approche économique, institutionnelle et fonctionnelle de la protection sociale – et ils permettent d'analyser les facteurs structurels et conjoncturels qui influencent l'évolution des finances sociales.	Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)	OFS	CH	Confédération
Statistique de l'AVS	La statistique de l'AVS donne annuellement une vue d'ensemble sur les prestations et sur les bénéficiaires de rentes de vieillesse et de survivants. Elle renseigne sur la situation de l'assurance, sur sa structure et sur son évolution. Elle présente chaque composante de l'assurance dans une perspective personnelle et financière (état financier). La statistique de l'AVS est un fondement essentiel de l'information sur le système de protection sociale en Suisse.	Statistique de l'AVS	OFAS	CH, GR, ct.	Confédération
Statistique de l'AI	La statistique annuelle de l'AI donne, sur la base d'une matrice fixe, une vue d'ensemble du volume et de l'évolution des prestations dans les différents domaines de l'AI. Elle porte sur la structure et l'évolution des bénéficiaires de rente en Suisse et à l'étranger, mais aussi sur les nombreuses prestations en nature de l'AI. La statistique donne une image du système à un instant donné, montre les évolutions annuelles et fait apparaître des tendances. La statistique montre aussi les effets des précédentes révisions de l'AI sur le volume et la structure des prestations.	Statistique de l'AI	OFAS	CH, GR, ct.	Confédération
Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI	<p>Les prestations complémentaires (PC) constituent une tâche commune de la Confédération et des cantons. Elles sont allouées aux bénéficiaires d'une rente AVS ou AI domiciliés en Suisse si leur revenu ne suffit pas à couvrir les dépenses légalement reconnues, autrement dit si leur revenu ne leur garantit pas le minimum vital. Les PC sont allouées sous condition de ressources et elles constituent un droit légal.</p> <p>La statistique annuelle des prestations complémentaires produit des données statistiques élaborées sur le nombre de bénéficiaires, sur les prestations, sur les dépenses et sur les éléments qui servent de base au calcul des PC, tels que le loyer (ou le coût du séjour dans un home) et la fortune. La statistique est un outil important d'analyse de la situation économique des rentiers AVS/AI. Elle montre les effets des changements législatifs sur l'évolution des prestations et des dépenses. La statistique sera en outre un instrument de pilotage important dans le cadre de la réforme prévue des PC. Des relevés directs complémentaires, effectués par l'OFAS auprès des services chargés des PC (p. ex. perception de prestations complémentaires après la prise du capital du 2^e pilier) enrichissent les informations proposées aux décisionnaires.</p>	Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI	OFAS	CH, GR, ct.	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistique des allocations pour perte de gain et des allocations en cas de maternité	La statistique APG montre, d'une part, l'évolution et la structure des allocations pour perte de gain, par type de prestation et par an. Elle présente d'autre part en détail l'évolution du nombre de bénéficiaires et l'évolution des prestations moyennes, par type de prestation, ainsi que l'évolution des allocations pour perte de gain en cas de maternité. Elle montre notamment l'évolution des prestations depuis l'introduction des allocations de maternité (2005) ainsi que la baisse constante du volume des allocations pour perte de gain liées au service militaire.	Statistique des allocations pour perte de gain et des allocations en cas de maternité	OFAS	CH, GR, ct.	Confédération
Statistique des allocations familiales	La statistique des allocations familiales s'appuie d'une part sur le nouveau registre des allocations familiales administré par la CdC, d'autre part et surtout sur les relevés directs complémentaires de l'OFAS auprès des caisses de compensation. Le registre des allocations familiales de la CdC, exhaustif, répertorie tous les bénéficiaires, avec des données structurelles complémentaires importantes pour l'exécution et pour la prévention des abus. Il n'indique pas, en revanche, le niveau et l'étendue des allocations versées. Ces données sont collectées directement par l'OFAS auprès des caisses de compensation.	Statistique des allocations familiales (AF)	OFAS	CH, GR, ct.	Confédération
Statistique des revenus AVS	<p>La statistique des revenus AVS s'appuie sur les données inscrites dans les comptes individuels (CI) de l'AVS, par année de cotisation. Les personnes exerçant une activité lucrative cotisent à partir du 1^{er} janvier de l'année qui suit celle où elles ont atteint l'âge de 17 ans. La statistique des revenus AVS est l'unique source de données exhaustive et complète qui embrasse, sur une base individuelle, tous les revenus assujettis au 1^{er} pilier de la sécurité sociale (AVS, AI, APG).</p> <p>La statistique présente la structure et l'évolution des revenus assujettis à l'AVS, par genre de cotisations, et montre l'impact de chaque groupe sur le système (part des cotisations AVS/AI/APG par genre de cotisations et selon les caractéristiques sociodémographiques des personnes assurées).</p>	Statistique des revenus AVS	OFAS	CH	Confédération
Statistique des assurances sociales suisses (SAS) et compte global des assurances sociales (CGAS)	La statistique des assurances sociales donne une vue d'ensemble de l'évolution de chaque branche des assurances sociales ainsi que du compte global des assurances sociales (CGAS), de l'aide sociale et du 3 ^e pilier. En complément, elle fournit des données économiques cadres. La statistique des assurances sociales produit des données et des séries chronologiques sur les recettes, les dépenses et le capital, sur le nombre de bénéficiaires, sur les taux de cotisation et sur les prestations moyennes.	Statistique des assurances sociales suisses (SAS) et compte global des assurances sociales (CGAS)	OFAS	CH	Confédération
Monitoring AS-AI-AC	Monitoring des bénéficiaires de trois systèmes de prestations: aide sociale (AS), assurance invalidité (AI) et assurance chômage (AC). Des indicateurs actualisés annuellement ont été calculés sur une nouvelle base de données. Le monitoring AS-AI-AC ne porte que sur les personnes et sur les flux de personnes entre les trois systèmes. Les données disponibles ne permettent pas d'analyser de manière satisfaisante les flux financiers liés aux remboursements entre les systèmes.	Monitoring AS-AI-AC	OFAS	CH, GR, ct.	Confédération



Economie et finances publiques

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Données sur l'ensemble de l'économie	Calcul et diffusion des principaux agrégats macro-économiques (PIB et stock de capital notamment) et des informations statistiques relatives à la productivité, à la balance touristique et au compte satellite du tourisme	Comptes nationaux	OFS	CH, GR, ct.	Confédération
		Stock de capital	OFS	CH	Confédération
		Comptes financiers	BNS	CH	BNS/ Confédération
		Tableaux input-output	OFS	CH	Confédération
		Balance touristique	OFS	CH	Confédération
		Mesure de la productivité	OFS	CH, GR (partiel, productivité horaire seulement)	Confédération
Données sur la structure de l'économie	Données comptables des entreprises	Statistique de la valeur ajoutée	OFS	CH	Confédération
	Structure de l'économie suisse (branches, NOGA, emplois)	Statistique structurelle des entreprises (diffusion)	OFS	CH, ct., A	Confédération
	Evolution des unités, poursuites et faillites	Enquête sur les poursuites et faillites	OFS	CH	Confédération
		Population, fermeture et taux de survie des entreprises	OFS	CH	Confédération
Données sur la conjoncture	La statistique économique conjoncturelle porte sur quatre secteurs économiques importants: industrie, construction, commerce de détail, autres services (dont les transports, l'information et la communication, mais pas les services financiers). Elle s'appuie sur la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA). La statistique fournit des données: – sur l'évolution de l'économie suisse – sur l'évolution de chaque secteur (à l'aide d'une série d'indicateurs: indicateurs conjoncturels sur la production, les chiffres d'affaires, le nombre d'emplois, etc.) – mais aussi, sous la forme d'une évaluation qualitative, sur la marche des affaires dans les secteurs considérés. La statistique montre les fluctuations conjoncturelles de l'économie suisse à court terme (mois, trimestres, années).	Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires (INDPAU)	OFS	CH	Confédération
		Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de la construction (BAPAU)	OFS	CH	Confédération
		Statistique du chiffre d'affaires du commerce de détail (DHU)	OFS	CH	Confédération
		Statistique des chiffres d'affaires des «Autres services» et extension	OFS	CH	Confédération
		Statistique de l'emploi (STATEM)	OFS	CH, GR, GE, NE, SG, VD (ville ZH)	Confédération et cofinancement régional (GE, NE, SG, VD et ville ZH)

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Données sur la construction	Les statistiques informent sur l'évolution conjoncturelle dans la construction de logements. Elles produisent des données structurelles et monétaires sur l'activité du bâtiment et la construction de logements ainsi que des informations structurelles sur le marché des logements vacants.	Statistique annuelle de la construction et des logements (Bau)	OFS	CH, ct., (com.)	Confédération
		Statistique trimestrielle sur la construction de logements (TRIM)	OFS	CH, ct., (com.)	Confédération
		Statistique des logements vacants (LWZ)	OFS	CH, ct., (com.)	Confédération
Statistiques sur l'agriculture et la sylviculture	<p>Les données récoltées dans le domaine de l'agriculture fournissent des informations sur les structures des exploitations (emplois, surfaces cultivées, effectifs d'animaux, etc.) et informent de manière plus ponctuelle sur des thématiques plus spécifiques (irrigation, systèmes d'étables, diversification, etc.). Dans le domaine de la forêt, l'information porte sur la production, les plantations et les données financières, ainsi que sur les résultats des scieries en Suisse (débit de bois, emplois, etc.).</p> <p>Préparer et diffuser des statistiques de synthèse et des données sur l'agriculture et l'alimentation en vue de donner une vue d'ensemble de ces domaines à partir d'informations statistiques dispersées.</p> <p>Fournir les séquences comptables, les agrégats économiques et les informations contextuelles qui permettent de décrire l'économie du secteur primaire suisse dans le temps et dans l'espace (cantons), selon des normes internationales reconnues et cohérentes avec le cadre central des comptes nationaux. Ils sont une source pour les Comptes nationaux et régionaux. Ces statistiques de synthèse servent en particulier au pilotage des politiques agricole, forestière, régionale et économique de la Confédération et des cantons. Les comptes économiques de l'agriculture sont partie intégrante de l'accord bilatéral statistique entre la Suisse et l'UE.</p>	<p>Production de données de base, coordination avec les partenaires extérieurs (Eurostat, etc.).</p> <p>Analyses et synthèses dans le domaine de l'agriculture et l'alimentation</p>	OFS	CH, ct.	Confédération
		Comptes économiques et satellites du secteur primaire	OFS	CH, ct.	Confédération
Statistiques des prix	Evolution des prix dans plusieurs secteurs économiques (consommation, production, importations et exportations, construction) et parités de pouvoir d'achat. Ces indicateurs sont centraux pour la politique économique et monétaire suisse ainsi que pour les indexations et déflations de valeurs nominales (salaires, chiffres d'affaires, rentes AVS, pensions alimentaires, etc.) Dans certains secteurs, des niveaux de prix sont aussi publiés.	Indice suisse des prix à la consommation (IPC)	OFS	CH	Confédération
		Indice suisse des prix de la construction	OFS	CH, GR	Confédération
		Indice des prix à la production et à l'importation (PPI)	OFS	CH	Confédération
		Parités de pouvoir d'achat (PPA)	OFS	CH	Confédération
		Indice des primes d'assurance-maladie (IPAM)	OFS	CH	Confédération
		Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)	OFS	CH	Confédération
		Projet Révision 2010 de l'indice des prix à la consommation	OFS	–	Confédération
Projet Révision 2020 de l'indice des prix à la production et à l'exportation	OFS	–	Confédération		

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistiques des prix	Evolution des prix dans plusieurs secteurs économiques (consommation, production, importations et exportations, construction) et parités de pouvoir d'achat. Ces indicateurs sont centraux pour la politique économique et monétaire suisse ainsi que pour les indexations et déflations de valeurs nominales (salaires, chiffres d'affaires, rentes AVS, pensions alimentaires, etc.) Dans certains secteurs, des niveaux de prix sont aussi publiés.	Projet Révision 2012 de l'indice des prix de la construction	OFS	–	Confédération
		Projet indice des prix de l'immobilier	OFS	–	Confédération
Tourisme	Les statistiques dans le domaine du tourisme fournissent des informations régulières sur l'offre et la fréquentation des établissements touristiques en Suisse (hôtellerie et parahôtellerie), sur les voyages de la population résidente de la Suisse, à l'intérieur des frontières nationales et à l'étranger. Elles renseignent également sur les aspects monétaires de ce secteur économique en fournissant trois grandeurs clés: la demande touristique (c'est-à-dire la consommation touristique totale), la valeur ajoutée du tourisme et les emplois liés au tourisme. Les données servent de base pour l'élaboration de politiques et stratégies dans le domaine du tourisme. Elles sont également utilisées par les cantons et les associations touristiques. Les statistiques de l'offre et de la demande font partie intégrante de l'accord bilatéral statistique entre la Suisse et l'UE.	Statistique de l'hébergement touristique	OFS	CH, GR, ct., (com.)	Confédération, tiers
		Statistique de la parahôtellerie	OFS	CH, GR	Confédération
		Comportement en matière de voyages	OFS	CH	Confédération
		Balance touristique	OFS	CH	Confédération
		Compte satellite du tourisme	OFS	CH	Confédération
Marché du travail	Informations sur l'ensemble des questions monétaires liées directement au marché du travail en Suisse. Les différents domaines étudiés couvrent aussi bien le niveau des salaires (LSE), l'évolution des salaires (ISS), les coûts du travail (Ako), les composantes des systèmes de rémunération, que les revenus issus de l'emploi ou encore les conditions de travail et les accords salariaux définis dans le cadre des conventions collectives de travail (CCT). Le portefeuille d'informations ainsi produit constitue un système objectif d'indicateurs sur la rémunération et les conditions de travail, auquel se réfèrent les acteurs socio-économiques dans le cadre annuel des négociations salariales ou pour l'évaluation globale des politiques salariales au niveau des branches économiques. Les niveaux de salaires ainsi calculés sont entre autre utilisés pour le calcul des rentes AI et l'adaptation des rentes AVS (indice mixte); ils constituent également des valeurs de référence pour les travaux des commissions tripartites fédérale et cantonales relatifs aux effets de la libre circulation des personnes sur le marché du travail en Suisse.	Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)	OFS	CH, GR, ct., com.	Confédération et élargissement possible par les cantons et les communes
		Statistique sur les coûts du travail (CMO)	OFS	CH, GR	Confédération
		Registre des conventions collectives de travail	OFS	CH	Confédération
		Enquête sur les accords salariaux	OFS	CH	Confédération
		Enquête sur les conventions collectives de travail	OFS	CH	Confédération
		Enquête sur les conflits collectifs du travail en Suisse	OFS	CH	Confédération
		Indice suisse des salaires (ISS)	OFS	CH	Confédération
		Standard suisse des salaires (ELM-CH)	OFS	CH	Confédération
Caisses de pensions	La statistique donne une vue d'ensemble de la situation et de l'évolution de la prévoyance professionnelle en Suisse (institutions de prévoyance publiques et privées).	Statistique des caisses de pensions	OFS	CH	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistique financière	La statistique des finances publiques et des assurances sociales en Suisse (statistique financière) a pour tâche de présenter de manière transparente la situation du secteur public suisse en matière de recettes, de finances et de patrimoine. Elle fournit des rapports financiers consolidés et harmonisés relatifs à la Confédération, aux cantons, aux communes et aux assurances sociales publiques, sur la base des modèles comptables de la Confédération et des cantons (NMC, MCH2, etc.) permettant également des comparaisons internationales. Les statistiques fiscales informent sur les recettes fiscales de la Confédération. Les sources de données utilisées pour établir la statistique fiscale sont les bases de taxation des personnes physiques et des personnes morales, les décomptes des entreprises assujetties (impôts indirects), ainsi que les lois fiscales (pour l'assiette, les déductions, les barèmes) et les taux d'imposition	Statistique financière	AFF	CH, ct., com.	Confédération
		Données trimestrielles sur les comptes d'Etat non financiers	AFF	CH	Confédération
		Données trimestrielles sur les comptes d'Etat financiers et non financiers	AFF	CH	Confédération
		Statistique des recettes de l'Etat	AFF	CH, ct., com.	Confédération
		Statistique des dettes publiques	AFF	CH, ct., com.	Confédération
		Indice des émoluments	AFF	CH, ct., com.	Confédération
		Indice de l'exploitation du potentiel fiscal	AFF	CH, ct.	Confédération
		Modèles de prévision pour les finances publiques	AFF	CH	Confédération
		Détermination de la dette publique et du déficit public selon critère de Maastricht	AFF	CH, ct., com.	Confédération
		Statistique de l'impôt sur les huiles minérales	AFF	CH	Confédération
		Potentiel de ressources RPT	AFC	CH, ct.	Confédération
		Aide au développement	AFF	CH	Confédération
		Charge fiscale en Suisse	AFC	CH, ct., com.	Confédération
		Statistique de la TVA	AFC	CH	Confédération
Statistique de l'impôt fédéral direct	AFC	CH, ct., com.	Confédération		
Statistique de la fortune	AFC	CH, ct.	Confédération		
Relations économiques avec l'étranger	Les données collectées permettent de brosser le portrait des relations financières et non financières entre la Suisse et l'étranger (flux et stocks)	Balance des paiements	BNS	CH	BNS/ Confédération
		Position nette extérieure de la Suisse	BNS	CH	BNS
		Investissements directs	BNS	CH	BNS
Statistiques bancaires	Les statistiques collectées permettent notamment d'avoir des informations sur les bilans (actifs, passifs), les instruments financiers dérivés, les opérations fiduciaires et les comptes de résultats des institutions soumises à la BNS dans le cadre de sa tâche d'observer l'évolution des marchés financiers	Statistique bancaire	BNS	CH	BNS

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Enquêtes conjoncturelles	Les enquêtes conjoncturelles collectent régulièrement des données sur les prévisions et les perspectives des entreprises. Elles mettent en évidence très tôt les changements conjoncturels et les facteurs susceptibles d'influer sur l'activité économique. Elles aident les acteurs économiques à évaluer et à planifier leurs activités. Il importe que la fréquence des enquêtes soit élevée (mensuelle). Des données périodiques sur une longue durée sont nécessaires pour effectuer des analyses chronologiques et pour travailler sur des modèles prévisionnels. Les enquêtes étant en grande partie harmonisées au plan international, il est possible de procéder à des comparaisons entre pays.	Enquêtes conjoncturelles	KOF	CH, GR, ct. sélectionnés	Différentes sources de financement du KOF
Enquêtes sur les investissements	Les enquêtes sur les investissements fournissent régulièrement des données sur les prévisions et les projets d'investissement des entreprises. Elles mettent en évidence très tôt les changements conjoncturels et les facteurs susceptibles d'influer sur l'activité économique. Elles aident les acteurs économiques à évaluer et à planifier leurs activités. Des données périodiques sur une longue durée sont nécessaires pour effectuer des analyses chronologiques et pour travailler sur des modèles prévisionnels. Les enquêtes étant en grande partie harmonisées au plan international, elles permettent des comparaisons entre pays.	Enquêtes sur les investissements	KOF	CH	Différentes sources de financement du KOF
Enquêtes sur l'innovation	Les enquêtes sur le volume et la nature des activités d'innovation et sur les facteurs qui font obstacle à l'innovation fournissent des données utiles au monitoring et à l'analyse de l'innovation en Suisse. Elles aident la politique économique à identifier assez tôt d'éventuels problèmes. Normalisées au plan international, les enquêtes permettent des comparaisons entre pays. Réalisées tous les 2 à 3 ans, elles permettent de suivre l'évolution de l'innovation au cours du temps. Des enquêtes ad hoc ne constitueraient pas une alternative adéquate.	Enquêtes sur l'innovation	KOF	CH	SECO
Agriculture	Les indicateurs pour une agriculture durable mesurent les résultats de la politique agricole sous l'angle de la durabilité aux niveaux économique, social et écologique. Ils servent notamment à évaluer les effets de la politique agricole et à préparer les arrêtés fédéraux sur les enveloppes financières destinées à l'agriculture.	Indicateurs pour une agriculture durable	OFAG	CH, en partie R (plaine, colline, montagne)	Confédération
	L'exploitation centralisée des données comptables porte d'une part sur les données d'exploitation (chiffres d'affaires, coûts, recettes) d'un échantillon d'exploitations agricoles, d'autre part sur un panel d'exploitations de référence qui permettent des analyses approfondies sur les coûts et les secteurs de production.	Données comptables des exploitations agricoles	OFAG	CH, R (plaine, colline, montagne)	Confédération
	Le modèle prévisionnel SWISSland permet d'évaluer les effets possibles de certaines mesures de politique agricole, des conditions du marché interne et externe, et d'autres facteurs pertinents pour le secteur agricole suisse. SWISSland et l'exploitation centralisée de données comptables forment un instrument important de conseil pour l'action politique.	Modèle de prévision et de simulation des comptes économiques de l'agriculture (SWISSland)	OFAG	CH, R (plaine, colline, montagne)	Confédération
		Production agricole: statistique de la variation des stocks	OFAG	CH	Confédération
	Dans le cadre de l'exécution de la politique agricole, l'administration chargée des paiements directs collecte sur les exploitations agricoles des données qui servent d'une part à la supervision, au monitoring et à l'évaluation de la politique agricole, et qui sont utilisées d'autre part à des fins statistiques.	Statistique des paiements directs	OFAG	CH, R (plaine, colline, montagne)	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Enquête trimestrielle sur le climat de consommation	L'enquête, mandatée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), est réalisée en janvier, en avril, en juillet et en octobre, auprès d'un échantillon de quelque 1'200 personnes sélectionnées au hasard. Les personnes sont interrogées sur l'appréciation subjective qu'elles portent sur la situation économique, sur leur propre situation budgétaire, sur l'évolution des prix, sur la sécurité de l'emploi, etc. (11 questions posées régulièrement, dont les réponses servent à calculer plusieurs indices et un indice global). Les enquêtes sont réalisées par l'institut d'étude de marché DemoScope.	Publication d'indices (11 + un indice global) depuis 1972, qui reflètent les réponses à des questions standardisées. Les indices (non désaisonnalisés) sont publiés à des intervalles standards.	SECO	CH	Confédération
Statistique du commerce extérieur	Statistique des mouvements de marchandises au-delà des frontières	Commerce extérieur selon les marchandises et les pays (quantité, valeur et recettes douanières)	AFD	CH	Confédération
		Commerce extérieur selon les modes de transport, les marchandises, les pays et les régions de passage (quantité et valeur)	AFD	CH	Confédération
		Indice du commerce extérieur (nominal, valeur moyenne, réel): série de base, corrigé de la différence du nombre de jours ouvrables, désaisonnalisé, composante lisse	AFD	CH	Confédération
		Commerce extérieur selon la monnaie de facturation	AFD	CH	Confédération
		Commerce extérieur selon les particularités des entreprises	AFD	CH	Confédération
Statistique de l'impôt sur les huiles minérales	Statistique des mouvements de marchandises soumises à la loi sur l'imposition des huiles minérales.	Par trimestre (année en cours / indications provisoires): <ul style="list-style-type: none"> - quantités imposées - recettes nettes Par année (deux années précédentes + séries chronologiques): <ul style="list-style-type: none"> - quantités imposées - recettes nettes - allègements fiscaux - livraisons de carburants pour avions - livraisons exonérées d'impôts à destination du Samnaun - sorties de produits choisis à partir de raffineries de pétrole - quantités de carburants provenant de matières premières imposées 	AFD	CH	Confédération
Statistique du transit	Statistique sur l'ensemble de marchandises étrangères transitant la Suisse pour des raisons de transport.	Transit des marchandises en quantité, ventilé par groupe de produits, pays, mode de transport et zone de passage	AFD	CH	Confédération

Désignation	Domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation	Financement
Statistique forestière suisse (réseau suisse d'entreprises forestières pilotes, REP)	Le réseau d'entreprises forestières pilotes (REP) est un échantillon de 160 exploitations forestières publiques du Jura, du Plateau, des Préalpes et des Alpes. L'enquête menée auprès de ces exploitations a pour but de montrer en détail leur situation économique et d'en tirer des conclusions pour l'ensemble de la branche.	Statistique forestière suisse (réseau suisse d'entreprises forestières pilotes, REP)	OFEV	CH; zones forestières	Confédération
Enquête sur le bois d'industrie	L'enquête sur le bois d'industrie est réalisée auprès de toutes les entreprises qui travaillent du bois d'industrie (fabriques de panneaux en bois, fabriques de papier/carton). L'enquête porte sur la consommation annuelle de bois d'industrie en m ³ . Le nombre d'entreprises étant très limité, les données sont traitées de manière particulièrement confidentielle. Depuis que le bois et les produits du bois sont reconnus comme puits de carbone dans le cadre de la loi sur le CO ₂ , ce qui permet de les échanger sur le marché des compensations, les données sont utilisées également dans ce domaine.	Enquête sur le bois d'industrie	OFEV	CH; zones forestières	Confédération
Statistique de la chasse et statistique de la pêche	La statistique de la chasse est une statistique annuelle de la Confédération. Elle permet d'observer l'évolution des effectifs d'animaux sauvages et du gibier abattu ou tué par accident ainsi que la diffusion en Suisse des espèces non indigènes (Neozoa).	Statistique fédérale de la chasse	OFEV	CH	Confédération
	Les chiffres sur la pêche, le repeuplement, les permis de pêche, etc., sont collectés au niveau fédéral. Ils renseignent sur l'évolution de la pêche en Suisse.	Statistique fédérale de la pêche	OFEV	CH	Confédération
Alimentation	La statistique de la santé animale produit des informations importantes sur l'état de santé des animaux. Elle permet de contrôler l'efficacité des mesures de sauvegarde de la santé animale. Elle montre les domaines où la surveillance doit être renforcée et où des maladies doivent être combattues activement. La statistique de l'expérimentation animale donne une bonne vue d'ensemble sur le nombre d'animaux utilisés et sur la nature des expériences. L'expérimentation animale est un sujet très sensible sur lequel le public demande constamment des chiffres.	Statistique santé animale	OFAG	CH, ct.	Confédération
		Statistique des expériences sur animaux	OFAG	CH, ct.	Confédération
		Statistique du contrôle des viandes	OFAG	CH, ct.	Confédération
		Etude nationale sur la nutrition	OFAG	CH, GR	Confédération
Statistiques de la production agricole	Statistiques du marché, des prix et de la production agricole, et bilans fourragers et alimentaires	Relevé des prix de produits et de moyens de production agricoles	Agristat (Union suisse des paysans – USP)	CH	Fonds de tiers, Confédération
		Statistique et prévisions de la production animale et végétale	Agristat (Union suisse des paysans – USP)	CH	Fonds de tiers, Confédération
		Etablissement du bilan des denrées alimentaires	Agristat (Union suisse des paysans – USP)	CH	Fonds de tiers, Confédération
Inventaire forestier national IFN	L'inventaire forestier national suisse (IFN) recense l'état et l'évolution de la forêt suisse, récoltant à cet effet des données sur un réseau systématique d'échantillonnage. Cette collecte se fait en forêt sur les arbres, les peuplements forestiers et le terrain des surfaces-échantillon ainsi que par enquêtes auprès des services forestiers locaux.	Interprétation de photographies aériennes, inventaire terrestre, modélisation SIG	WSL	na	Confédération



Registres

Désignation	Output	Utilisateurs	Bases	Responsabilité
Développement des registres	Alléger la charge administrative des fournisseurs de données (personnes, entreprises et autorités) et ce conformément à l'art. 4 de la loi sur la statistique fédérale (LSF). Poursuivre la stratégie mise en place en 2007 visant à recourir systématiquement, où cela est possible, aux données administratives déjà présentes au sein des administrations publiques en lieu et place de procéder à des enquêtes (papier, électronique ou téléphonique).	Les bénéficiaires sont l'ensemble des producteurs fédéraux, cantonaux, communaux de la statistique publique suisse.	L'utilisation des registres et des données administratives est un moyen concret de diminuer la charge des fournisseurs de données (personnes, entreprises). Les efforts entrepris durant le programme pluriannuel 2011–2015 doivent être poursuivis dans le but d'exploiter au maximum ces sources de données, soit: <ol style="list-style-type: none"> 1) Systématiser l'utilisation des données administratives pour la production de la statistique publique 2) Harmoniser des procédures de collecte des données auprès des personnes, entreprises et autorités 3) Participer activement à la cyber-administration suisse (EGovernment) 4) Positionner l'OFS dans la mise en place d'une infrastructure nationale de données. 	OFS
Personnes et ménages	Maintenir le niveau de qualité atteint des livraisons trimestrielles des données personnes et ménages par un effort constant de suivi des livraisons. Garantir une qualité suffisante des données personnes et ménages pour la production des statistiques de la population, la constitution d'un cadre de sondage et la mise à disposition de données de référence. Améliorer la qualité des données nécessaires à la production de la statistique des ménages. Développer le fort potentiel résidant dans le développement des statistiques longitudinales, c'est-à-dire dans l'évolution de certains phénomènes au fil du temps, soit le suivi des mouvements de la population (migrations) ou de certaines cohortes, ou de certains passages de la vie (passage à la vie active, à la retraite, etc.).	Selon l'art. 16, al. 1 de la LHR, les données récoltées auprès des registres officiels de personnes ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques, c'est-à-dire pour effectuer des relevés (cadre de sondage) ou des exploitations. Les utilisateurs des données sont donc exclusivement internes à l'OFS; les données sont utilisées comme sources primaires pour les productions mensuelle, trimestrielle et annuelle des statistiques de la population et comme cadre de sondage et données de référence pour toutes les enquêtes auprès des personnes et des ménages.	Grâce au service automatisé de validation des livraisons faites par les registres officiels de personne des communes, des cantons et de la Confédération mis en place en 2010/2011, la qualité des données administratives peut être maintenant suivie trimestriellement. Les erreurs et lacunes constatées sont transmises immédiatement aux services concernés. Ce suivi permet notamment de <ol style="list-style-type: none"> 1) Contrôler la bonne attribution des identificateurs de personne, bâtiment et logement et leur adéquation exacte avec les entités qu'ils sont censés désigner (par ex. attribution d'un numéro AVS qui n'existe pas) 2) Vérifier la consistance des sets de données (par ex. incohérence entre l'âge et l'état civil de la personne) 3) Repérer les redondances ou les absences d'information (par ex. présence de deux domiciles civils) 4) Plausibiliser un certain nombre de situations invraisemblables (par ex. logement occupé uniquement par des enfants). Ces erreurs et lacunes sont retransmises aux services chargés de tenir les registres puis corrigées, ce qui permet d'améliorer non seulement la qualité de la statistique mais aussi des processus administratifs effectués sur la base de ces données. 	OFS

Désignation	Output	Utilisateurs	Bases	Responsabilité
Bâtiments et logements	<p>Renforcer au niveau fédéral l'utilisation des données du Registre des bâtiments et des logements (RegBL) pour les besoins de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR) ou encore comme système de référence pour la mise en œuvre de la loi sur les résidences secondaires (LRS).</p> <p>Consolider l'utilisation par les cantons et les communes des données du RegBL pour diverses tâches administratives et de régulation, comme la planification énergétique, la planification des transports, la gestion des adresses de bâtiments, etc. Ceci de manière à améliorer la qualité des données contenues dans le RegBL. Etendre le géocodage des bâtiments au profit de diverses statistiques fédérales afin de permettre la publication de résultats avec une référence spatiale.</p>	Les données de base enregistrées dans le RegBL sont mises à disposition des sections de l'OFS pour l'analyse et la production des statistiques (population, entreprise, tourisme). En outre, selon l'ordonnance sur le registre des bâtiments et des logements (ORegBL) en vigueur, les données peuvent être mises à disposition pour des besoins statistiques, de planification, de recherche ou encore de tâches assignées par la loi.	<p>Les identifiants univoques de bâtiments, de logements et d'adresses facilitent l'utilisation des données administratives dans la statistique publique ainsi que dans la cyberadministration. Les activités en cours doivent être poursuivies:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Gestion, mise à disposition et implémentation des identificateurs uniques dans toutes les données administratives intégrés dans la production statistique; 2) Utilisation des identificateurs univoques comme éléments centraux pour l'appariement des données administratives et statistiques. 3) Mise à disposition de données de référence de bâtiments, de logements et d'adresses pour la cyberadministration. 4) Standardisation de l'échange de données avec les partenaires externes 5) Garantir un processus de production et de validation des données à travers tous les stades de production. 	OFS
Bâtiments et logements	Gérer l'univers complet des bâtiments dans le RegBL en étroite collaboration avec la mensuration officielle et l'Office fédéral de topographie swisstopo. Le contenu complété du RegBL sera la base des deux nouveaux jeux de données du droit fédéral gérés par swisstopo, soit 1) Le répertoire officiel des rues, 2) Le répertoire officiel des adresses de bâtiments.	(voir ci-dessus)	Extension du catalogue de caractères du RegBL ainsi que de l'univers de base du RegBL par la gestion des bâtiments sans usage d'habitation.	OFS
Entreprises et établissements	Le registre des entreprises et des établissements (REE) doit continuer à renforcer son positionnement en tant qu'élément central pour toute la production de la statistique d'entreprise de la statistique fédérale ainsi que consolider son rôle de source unique pour tout cadre de sondage et définition d'échantillon dans la statistique d'entreprises. Il faut parallèlement assurer la réutilisation des données au sein de la statistique fédérale dans l'optique de réduire la charge administrative des entreprises par une utilisation accrue de données administratives disponibles pour la statistique (LSF, Art. 4), mais également par une gestion et une mise à disposition centralisée des données statistiques utilisées pour l'analyse et la production de la statistique publique fédérale d'entreprises.	Les données de base sont en premier lieu mises à disposition des sections de l'OFS comme source primaire pour l'analyse et la production de la statistique d'entreprises ou comme input fondamental pour la production des cadres de sondage. S'ajoute à cela la mise à disposition aux utilisateurs externes, selon les bases légales en vigueur, des données du REE et de l'IDE et des métadonnées (nomenclatures économiques, définitions etc.). Toutes ces informations sont actualisées quotidiennement.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Standardisation des nomenclatures, des définitions et des variables: Ceci permet d'assurer la cohérence et la qualité de l'output ainsi que la production pour les stakeholders (internes et externes) de toutes les informations nécessaires pour comprendre les données statistiques, 2) Implémentation d'identifiants uniques: Définition, gestion et implémentation d'identifiants uniques pour faciliter l'utilisation des données administratives dans la statistique et permettre leur appariement avec les données statistiques 3) Maximisation de l'utilisation des données administratives dans la statistique d'entreprises. Centralisation de la collecte, de la préparation, de la standardisation et de la mise à disposition des données administratives utilisées pour la production de la statistique d'entreprises. 4) Implémentation de standards techniques pour l'échange de données avec les partenaires externes afin de garantir un processus de production et de validation des données à travers tous les stades de production. 	OFS

Désignation	Output	Utilisateurs	Bases	Responsabilité
Marché du travail et emploi	Réaliser une étude permettant la mise en place d'un univers de base contenant les données relatives aux marché du travail et de l'emploi provenant de deux offices fédéraux (SECO et CdC AVS), ainsi que des caisses de compensation AVS. Le but recherché par cet univers de base est que la statistique fédérale dispose de données validées et recodées utilisables dans plusieurs productions statistiques ainsi que pour la constitution de modèles servant à différents usages, notamment la constitution de la matrice des pendulaires.	Les données administratives récoltées dans ce domaine ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques. Les utilisateurs des données sont donc exclusivement internes à l'OFS; les données sont essentiellement utilisées comme références pour les statistiques sur les revenus des ménages, sur la population active, dans le domaine de la formation et dans celui de l'emploi.	Les livraisons automatisées de données depuis les CdC AVS mises en place entre 2011 et 2013 permettent à la statistique publique de disposer de données actuelles concernant le marché du travail et de l'emploi. Il s'agit de poursuivre l'effort et systématiser l'utilisation de ces dernières. Ce domaine est conforme aux recommandations émises par rapport à un modèle statistique générique de l'ONU (cf. UNECE, Using Administrative and Secondary Sources for Official Statistics – A Handbook of Principles and Practices, 2011).	OFS

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Service de renseignements individuels

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

L'OFS sur Internet

www.statistique.ch

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

www.news-stat.admin.ch

Publications: information approfondie

058 463 60 60, order@bfs.admin.ch

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.ch → Actualités → Publications

Le programme pluriannuel de la statistique fédérale sert de base à la planification et au pilotage stratégique à long terme de la statistique fédérale. Il est élaboré sous la responsabilité de l'Office fédéral de la statistique (OFS), en étroite collaboration avec les services fédéraux et cantonaux producteurs de statistiques ainsi que les principaux groupes d'utilisateurs relevant de la politique, de l'administration, de l'économie, des partenaires sociaux et des organisations internationales. Le programme donne une vue d'ensemble des statistiques existantes dans les domaines thématiques importants pour la conduite de l'Etat. Il renseigne sur les principales activités statistiques planifiées et fixe les priorités de l'activité statistique de la Confédération pour la prochaine législature.

Numéro de commande

192-1900

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

18 francs (TVA excl.)

ISBN

978-3-303-00548-4

